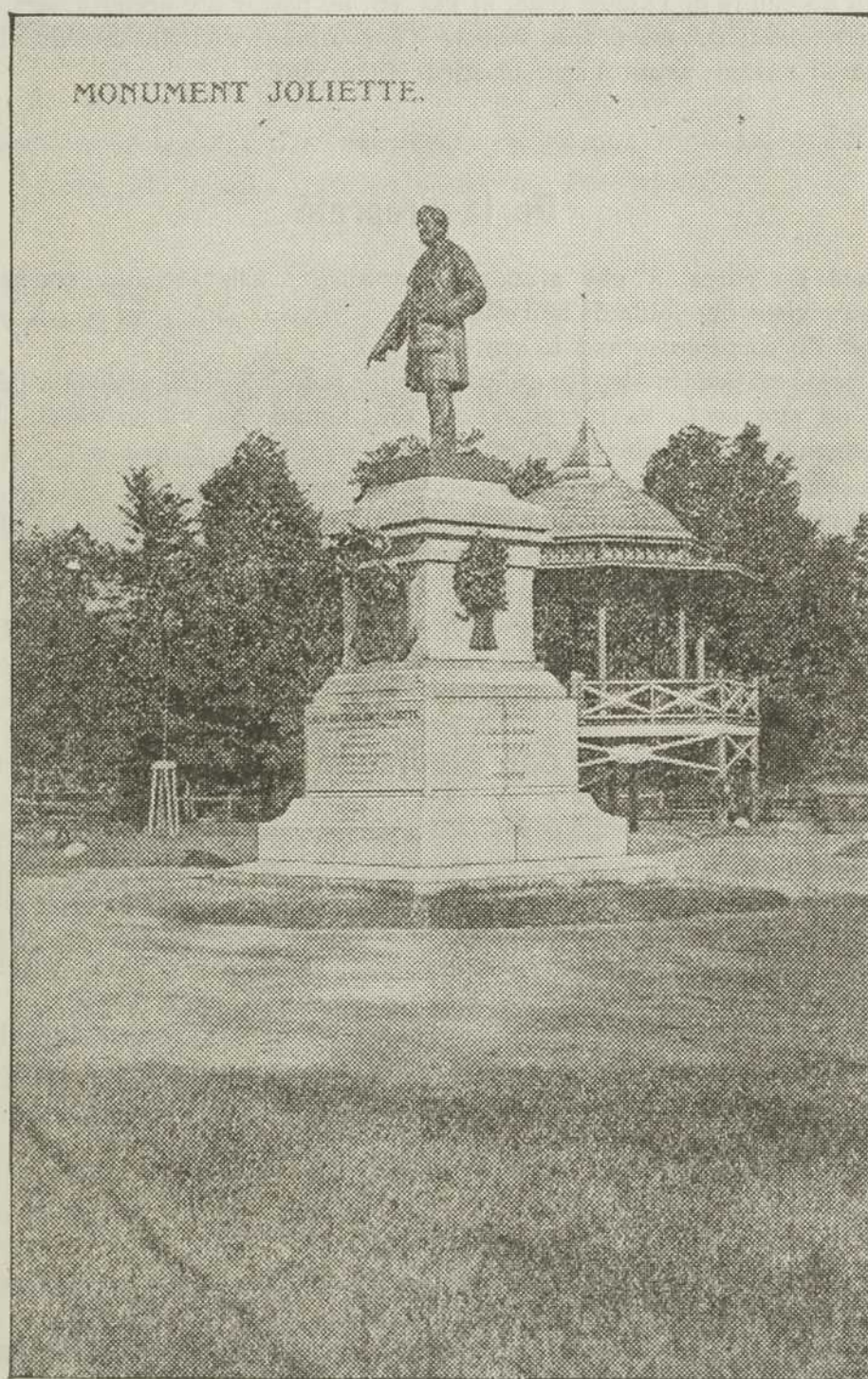


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



BARTHELEMI JOLIETTE

Monument érigé en 1893 à Joliette, à la mémoire du fondateur de cette jolie petite ville de la province de Québec. M. Barthélemi Joliette naquit en 1789 et mourut en 1850. Il est le fondateur du village et du collège de l'Industrie, aujourd'hui Joliette.

Miettes d'histoire

Nos ancêtres canadiens-français témoignèrent de tout temps d'un grand zèle pour les choses de l'éducation. On sait que le Dr Labrie, au commencement du dix-neuvième siècle, avait établi à ses frais à Saint-Eustache deux excellentes écoles primaires: l'une pour les filles et l'autre pour les garçons. Le curé de cette historique paroisse, M. Paquin, un autre patriote, prévoyant que l'école des filles fondée par le Dr Labrie s'éteindrait avec son fondateur, fit ériger un couvent en 1828.

A ce sujet, voici ce que M. Meilleur dit dans son *Mémorial de l'éducation*, page 196 (première édition):

"La pierre nécessaire pour la bâtisse de cette maison d'éducation, fut amenée par corvée sur les lieux, en décembre de l'année 1828, et j'ai eu le plaisir d'y prendre part, pendant toute une semaine, en conduisant ma propre voiture. Les principaux habitants du village de Saint-Eustache en firent autant, ayant à leur tête leur digne curé."

De la propreté

La propreté du corps a une grande importance. Elle est une condition essentielle de salubrité et prévient une foule de maladies.

La propreté du corps entretient la santé.

La malpropreté est pour le corps ce qu'est la rouille pour le fer; elle l'use et le détruit.

AU POINT DE VUE DE LA POLITESSE.—Pour tout homme qui vit en société, la propreté est une vertu, de même que la malpropreté est un vice.

Autant l'une plait à tous, autant l'autre provoque la répulsion.

On aime à vivre avec une personne sévèrement fidèle aux règles de la propreté. Ceux, au contraire, qui s'en affranchissent, surtout lorsque la négligence est portée à un certain degré, sont pour tout le monde un objet de dégoût.

Le premier devoir qu'imposent la politesse et le savoir-vivre est donc d'être propre le plus possible.

Le véritable éducateur doit étudier le caractère de ses élèves

Combien pourrait-on compter d'éducatrices manquées, d'enfants dévoyés parce qu'on n'a pas su les prendre, ou plutôt parce qu'on les a pris au rebours de leur caractère? Une méprise si funeste qui intéresse à ce point la responsabilité des maîtres les oblige à étudier le caractère de leurs élèves. Il leur faut comme au médecin, un diagnostic sûr qu'ils n'acquièrent qu'au prix d'une expérience éclairée et mûrie par des connaissances élémentaires de psychologie. Ils y gagneront aussitôt en autorité: les enfants dont on pénètre ainsi les intentions et les mobiles, étonnés d'abord qu'on les connaisse si bien, et charmés d'ailleurs d'être l'objet d'une attention si clairvoyante et d'une sollicitude dont ils se sentent comme enveloppés, auront confiance et céderont plus volontiers à l'ascendant d'une supériorité si bien marquée.

Pensées

Il faut beaucoup d'esprit pour être parfaitement bon.

MME SWETCHINE.

L'éducation demande les plus grands soins, parce qu'elle influe sur toute la vie.

PEDAGOGIE

INAUGURATION DE L'ECOLE NORMALE DE JOLIETTE

(10 FEVRIER 1914)

Dans *L'Enseignement Primaire* de mars dernier, nous avons parlé sommairement de l'inauguration de l'Ecole normale de Joliette. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui tous les discours et allocutions prononcés à cette occasion, ainsi que les adresses, chants, dialogues, etc.

DISCOURS PRONONCES A L'INAUGURATION DE L'ECOLE NORMALE DE JOLIETTE

ALLOCUTION PRONONCEE LORS DE L'INAUGURATION DE L'ECOLE NORMALE DE JOLIETTE
PAR M. L'ABBE IRENEE GERVAIS, PRINCIPAL.

Monseigneur,
Monsieur le Surintendant,
Mesdames et Messieurs.

C'est au nom de l'obéissance que je prends la parole en ce moment pour vous présenter l'Ecole normale de Joliette.

Vous m'avez demandé, Monseigneur, de faire, moi-même, cette présentation; je ne pouvais, par conséquent, me refuser à cette demande que je considère comme un devoir et un honneur, devoir difficile, honneur périlleux, il est vrai, mais que l'indulgence de mes distingués auditeurs m'aidera à remplir et à supporter.

Laissez-moi d'abord vous dire que nous avons dû retarder cette inauguration jusqu'à ce jour, par suite de circonstances tantôt tristes, tantôt joyeuses: la mort de Monseigneur Archambeault, d'illustre et pieuse mémoire, et l'élévation au trône épiscopal de Joliette de Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes.

Monseigneur,

Si l'Ecole normale de Joliette a versé d'abondantes larmes sur la tombe à peine fermée de son regretté fondateur, elle s'est aussi réjouie en apprenant que vous deviez succéder à celui qui venait de disparaître d'une manière si soudaine; car en votre personne elle retrouvait non seulement un évêque selon le cœur de Dieu, mais encore un père plein de sollicitudes, un guide sûr et éclairé.

Aussi, l'Ecole normale de Joliette est-elle heureuse de profiter de cette circonstance solennelle pour vous déclarer, Monseigneur, qu'elle est entièrement vôtre, et qu'elle s'appliquera constamment à exécuter vos ordres, à suivre vos directions, à réaliser vos moindres désirs, étant persuadée qu'en suivant la houlette de son premier pasteur, elle marchera dans des voies toujours excellentes.

Monsieur le Surintendant,

Notre Ecole normale ne vous est pas inconnue, puisque vous avez daigné la visiter l'année dernière. Elle est heureuse de vous revoir aujourd'hui pour vous dire publiquement qu'elle n'a qu'à se féliciter d'être placée sous votre contrôle et sous votre surveillance. Jusqu'ici vous l'avez entourée de toutes sortes d'égards, qui l'ont attachée à votre personne, et dont elle conservera un souvenir reconnaissant.

En retour, soyez assuré, M. le Surintendant, que vous trouverez notre école toujours disposée à suivre vos sages directions, toujours désireuse d'accepter les réformes que vous croirez devoir faire dans l'intérêt de l'éducation. Nous aussi, nous aimons le progrès; mais à votre exemple et à l'encontre de certains adversaires, nous voulons un progrès conforme à nos traditions religieuses et nationales.

Aussi, nous efforcerons-nous de développer chez nos élèves, futures institutrices, le sens catholique et le sentiment national; afin qu'elles-mêmes en imprègnent, plus tard, leur enseignement, et travaillent à faire de leurs élèves de bons chrétiens et de vrais patriotes. La religion fait partie intégrante de l'éducation. Et nous aimons à citer ces paroles d'un sage pédagogue: "Indispensable pour meubler un esprit, l'instruction à elle seule est inhabile à forger un beau caractère; séparée des croyances religieuses, elle reste inefficace pour la conduite morale de la vie".

Si nous avons fait ressortir le côté religieux de notre programme d'études, M. le Surintendant, c'est que nous le savons en parfait accord avec vos idées; c'est qu'en vous nous saluons un réformateur éclairé, un défenseur intrépide du droit incontestable que possède la religion catholique de pénétrer dans nos écoles, et d'y être enseignée sans nuire aucunement au progrès entendu dans le vrai sens du mot.

Monsieur le Maire,

Votre place à cette fête était toute désignée, puisque l'Ecole normale a contracté une dette de reconnaissance envers la ville de Joliette, dont vous êtes le premier magistrat. Nous profitons donc de cette circonstance, M. le Maire, pour remercier de nouveau, en votre personne, la ville de Joliette de la marque de haute sympathie donnée à l'Ecole normale en l'exemptant, ainsi que le pensionnat, de la taxe d'eau, pendant vingt ans, et en leur fournissant gratuitement, pour la même période, la lumière électrique jusqu'au montant maximum de \$200.00 par année.

Parmi nos invités présents, nous saluons aussi avec bonheur MM. les membres de la Commission scolaire de la Ville. Et nous tenons à les remercier publiquement de la faveur qu'ils ont accordée à l'Ecole normale en mettant à sa disposition, comme école d'application, l'externat des jeunes filles.

Cette bienveillante concession montre le bon esprit qui anime la Commission scolaire, et le désir qu'elle a de s'associer à tous les moyens de promouvoir le progrès de l'instruction primaire.

Nous voudrions pouvoir adresser un remerciement spécial à chacun de nos invités; mais outre que le temps nous fait défaut, nous craindrions de blesser bien des modesties. Qu'il nous suffise de vous dire à tous que votre présence ici est un gage de sympathie dont nous sommes fiers, et une marque d'encouragement à l'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui.

Cette inauguration étant l'acte officiel par lequel l'Ecole normale de Joliette annonce sa naissance au monde, permettez-nous de vous dire en son nom—puisque'elle est encore trop jeune pour parler—comment et pourquoi elle est née.

Dans sa lettre pastorale sur les écoles normales, parue au mois de février 1908, Monseigneur Archambeault indique les motifs qui l'ont déterminé à demander l'érection d'une école normale dans le diocèse de Joliette. Ayant remarqué au cours de ses visites pastorales que l'instruction primaire laissait à désirer en certaines localités, Monseigneur ajoutait: "Les maîtresses ne manquent ni de bonne volonté, ni de zèle, ni de dévouement. La plupart d'entre elles possèdent les connaissances amplement suffisantes pour la nature de l'enseignement qu'elles ont à donner. . . . Ce qui manque à ces chères institutrices c'est l'entraînement, c'est la formation pédagogique, c'est la préparation sérieuse et pratique à l'exercice de leurs sublimes fonctions. L'école normale est le seul moyen de remédier à cette lacune regrettable."

Dans ces paroles, Monseigneur Archambeault indique donc, tout à la fois, une lacune à déplorer et le moyen de la faire disparaître, ou du moins de l'amoinrir considérablement.

Or, Monseigneur qui n'était pas homme à laisser croître le mal, ni à reculer devant une entreprise jugée nécessaire, s'empressa de présenter, de concert avec M. Tellier, député au Parlement

provincial, une motion au Conseil de l'Instruction publique pour le prier de recommander au gouvernement la fondation d'une école normale de filles à Joliette. Convaincu de la légitimité de cette motion, le Conseil, dès le 23 décembre 1908, recommandait au gouvernement la fondation de la dite école. Au mois de janvier 1911, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, informait Monseigneur Archambeault que son gouvernement venait d'autoriser la fondation d'une école normale des filles à Joliette.

Cette autorisation officielle ne suffisait cependant pas pour assurer l'existence de cette nouvelle école normale. Il fallait trouver une communauté religieuse qui voulût bien en accepter la direction, et ce qui plus est, se charger des lourdes obligations financières qu'entraîne une œuvre de ce genre.

Connaissant l'esprit de sacrifice des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, Monseigneur les pria d'accepter cette nouvelle fondation projetée. Le conseil généralice—alors présidé par une éducatrice renommée, Mère Saint-Anaclet, d'heureuse mémoire, et dignement remplacée dans la personne de la T. R. Mère Sainte-Marie-Joséphine que nous avons l'honneur de posséder au milieu de nous,—répondit favorablement à la demande de Monseigneur. Il consentit à prêter l'argent nécessaire pour construire la nouvelle école, et à lui fournir le personnel d'élite indispensable à son bon fonctionnement et à son succès.

Le 15 février 1911, le comité de l'honorable conseil exécutif adopta un rapport, approuvé le lendemain, par l'Administrateur de la Province, Sir Amable Jetté, à l'effet de fonder à Joliette une école normale de filles et de la placer sous le contrôle administratif des religieuses de la Congrégation.

L'œuvre acceptée de part et d'autre allait être exécutée sans délai. Au mois d'avril suivant, les travaux de la construction commençaient sous la direction de M. l'architecte Dostaler; au mois d'août 1912, Monseigneur Archambeault bénissait la bâtisse nouvelle; et le 10 septembre suivant, l'Ecole normale, encore inachevée, ouvrait ses portes pour y recevoir ses premières élèves.

Avec la subvention annuelle du gouvernement et l'aide de la ville de Joliette, les religieuses de la Congrégation ont voulu construire sur l'emplacement de l'ancien manoir de l'honorable Barthélemi Joliette, un édifice digne de figurer parmi les beaux monuments religieux de notre cité, et capable de supporter une avantageuse comparaison avec les autres écoles normales de notre province.

Si elles ont évité, dans la construction, le luxe qui ne saurait convenir à une œuvre religieuse, elles n'ont rien épargné pour donner aux élèves tout ce qui leur est utile. Les lois et les conseils de l'hygiène sont scrupuleusement observés; les classes, les salles d'études, etc., sont grandes et spacieuses; une lumière abondante pénètre partout; l'air pur circule dans chaque pièce; l'ameublement lui-même est fait pour rendre l'étude aussi agréable que possible. La santé physique est donc bien sauvegardée. Ajoutons aussi que le matériel d'enseignement sans être encore absolument complet, comprend cependant les choses importantes que la pédagogie moderne a inventées pour faciliter l'étude. En un mot, s'inspirant d'une expérience longue de deux siècles, les religieuses de la Congrégation ont organisé l'école normale de Joliette de façon à en faire un vrai foyer de formation pédagogique.

Nous venons de rappeler dans ses grandes lignes l'histoire de la fondation de l'Ecole normale; nous avons parlé de son corps et de ses qualités physiques; disons maintenant quelques mots de son âme, de sa vie intérieure, du travail qu'elle accomplit, et par là nous dirons pourquoi l'Ecole normale est née.

D'après leur organisation actuelle, les écoles normales poursuivent un double but: éduquer et apprendre à éduquer. Les jeunes filles viennent y chercher non seulement une culture et une formation personnelles égales, sinon supérieures, à celles que donnent nos couvents; mais en outre elles y étudient la science et l'art de l'éducation, elles s'y exercent à la pratique de l'enseignement. On comprend dès lors l'importance de pareilles écoles, comme aussi l'encouragement qu'on doit leur donner en y envoyant les jeunes filles qui désirent se consacrer à l'enseignement des enfants du peuple.

Certes, loin de moi la pensée de vouloir discréditer tant soit peu la formation pédagogique dans nos couvents; au contraire, je me plais à rendre hommage au mérite très réel de ces jeunes

filles qui, au sortir de ces maisons bénies, se vouent à l'enseignement dans les "petites écoles," où elles obtiennent de beaux résultats, malgré l'insuffisance de leur préparation. Néanmoins, il reste vrai de dire que, toutes choses égales d'ailleurs, les jeunes filles formées dans nos écoles normales sont mieux préparées à remplir leur rôle d'éducatrice, par suite des études qu'elles y ont faites.

L'enseignement à tous ses degrés revêt aujourd'hui un caractère d'universalité et d'intensité tel que, pour être donné avec succès, il exige à la tête de nos écoles des maîtres et des maîtresses éclairés, habiles, ayant la parfaite intelligence de leur profession.

Or de tels maîtres et de telles maîtresses ne s'improvisent pas, ne se forment pas en un jour. Une préparation spéciale, un certain entraînement leur sont nécessaires s'ils veulent réussir, c'est-à-dire donner aux enfants qui leur sont confiés, non pas seulement quelques bribes de catéchisme, de grammaire, d'arithmétique et d'histoire, mais encore et surtout, une solide formation intellectuelle, religieuse et morale. L'éducation primaire, que j'appelle fondamentale, est plus importante qu'on ne semble le croire parfois. Elle a une répercussion considérable sur toute la vie; et quelle que soit la position qu'il occupera plus tard, l'enfant, devenu homme, se ressentira toujours de sa première formation. Il importe donc, en autant que la chose est possible, de ne confier le soin de cette première éducation qu'à des personnes spécialement préparées à cette fin. L'expérience prouve que les aptitudes naturelles, le désir du bien, l'ardeur du dévouement et l'initiative personnelle ne suffisent pas ordinairement pour constituer un bon professeur: ces heureuses dispositions doivent en outre être sagement dirigées, et leur exercice rendu fécond par les avis et par l'expérience de ceux qui ont la pratique de l'enseignement. "Etudier la pédagogie, solliciter et suivre les conseils de guides éclairés, joindre à leurs indications le résultat de ses observations et de ses réflexions personnelles, tel est, pour le professeur, le moyen de progresser dans son art, où les plus habiles eux-mêmes trouvent toujours à apprendre." "L'artisan étudie son métier, le peintre, le statuaire prélude à ses travaux par de longues études, et fût-il arrivé à une habileté consommée, il ne se désintéresse jamais de la théorie de son art." Or, dit St-Jean Chrysostôme, il n'est ni peintre, ni statuaire, ni aucune artiste qui atteigne à la hauteur de celui qui possède l'art d'élever la jeunesse. L'éducatrice manquerait donc à son devoir en négligeant les moyens de se rendre habile dans sa très noble profession, et en ne cherchant pas à s'y perfectionner de plus en plus.

L'enseignement, avons-nous dit, est une profession et une profession pleine de responsabilités. C'est pourquoi on ne doit s'y engager qu'après s'être imposé le travail préliminaire que requiert la formation professionnelle.

Or, la formation professionnelle comporte un double aspect: l'un théorique, l'autre pratique. Ils sont nécessaires tous deux et se complètent l'un l'autre. Il faut de la théorie pour savoir ce que l'on veut faire, pour savoir comment faire, et pour connaître les moyens d'action à adopter en vue de la fin à atteindre. De même que le futur médecin doit apprendre la théorie de la médecine avant de se livrer à l'exercice de sa profession, de même que le futur avocat doit étudier son droit avant de le pratiquer; ainsi la future institutrice doit faire une étude spéciale de la pédagogie avant de se lancer dans l'enseignement. L'institutrice a besoin de connaître, en effet, les règles qui dirigent la pédagogie dans ses opérations, comme aussi les principes sur lesquels elle se base. Sans la connaissance de ces règles et de ces principes, il lui sera impossible d'arriver à la vraie formation de l'esprit, de la volonté et du caractère de l'enfant.

A la théorie il faut joindre la pratique. L'étudiant en médecine ne se contente pas de l'étude faite dans ses livres, il se rend dans les hôpitaux pour y faire de la clinique, il assiste à des opérations chirurgicales conduites par d'habiles médecins; l'étudiant en droit ne se contente pas, non plus, d'étudier ses auteurs, mais il s'exerce à la pratique du droit dans des causes fictives, il suit des procès dirigés par des avocats rompus au métier; ainsi l'institutrice doit s'exercer à la pratique de l'enseignement sous la conduite de professeurs expérimentés.

Un éducateur averti, et dont la renommée s'étend au delà des bornes de notre pays, M. Magnan, Inspecteur général des écoles, disait dans une conférence faite au Monument National, à Montréal: "Compter uniquement sur l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec les années, sans étudier au préalable, avec des maîtres experts dans la science pédagogique, c'est exposer les enfants

à souffrir de l'inexpérience de la maîtresse. Le nombre des élèves qui ont subi d'irréparables dommages dans les écoles mal dirigées, est plus considérable qu'on ne le croit, car il en est de l'esprit comme du corps: la nourriture n'est profitable que si elle est bien préparée pour celui qui la reçoit."

Eh bien! cette théorie de la pédagogie, l'école normale l'enseigne à ses élèves; cette pratique, elle s'efforce de la donner avec tout le soin possible.

Les problèmes de la pédagogie sont multiples et complexes et l'école normale n'a pas la prétention d'apprendre à ses élèves à les résoudre tous et de la meilleure manière; mais elle s'applique à leur en donner une connaissance suffisante, et à leur indiquer les moyens de les résoudre sans trop de difficultés. Par l'étude élémentaire de la philosophie, et en particulier de la psychologie, les élèves-maîtresses apprennent à connaître le sujet même de l'éducation, l'enfant étudié dans sa nature, dans ses caractères généraux, et à la lumière des lois de sa culture physique, intellectuelle, morale et sociale. En pédagogie, elles apprennent d'abord à organiser une école: classer les élèves d'une manière judicieuse; faire une sage répartition des matières scolaires; tracer un bon tableau de l'emploi du temps, etc. De plus, elles se rendent compte du but et des qualités d'un bon enseignement primaire, des méthodes à suivre, des modes à employer, des procédés à prendre pour rendre l'enseignement aussi fructueux que possible.

A cette étude théorique de la pédagogie, les élèves ajoutent la pratique par les classes qu'elles sont obligées de faire à l'école d'application. Et ce contact régulier avec les jeunes élèves de l'école d'application est un exercice très fructueux. En particulier, il permet aux élèves-maîtresses de se dégêner, d'acquérir plus d'assurance devant un public; il les habitue à parler avec plus de soin et de facilité; il leur apprend à discipliner une classe, à diriger un groupe d'élèves; il leur fait connaître enfin la manière de se mettre à la portée des petits enfants pour éclairer leur intelligence et pour former leur volonté.

Voilà donc en résumé l'apprentissage que nos élèves-maîtresses font à l'école normale. Comme tout apprentissage, il ne tend pas à faire immédiatement des expertes, mais il est une excellente préparation à la carrière de l'enseignement.

Est-ce à dire que toutes les normaliennes seront d'excellentes institutrices? Non, assurément. De même qu'une université, si célèbre soit-elle, n'a pas la prétention de croire que tous ses élèves seront d'excellents médecins ou d'excellents avocats, ainsi notre école normale n'a pas la témérité de penser que toutes ses élèves seront des institutrices impeccables. Il y aura toujours des exceptions; mais ces exceptions, tout en les déplorant, tout en souhaitant leur disparition complète, n'infirment en rien la règle générale, à savoir qu'au témoignage des MM. les Inspecteurs, les meilleures institutrices laïques se recrutent parmi les élèves sorties de nos écoles normales.

Tel est le genre de travail que notre école entend accomplir. Mais est-elle en mesure de remplir un tel programme? et d'atteindre un but si élevé? Il faut au moins l'espérer en attendant le moment de cueillir ses fruits.

Toutefois, ne semble-t-il pas que le fait de voir cette école confiée aux religieuses de la Congrégation soit déjà une garantie de succès. Ces religieuses ont à leur crédit des états de service qui les placent au premier rang parmi les éducatrices de notre pays; elles possèdent des méthodes d'enseignement puisées aux sources de l'étude et de l'expérience, en harmonie avec les progrès modernes et non modernistes; et qui font autorité dans le royaume des pédagogues; elles ont enfin, à Montréal, une école normale parfaitement organisée, prospère, et sur laquelle nous essayons de modeler la nôtre.

De plus, nous avons en M. Michaud un professeur fort expérimenté, et qui dans les différents postes qu'il a occupés jusqu'ici a toujours mérité les éloges de ses supérieures. Pour notre part, nous souhaitons voir M. le Professeur demeurer longtemps au milieu de nous pour y poursuivre sa tâche quotidienne. Qu'il continue d'apprendre à nos élèves à additionner avec soin, à soustraire avec équité, à multiplier sans mesure, à diviser avec prudence. En un mot, qu'il leur enseigne bien le calcul, puisqu'il est si important de savoir calculer, soit dans la vie physique soit dans la vie morale.

Quant à nous qui, sur les instances de notre évêque, avons accepté la direction de cette Ecole, nous ne voulons pas faire "d'humilité à crochet" en disant que nous ne sommes rien, nous ne dirons pas non plus, que nous pouvons beaucoup, mais puisqu'on a cru bon nous confier cette charge, nous nous efforcerons de la remplir au meilleur de notre connaissance et avec la plus entière bonne volonté. Conscient de nos faiblesses, comme aussi de nos responsabilités, nous nous appliquerons, avec la grâce de Dieu et le concours généreux de nos collègues, à faire de notre Ecole normale un foyer pédagogique de premier ordre.

Nous voulons, en effet, que l'Ecole normale de Joliette ne soit en rien inférieure à ses devancières dans la province de Québec; nous voulons qu'elle réponde pleinement aux légitimes espérances de ses protecteurs; nous voulons enfin qu'elle soit une riche pépinière d'éducatrices pour les enfants du peuple, de ce peuple que nous aimons, et que nous desirons rendre meilleur en lui fournissant les moyens d'améliorer son éducation.

Et voilà pourquoi l'Ecole normale de Joliette est née. Cette œuvre est nécessaire, du moins très utile à cause des services qu'elle est appelée à rendre à l'enseignement primaire dans ce diocèse; et, à ce titre, elle mérite, croyons-nous, d'être fortement encouragée par tous les vrais amis de l'éducation.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. DE LA BRUERE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs.

Voici, depuis quatorze ans, la neuvième école normale de filles à l'inauguration de laquelle j'ai l'honneur de présider. Ces neuf écoles sont celles de Montréal, de Rimouski, de Nicolet, des Trois-Rivières, de Valleyfield, de Chicoutimi, de Hull, de Saint-Hyacinthe et enfin de Joliette. A ces institutions il faut ajouter la nouvelle école normale classico-ménagère de Saint-Pascal, de sorte que, depuis 1899, dix écoles normales de filles ont été établies et confiées à sept communautés différentes de religieuses institutrices. Quelle magnifique floraison d'établissements de pédagogie dans les divers diocèses de notre province, qui sont à la fois des foyers de lumière, de vérité catholique et comme des points stratégiques destinés à protéger les assises de notre nationalité! Ce n'est donc pas sans une vive satisfaction que je suis venu à Joliette assister à la belle cérémonie de ce jour, car la solennelle apposition du sceau officiel sur la charte de cette maison d'éducation est pour la population de ce beau territoire un motif de réjouissance et d'espoir.

Et donnant un plus grand relief à cette inauguration, je vois ici réunies les sommités religieuses et civiles de ce district; à l'exécution même du programme de cette fête, je signale la participation empressée de Sa Grandeur Monseigneur Forbes dont la province a salué avec joie l'avènement au trône épiscopal de Joliette, mais tous regrettent, j'en suis sûr, que les travaux de la session à Québec, aient empêché l'éminent premier ministre de la province, Sir Lomer Gouin, d'assister à cette fête, de même que le très respecté représentant du comté de Joliette à la législature de Québec, M. Mathias Tellier, qui a su donner à la fondation de cette école normale un concours précieux pour lequel je le remercie sincèrement.

L'œuvre de Monseigneur Archambault

Mais je ne saurais m'empêcher de remarquer, et Monseigneur Forbes me ferait reproche, si j'y manquais, que dans cette salle, au milieu de cette pompe de l'inauguration, il y a une place vide, celle du prélat remarquable et du Canadien de cœur qui fut le premier évêque de ce diocèse, dont la mort inattendue causa tant de regrets dans le pays. Educateur érudit, Monseigneur Archambault, avant son élévation à l'épiscopat, avait rempli avec distinction la charge élevée de Vice-Recteur de l'Université Laval de Montréal et occupait dans le clergé une place préminente par ses fortes études théologiques et philosophiques et sa belle formation littéraire. Devenu évêque, il consacra une grande partie de ses efforts à promouvoir l'instruction dans le domaine

de sa juridiction épiscopale, et l'une des mesures effectives qu'il adopta en cette matière fut l'établissement d'une école normale de filles à Joliette même. Mais à peine avait-il salué les débuts de cette importante maison d'éducation, que Dieu, dans ses desseins impénétrables, le retira de ce monde.

Le nom de cet évêque dévoué n'en restera pas moins attaché à l'œuvre qu'il a fondée, car cette école normale, comme ses devancières, répond à un besoin national, puisqu'elle est destinée à former à l'enseignement les personnes qui seront chargées d'instruire les enfants des nouvelles générations. Monseigneur Archambault en appréciait toute l'importance car, dans ses visites pastorales, il avait remarqué que l'instruction primaire n'était pas, en plusieurs localités, dans les conditions requises pour être vraiment utile aux enfants et les mettre en état de faire bonne figure dans la société. "Ce qui manque aux institutrices, disait-il dans une remarquable circulaire à son clergé, c'est la formation pédagogique, c'est la préparation sérieuse et pratique à l'exercice de leurs sublimes fonctions. L'école normale est le seul moyen de remédier à cette lacune regrettable."

La Congrégation Notre-Dame

Les vœux de l'illustre défunt vont maintenant se réaliser. Sous l'active et haute protection de son zélé successeur, cette école normale va se développer et produire d'année en année de féconds résultats. Nous en avons comme une nouvelle assurance dans le fait que cette école a été confiée à la prudence, à la tendre sollicitude et à l'expérience d'une communauté trop bien connue dans le pays pour qu'on ne soit pas certain qu'elle répondra à l'attente des familles, aux espérances du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et du gouvernement. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame qui, au berceau de la colonie au Canada, furent les premières institutrices du peuple canadien dans la région de Montréal, ont un passé chargé de mérites; depuis deux siècles et demi, elles ont donné la mesure de leur savoir et de leur dévouement. Nous savons que les élèves-maîtresses, confiées à leur garde et à l'habile direction du Principal de cette maison, recevront ici une instruction solide, une éducation religieuse éclairée, car, comme le disait avec autorité dans sa circulaire feu Monseigneur Archambault: "la seule pédagogie vraiment conforme à la mentalité religieuse de notre peuple, la seule vraiment propre à former des professeurs capables de préparer à notre province de Québec des générations fortes et croyantes où revivront intactes les traditions, les mœurs, les institutions nationales, c'est la pédagogie catholique, parce que seule l'école normale catholique respectera le droit de Jésus-Christ à être le vrai guide de l'intelligence et du cœur de notre jeunesse scolaire, seule elle conservera sa religion sainte et la base de notre système d'instruction primaire; seule elle assurera le triomphe final d'idées chères à nos vrais législateurs, au clergé, à la race canadienne-française."

A tous les concours qui ont entouré cette fondation nouvelle, se joignit la générosité de l'évêque, car, vous le savez, Mesdames et Messieurs, Monseigneur Archambault, pour mieux assurer le succès de l'entreprise, a fourni, au nom du diocèse, une somme de \$5,000.00.

Puisque je parle de générosité, je mentionnerai le plaisir qu'éprouvèrent les amis de l'instruction primaire en apprenant que le conseil municipal de Joliette avait bien voulu témoigner sa haute sympathie à la nouvelle institution, en exemptant pendant vingt ans, le couvent de la Congrégation de Notre-Dame de la taxe d'eau et en s'engageant à lui fournir, pour la même période, la lumière électrique jusqu'au montant de \$200.00 par année.

Cette généreuse contribution démontre combien les citoyens de cette ville apprécient l'avantage de posséder une école normale et j'offre mes sincères félicitations au conseil de la municipalité pour l'aide patriotique qu'il a offerte à cette œuvre scolaire.

Je ne veux pas faire de reproches à personne, mais il me sera bien permis de constater que de toutes les localités qui jouissent des précieux services d'une école normale, Joliette est la seule ville, à ma connaissance, qui ait donné aux institutions de pédagogie un témoignage aussi évident de satisfaction et d'encouragement.

L'appel aux élèves.

Mesdemoiselles de l'école normale, c'est à vous maintenant que je m'adresse. Vous avez été les premières à profiter des bienfaits de cette maison d'éducation et vous devez à vos parents bien-aimés beaucoup de reconnaissance pour la louable détermination qu'ils ont prise de vous y placer. Déjà plusieurs jeunes filles ont étudié ici l'année dernière; de nouvelles recrues sont accourues les remplacer, et toutes vous y êtes venues afin d'acquérir les connaissances pédagogiques dont vous avez besoin pour savoir diriger une classe et instruire avec méthode, car, on vous l'a dit, sans doute, pour qu'une institutrice puisse réussir, il ne lui suffit pas de connaître son arithmétique et sa géographie et de pouvoir écrire correctement sa langue, il lui faut de plus savoir enseigner.

En effet, il n'est pas donné à tous de posséder le don de l'enseignement et l'aurait-on naturellement qu'il est encore presque indispensable de connaître tant de procédés utiles que l'expérience a fait découvrir dans l'art si difficile d'inculquer aux autres la science que l'on a soi-même acquise.

Vous devez donc, Mesdemoiselles, vous estimer heureuses et remercier la Providence d'avoir été choisies entre beaucoup d'autres pour devenir élèves d'école normale. Cette maison n'est plus le couvent des années passées; vos compagnes de classe ne sont plus des élèves qui sont à faire leurs cours d'études; vous êtes ici pour apprendre une profession. C'est dire que l'on s'attend à vous voir bien mieux comprendre l'importance des cours de l'école de pédagogie et, par conséquent que l'on a raison de compter sur votre zèle à vous préparer aux fonctions d'institutrices. Les progrès de vos études seront d'autant plus complets que vous vous pénétrerez davantage de l'importance de votre mission.

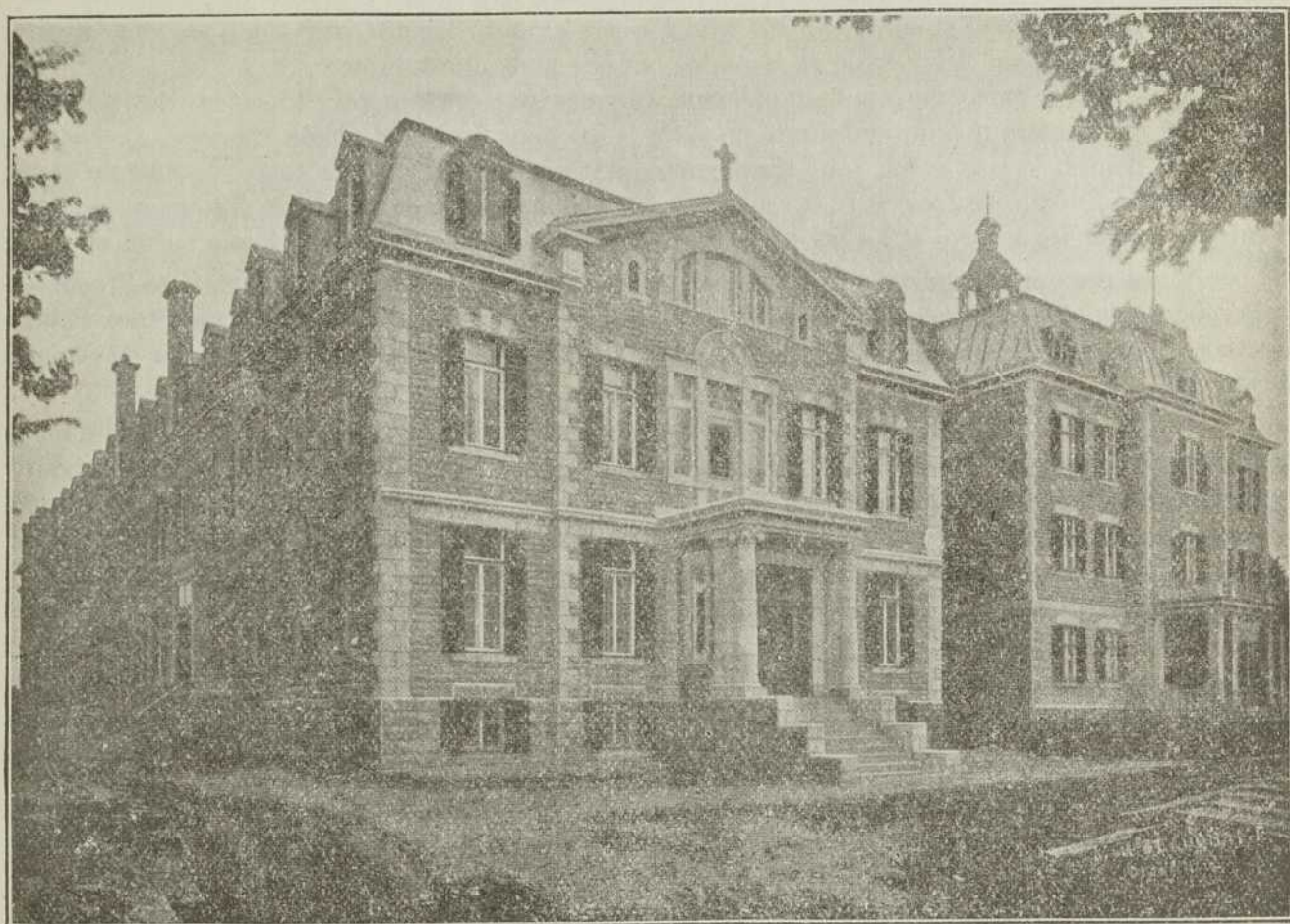
La mission d'enseigner.

Cette mission, Mesdemoiselles, est auguste. Il vous faut en l'accomplissant correspondre aux vues mêmes de Dieu, et l'école normale est pour vous le lieu où vous pourrez acquérir l'aptitude professionnelle et la notion exacte des devoirs que vous aurez à remplir. Au cours de cette année scolaire, vous ne perdrez pas de vue que vous avez choisi une carrière qui exige beaucoup de dévouement et de désintéressement. En effet, la maîtresse d'école chargée de la tâche d'instruire la jeunesse, ne doit pas se laisser détourner de sa voie par les distractions et les bruits de l'extérieur; il lui faut travailler à la solide éducation de ses élèves en donnant l'exemple des vertus qui distinguent la jeune fille vraiment chrétienne.

Je vous souhaite, Mesdemoiselles, une année fructueuse en bons résultats pour votre formation pédagogique. Vous êtes comme les pierres d'assises du nouvel édifice, et les regards du public sont tournés vers vous. Justifiez par votre ardeur à l'étude les espérances que vous faites concevoir et donnez à l'école normale l'élan dont elle a besoin pour que de nombreux essaims de jeunes filles viennent puiser à cette source féconde l'enseignement et la formation qui en feront des institutrices dignes de leur mission.

M'adressant à M. le Principal, je lui dirai: vous qui comprenez si bien la tâche laborieuse que votre évêque vous a demandé de remplir, je vous mets en main, en toute confiance, la direction de l'enseignement à donner aux élèves-maîtresses qui, désireuses de s'initier à l'art si difficile d'instruire les enfants, sauront accepter avec reconnaissance les conseils sages et pratiques que vous voudrez bien leur donner. Vous avez comme coopératrices des femmes parfaitement au fait des méthodes éducatrices et dans M. Zénon Michaud un homme expérimenté dont le mérite et la capacité ont été signalés par sa promotion même au professorat de l'école normale. Grâce à une direction aussi intelligente et si dévouée, cette institution pédagogique se développera pour le plus grand avantage de l'intéressante jeunesse de la belle région dont Joliette est le centre intellectuel.

Puisse la population de ce diocèse recueillir les fruits les plus savoureux de cette maison d'éducation dont j'ai salué avec bonheur la fondation.



L'ECOLE NORMALE DE JOLIETTE

DISCOURS DE M. J.-A. GUIBAULT, MAIRE DE JOLIETTE.

Monseigneur,

Monsieur le Surintendant,

Mesdames et Messieurs.

Je n'ai que quelques mots, quelques mots seulement, à vous dire.

Je regrette que des occupations quelque peu nombreuses, survenues à la dernière heure, m'aient empêché de me mettre en état de vous présenter des considérations mûries dans le silence du cabinet, de vous offrir des paroles quelque peu éloquentes, des phrases quelque peu artistement agencées.

Je le confesse en toute humilité, je n'ai pas hélas! préparé de discours de circonstance.

Je sais, d'ailleurs, qu'il y a ici des maîtres de la parole qui vous ont dit et qui vous diront les choses qu'il faut dire, qui vous les ont dites et qui vous les diront de la manière dont il faut les dire.

Quant à moi, je veux vous dire, tout simplement, que j'aime notre Ecole normale et que j'en suis fier.

Je l'aime et je l'admire pour sa jeunesse exubérante, si pleine de charmes, si riche d'espérances.

Dans notre humble famille, elle est la dernière née, et c'est peut-être à cause de cela, c'est sans doute même à cause de cela que nous l'aimons davantage, que c'est vers elle que vont nos plus tendres affections; elle est la plus jeune c'est-à-dire la plus chérie, la plus choyée; elle est fillette, fillette la plus gentille qui soit; elle a pour elle la jeunesse et la beauté, son intelligence est vive et son cœur est bon; en faut-il davantage pour vous dire qu'elle est l'ange du foyer.

Quant à moi, je suis venu vous dire, tout simplement, la tristesse profonde que j'éprouve au souvenir de cet Evêque éminent trop tôt ravi à notre amour, disparu trop tôt pour voir fleurir et s'épanouir l'œuvre si chère créée et fécondée par ses soins apostoliques.

Quant à moi, je suis venu, tout simplement, adresser un cordial merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à doter Joliette de cette jeune mais florissante institution.

Quant à moi, je suis venu, tout simplement, déposer mes plus respectueux hommages aux pieds du doux Evêque de Joliette et le remercier de la sollicitude si paternelle et si touchante dont il entoure toutes les œuvres et les choses de son diocèse, et en particulier son Ecole normale.

Je viens remercier monsieur le Surintendant de l'Instruction publique, monsieur l'Inspecteur général, et les distingués visiteurs qui les accompagnent, de l'honneur qu'ils nous font et du plaisir qu'ils nous causent en venant prendre part à cette fête inoubliable et la rehausser de l'éclat de leur présence.

Quant à moi, je suis venu tout simplement, payer un juste tribut de reconnaissance et d'admiration à monsieur le Principal, aux Dames de la Congrégation et au Personnel enseignant, pour le zèle, le dévouement et la compétence qu'ils ont déployés au service de cette maison naissante, il est vrai, mais si remplie de promesses d'avenir.

La ville de Joliette, que bien humblement je représente en ce moment, a fait quelque chose pour cette Ecole normale. Je sais et je confesse qu'elle a fait peu de chose; mais je suis heureux de dire, et je suis fier de proclamer qu'elle a fait quelque chose. Et quant à moi, je suis venu vous dire que je n'aurais pas eu le courage de me rendre ici, du moins comme maire de cette ville, si j'avais dû avoir la honte d'y venir avouer que Joliette, que la ville de Joliette, dont je suis orgueilleux, avait une seule fois, et cette fois-là en particulier, manqué à son devoir.

Que notre Ecole normale vive, qu'elle grandisse et prospère, qu'elle accomplisse sa mission bienfaisante, qu'elle répande au loin et partout les fruits précieux de l'éducation catholique et française, pour la gloire de Dieu, pour le triomphe de l'Eglise, pour le bien de notre cher et doux pays.

DISCOURS DE M. L'ABBE A. BONIN, CURE DE ST-BARTHELEMI.

Monseigneur,

M. le Surintendant,

Mesdames et Messieurs.

Comme l'acteur qui joue le 20^e rôle de la pièce, j'apparaîtrai sur la scène pour ne dire qu'un mot. On fait aujourd'hui, l'inauguration solennelle de la nouvelle Ecole normale de Joliette. Je félicite les Révérendes Sœurs qui se dévouent à cette œuvre, comme je loue la mémoire vénérée de feu Monseigneur Archambault, qui avec toute son ardeur a travaillé à son établissement, la libéralité du Gouvernement Provincial qui a fait sa large part.

Cette maison est destinée à faire beaucoup de bien, car c'est ici que vont se former nos futures institutrices pour l'accomplissement de leur mission si importante et leur double apostolat—l'apostolat des parents et celui du prêtre.

I

L'Apostolat des parents.—L'enfant a pour première institutrice sa mère—sa mère qui lui enseigne à parler, lui donne des leçons de choses, lui fait connaître son origine, sa fin, le Dieu créateur, le Dieu Sauveur, etc. On a dit que la femme parle beaucoup. C'est peut-être vrai, mais c'est un bienfait pour l'humanité. C'est une nécessité. Institutrice, elle doit parler sans cesse, parler le plus possible et le mieux possible. Continuez, Mesdames, et vous aurez mérité le premier prix d'enseignement.

L'institutrice, ou la maîtresse d'école, pour me servir de la vieille expression du XVII^e siècle, encore en usage dans cette Province, continue l'œuvre de la vraie mère de famille et des parents, travaille à développer la jeune intelligence de l'enfant, forme son cœur au bien et discipline son caractère par la règle, pour en faire un sujet utile à la famille et à la société.

Pour cela elle dépense son temps, ses forces, sa vie. Ce qui manque à nos institutrices le plus souvent ce n'est pas l'instruction, elle ont leur brevet de capacité; ni le travail, elles emploient tout leur temps; ni de dévouement, elles en ont plein le cœur; mais c'est la méthode.

C'est ici qu'elles l'apprendront, et un brevet élémentaire d'école normale vaudra mieux selon moi pour l'enseignement qu'un brevet académique sans formation pédagogique.

II

L'apostolat du Prêtre.—Le prêtre enseigne les préceptes divins, la doctrine évangélique tous les dimanches de l'année et toutes les années de sa vie. L'institutrice qui travaille à la formation du cœur fait connaître ces préceptes divins—cette doctrine parfaite de l'Evangile; et tout en enseignant l'histoire, la grammaire et l'arithmétique, qui en soi ne sont pas des matières religieuses, mais doivent s'unir, s'échelonner sur la religion pour la formation sérieuse de l'homme, elle imprègne son enseignement de christianisme. C'est ce qui fait dire à un ministre presbytérien des Etats-Unis: "que l'Eglise catholique est la seule qui s'occupe comme il convient du développement spirituel de l'enfant, et que grâce à ses écoles paroissiales elle est destinée à devenir l'Eglise universelle en Amérique. Le Credo qui réunira un jour tous les citoyens de cette république sera le Credo de l'Eglise Catholique." La somme de bien donnée par l'institutrice est incalculable comme on le dit et comme on le voit; c'est pourquoi aidons-la, protégeons-la, soutenons-la, défendons-la.

Louis Veuillot, ce grand et spirituel penseur du siècle dernier, écrivant pour ses sœurs au Couvent des Oiseaux à Paris, son beau livre "Agnès de Louvens," s'occupe surtout d'éducation. Il estime que les connaissances d'une femme en sus de la grammaire habituelle, de l'arithmétique et d'une chronologie élémentaire importent peu, mais comment elle pense, juge et saura se conduire, dans quels principes elle trouvera sa force, dans quelles idées elle puisera sa consolation, sur quelles convictions elle assoiera le rigide amour de ses devoirs..... voilà l'essentiel. Oui voilà l'essentiel, apprendre à la femme à penser, à juger et à se conduire, à avoir des principes vrais, des idées sûres, des convictions profondes. C'est l'éducation vraie, attendue, demandée, c'est le total de l'éducation.

Donnez-la cette éducation à vos élèves, si vous en êtes capables, car malgré vos aptitudes, vos talents et votre dévouement, vous ne réussirez pas toujours; et la femme comme l'homme sera ce que son éducation l'aura faite. Et si vous voulez savoir comment une femme pense, juge et se conduit, regardez sa toilette, ses goûts, ses sorties.

Je finis en rappelant un souvenir. Le noble seigneur qui habitait ce château, dans le prolongement duquel nous sommes, il y a un demi siècle, fut un bienfaiteur insigne de l'éducation. Il savait que l'école est la grande voix de l'humanité religieuse, morale et intellectuelle; qu'elle est le grand sillon de lumière qui éclaire le monde: il avait entendu ce sophiste de France de l'avant dernier siècle dire et répéter: l'Ecole sans Dieu. Il avait vu applaudir cet empoisonneur public qu'on aurait dû chasser avec des verges; il avait vu ce rhéteur, qui fut grand par quelques accents, donner naissance à une foule de petits rhéteurs qui ont répété eux aussi: l'Ecole sans Dieu—et l'école sans Dieu perdra la France.

Sachant tout cela, il s'est dit comme Napoléon 1^{er}: "Il faut faire des élèves qui sachent être des hommes: et l'homme ne peut être homme, s'il n'a pas Dieu; car sur quel point d'appui placera-t-il son levier pour soulever le monde, le monde de ses passions et de ses fureurs? L'homme sans Dieu on l'a vu en 1793 et ailleurs, on ne le gouverne pas, on le mitraille."

Barthélemy Joliette savait tout cela, réfléchissait à tout cela.

Un jour, dans ce château nouvellement construit, promenant ses regards sur les avenues de son parterre, sur ces riches plantations d'arbres parfaitement alignées, admirant les vastes pièces de son manoir, gravissant les marches de son royal escalier tournant, contemplant ces plafonds

fraîchement peints, ces armoires emmurées, ces peintures, ces décors, le tout parfaitement accommodé au beau style de l'époque, il fut saisi d'une rêverie en s'assoupissant profondément dans son large fauteuil seigneurial. Il fit là l'un de ces rêves merveilleux et féconds. Il voyait sortir de terre une maison, petite à sa base, mais grandissant et grandissant toujours, s'élargissant toujours, s'élevant à une hauteur considérable, et d'où sortaient, nombreux comme un essaim d'abeilles, brillants comme une myriade d'étoiles, une foule innombrable de fils se répandant en tout sens, comme un grand sillon de lumière pour éclairer le monde et disant à tous les hommes de la terre: honneur, justice, religion, patrie.

Sortant de ce rêve, comme d'une léthargie profonde, il songe à le réaliser: et B. Joliette, qui déjà avait donné à ses propres frais une église pour les besoins de sa ville naissante, jette les fondations d'un collège auquel il donne son nom, y installe un ordre religieux pour assurer un enseignement chrétien et le voit avec orgueil prospérer et grandir, comme il voit aujourd'hui son riche manoir héritier de l'enseignement chrétien, religieux et pédagogique. Ses vœux sont réalisés et aujourd'hui au ciel son âme sourit à cette fête, faite dans son château si brillamment et si heureusement transformé; et ses mains comme celles de sa noble dame se lèvent pour bénir les continuateurs de leurs œuvres: le rêve de Barthélemi Joliette étant triplement réalisé par son collège, ce couvent et cette école pédagogique.

DISCOURS DE M. C.-J. MAGNAN, INSPECTEUR GENERAL

Monseigneur,

Monsieur le Surintendant,

Mesdames et Messieurs,

L'inauguration de l'Ecole normale de Joliette ajoute un nouveau chapitre, et non le moins intéressant, à l'histoire de l'enseignement en notre province. Cette nouvelle institution pédagogique a été confiée à une communauté enseignante renommée, à qui notre province doit une lourde dette de reconnaissance. Depuis plus de deux cents ans, les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame mettent au service de l'Education en ce pays, un dévouement inlassable soutenu par une compétence professionnelle reconnue.

C'est un sentiment de reconnaissance qui, depuis une décade, a déterminé le gouvernement à reconnaître publiquement le mérite de ces communautés distinguées, qui se nomment les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les Ursulines, les Sœurs du Bon Pasteur, les Sœurs de l'Assomption, les Sœurs de Jésus et de Marie, les Sœurs Grises et les Sœurs de la Présentation de Marie. D'autres congrégations, très méritantes aussi, recevront avant longtemps, je l'espère, la consécration officielle de leur haute valeur pédagogique. Et ce ne sera que justice. Il y a plus de deux siècles, les communautés religieuses de femmes ont su allumer le flambeau de la science en ce pays, flambeau qui s'est transmis dans chaque foyer de génération en génération par les soins de nos vaillantes mères, qui avaient reçu—au prix de quel sacrifice alors—dans un modeste couvent, une solide éducation chrétienne doublée d'une instruction primaire supérieure.

Les temps sont changés. Aujourd'hui, dans presque tous les villages il y a un couvent, et dans chaque rang, on rencontre une école primaire. Le personnel enseignant féminin seul ne comprend pas moins de 9,700 institutrices religieuses et laïques, dont 5,700 institutrices laïques. Il importe donc que cette immense armée d'éducatrices laïques soit préparée à remplir la plus sublime comme la plus difficile des tâches. Aussi, il restera à l'honneur de votre longue et fructueuse administration, M. le Surintendant, d'avoir été spécialement marquée par toute une floraison d'écoles normales, indice certain d'un progrès pédagogique sérieux.

On sait de quels soins affectueux et prévoyants vous avez entouré la naissance de chacune de ces maisons bénies.

Et l'histoire dira aussi à la louange du Premier Ministre actuel de notre province, que sous sa sage direction, l'Instruction publique, chez nous, aura pris un essor considérable à tous les degrés.

Le rôle des écoles normales

L'année 1898 marque une date importante dans les annales pédagogiques de la province. Cette année-là, une nouvelle école normale de filles était ouverte à Montréal, et le Bureau central remplaçait les vingt-quatre bureaux locaux qui avaient, jusque-là, depuis 1846, distribué à leur guise des diplômes d'enseignement. L'importance de la pédagogie venait d'être proclamée une fois de plus, et la nécessité d'une formation professionnelle sérieuse reconnue par tous. De 1857 à 1898, une seule école normale de filles fut préposée à la formation des institutrices laïques. Malgré l'excellence de l'Ecole normale Laval confiée à la garde des Dames Ursulines de Québec, éducatrices de premier ordre, en dépit de la haute compétence des Principaux qui se succédèrent à Laval, de Monseigneur Horan à Monseigneur Rouleau, cette institution ne pouvait suffire à la tâche toujours grandissante. La création de plusieurs écoles normales de filles devenait donc urgente.

Et M. le Surintendant, ce fut votre tâche de préparer les voies, d'aplanir les difficultés, facilitant ainsi la fondation d'une école normale par diocèse. La délicatesse de vos procédés et votre grande discrétion voilèrent souvent le mérite de vos constants efforts, mais les promoteurs de nos écoles normales diocésaines, Nos SS. les Evêques, se plaisent à dire quelle part vous revient dans la fondation des écoles normales, depuis 1898.

Les écoles normales, on ne saurait trop louer les efforts généreux dont elles sont témoins et reconnaître publiquement le bien qu'elles font. En vertu de mes fonctions d'Inspecteur général, j'ai le grand honneur de pénétrer intimement dans ces maisons, de voir à l'œuvre ceux et celles qui s'y dépensent au service d'une cause si haute et si noble que les personnes qui s'y consacrent méritent le beau titre d'apôtre.

Apôtres, en effet, sont ceux et celles qui dépensent leur santé et leur talent dans l'œuvre éminemment chrétienne et nationale de la formation des futurs éducateurs de la jeunesse.

Quand on réfléchit bien à cette vérité si simple en apparence, mais si profonde. "Tel maître, telle école", l'on se pénètre mieux de l'importance de la formation professionnelle chez l'institutrice. Le Chanoine Barrès, l'un des auteurs pédagogiques les plus distingués de notre époque, a récemment proclamé cette vérité dont on semble encore douter en certains milieux: "Tout métier suppose un apprentissage préalable, toute profession est précédée d'une sorte de noviciat. Il ne saurait en être autrement de l'œuvre de l'éducation; il y faut une préparation d'autant plus grande que la profession est plus importante et plus difficile".

Combien cet auteur n'a-t-il pas raison? Etre vraiment éducateur, n'est-ce pas être en possession de ces triples qualités morales, intellectuelles et physiques qui font dire du maître qui les possède ce que Tertullien disait du philosophe de son temps: "Son extérieur est un langage et sa conduite un enseignement"?

En plus d'une haute et chrétienne conception de ses devoirs, d'une science pédagogique parfaitement assimilée et de connaissance aussi variées que solides, l'instituteur doit posséder cette charité, ce tact, cette délicatesse qui assurent l'efficacité de son enseignement et qui en font le charme.

Mme Necker disait aux institutrices de son temps: "Il faut conduire les enfants comme les zéphirs agitent les arbres au printemps, pour hâter leur verdure et leur accroissement, sans faire tomber leurs feuilles, ou leurs fleurs."

Il faut aussi, durant son séjour à l'école normale, que la future institutrice acquière l'esprit de sacrifice et ouvre son âme toute grande à l'idéal chrétien, seul capable de nous convaincre de cette haute pensée de Monseigneur Gerbet: "Toute la vie humaine se compose de petites actions qui accomplissent de grands devoirs".

Et en plus de cette haute culture morale, l'instituteur doit posséder tous les secrets de son art: *l'art de conduire les enfants*.

L'élève-institutrice n'aura pas trop de trois années pour les acquérir et s'en pénétrer, ces secrets. On ne peut le nier, les aptitudes naturelles, le désir de bien faire, le dévouement ne suffisent pas pour faire un bon maître. Il importe que ces précieuses qualités soient renforcées, dirigées par la formation professionnelle.

M. le Principal rappelait, il y a un an, ces paroles de saint Jean-Chrysostôme: "Ni peintre, ni statuaire, ni aucun artiste atteint à la hauteur de celui qui possède l'art d'élever la jeunesse". Mais que fait l'artiste véritable?—il prélude à ses travaux par de longues études.

De la formation des éducatrices

Mesdemoiselles les élèves-institutrices, c'est ce que vous avez commencé à faire au cours de cette année normalienne. Non seulement vous vous préparez à la vie sociale, qui a ses responsabilités et ses écueils de toutes sortes, mais vous fourbisiez surtout vos armes afin d'entrer dans cette armée des courageuses, les institutrices, éprises de la plus belle des causes dont elles préparent le triomphe. C'est pourquoi vous vous prêtez avec tant de bonne grâce aux leçons de votre distingué Principal, de votre dévoué professeur et de vos excellentes maîtresses. Et chaque jour votre intelligence s'ouvre de plus en plus aux vérités pédagogiques qui vous sont exposées. Vous comprenez de mieux en mieux que le programme d'études, bien que détaillé, n'en laisse pas moins une large part à l'initiative de l'institutrice; que le meilleur livre élémentaire, c'est la voix du maître; que les procédés sont indispensables dans l'enseignement, car sans ces industries ou expédients, les meilleurs modes et les méthodes les plus efficaces courent le risque de manquer leur but. Le rôle de la leçon orale vous apparaît maintenant dans une meilleure lumière, et vous êtes désormais convaincues que c'est par la parole, "une parole toujours correcte, animée, vivante, que l'instituteur prend contact avec ses élèves, qu'il éveille et soutient leur attention, qu'il les forme à l'observation, qu'il les provoque au raisonnement", suivant l'expression si juste du programme du Comité catholique. Et c'est encore le tableau de l'emploi du temps, la préparation des classes, les études personnelles, moyens efficaces d'assurer une bonne discipline à l'école. On vous l'a dit: "Classe bien préparée, classe bien donnée". Une classe bien donnée rend agréable le plus pénible labeur aux élèves, en captivant leur attention et en éveillant leur curiosité.

Enfin, ici, Mesdemoiselles, vous êtes à la grande école du devoir, dont vous saurez faire pénétrer les salutaires leçons dans toutes les municipalités où il vous sera donné d'enseigner.

Après votre séjour à l'école normale, vous collaborerez au grand œuvre national et religieux qui s'élabore dans la silence vivifiant d'une abnégation admirable, depuis l'Université et le Collège jusqu'à l'Académie et au Couvent. L'école primaire est la pierre angulaire de ce temple imposant que nos devanciers, prêtres et laïques, ont su élever à l'éducation française et catholique en cette province, au prix des plus lourds sacrifices. Le bien que vous ferez ne fera pas de bruit, mais il n'en sera pas moins efficace.

DISCOURS DE M. J.-P.-O. GUILBAULT, M. P.

Monseigneur,
Monsieur le Surintendant,
Mesdames et Messieurs,

Je regrette infiniment que ma santé ne me permette pas l'attitude respectueuse qui devrait être la mienne devant un auditoire aussi distingué. Vous voudrez bien me permettre de garder mon siège et imaginez-vous pour quelques instants voir en moi un humble conférencier ayant devant lui la petite table et le verre d'eau traditionnels.

J'ai écouté avec grand intérêt les éloquents discours qui ont été prononcés et les allusions faites à la mémoire de l'honorable M. Joliette qu'on a représenté, et avec quelle justice! comme ayant toujours été l'ami dévoué de l'éducation.

En ce jour mémorable de l'inauguration de l'Ecole normale, il me semble que les mânes du fondateur de cette ville ont dû tressaillir d'allégresse, et si le bronze érigé à sa mémoire, tout près d'ici, pouvait s'animer et prendre vie, ses lèvres s'ouvriraient pour laisser tomber ces paroles: "Je suis fier de ma ville! je suis fier de mon œuvre!"

Pendant que les orateurs qui m'ont précédé vous adressaient la parole, un souvenir de collègue a traversé ma mémoire, un vers de Virgile, "*Sic vos non vobis, melli fecatis apes*: Petites abeilles, il n'est pas pour vous le miel délicieux que vous amassez, d'autres le dégusteront." Ce vers s'applique à vous, Mesdemoiselles. Futures jeunes institutrices, vous donnerez tous vos soins aux enfants qui vous seront confiés; vous aurez à modeler de jeunes âmes ouvertes et candides et votre mission sera de les parer de grandeur et de beauté, de les orienter vers le bien; malheureusement bien des fois votre travail passera inaperçu, on l'oubliera et les professeurs qui, dans la suite, seront chargés de ces élèves que vous aurez formés, passeront bien souvent pour avoir tout le mérite de leur développement intellectuel. Cependant vous serez, vous, les modestes institutrices, les causes premières de ces succès qu'on applaudira.

Dans le champ immense de la civilisation moderne, vous aurez fait le geste du semeur auguste, mais la blonde moisson réjouira-t-elle vos yeux? Néanmoins, sans vouloir d'autre satisfaction que celle du devoir accompli, sans vous préoccuper des applaudissements, acquittez-vous de votre noble tâche, dévouez-vous, Mesdemoiselles, à l'instruction de la jeunesse comme l'ont fait tant d'apôtres de l'éducation. Marchez fièrement sur les traces de Marguerite Bourgeoys; ajoutez un nouvel anneau d'or à cette chaîne ininterrompue des dévouements qui se sont succédés chez nous depuis la découverte de notre Canada. Et si les circonstances ont voulu donner une certaine autorité à mes faibles paroles, permettez-moi de vous féliciter de vos généreuses dispositions et de vous dire au nom de ceux qui m'entendent, comme en mon propre nom: "En remplissant dignement votre noble mission d'éducation, vous aurez bien mérité de la Patrie."

RESUME DE L'ALLOCUTION PRONONCEE PAR S. G. MGR FORBES, EVEQUE DE JOLIETTE.

Remerciements aux orateurs qui ont précédé: M. le Surintendant de l'Instruction publique, M. le Principal de l'Ecole, M. le Maire de Joliette, M. l'abbé R. Bonin, M. Magnan, Inspecteur général des Ecoles et M. le député Guilbeault.

Joie pour l'Evêque de Joliette de voir consacrée l'œuvre si chère au cœur de son illustre et regretté prédécesseur, Monseigneur Archambault, son Ecole normale. . . . Honneur et gratitude à sa mémoire pour toutes les belles et grandes choses qu'il a créées en ce jeune diocèse. Mais surtout honneur, respect, et reconnaissant souvenir pour ce qu'il a fait pour l'instruction à tous ses degrés. On peut dire qu'il s'est dévoué pour cette belle cause. De fait la mort l'a trouvé dans la tâche qu'il avait entreprise de se faire "maître d'école": frappé à mort à St-Thomas de Joliette au début d'une tournée qu'il se proposait de faire dans les maisons d'éducation de son diocèse. Quel bel encouragement pour nous, quel exemple pour les demoiselles futures institutrices à poursuivre avec ardeur la profession qu'elles ambitionnent.

S'inspirant du programme exécuté: en commentant l'allocution de M. le Principal, lequel établissait la nécessité de l'école normale, Monseigneur considère cette nécessité pour l'instruction première dans un diocèse en la comparant à la nécessité des séminaires pour la formation des clercs. Nos institutions religieuses sont pour les religieuses qui enseignent non seulement des Noviciats pour leur formation religieuse, mais comme des écoles normales, des écoles pédagogiques. Plus de la moitié des institutrices, des maîtresses à l'école primaire ne sont pas des religieuses, elles n'ont pas l'avantage des religieuses. Les écoles normales doivent être pour elles comme les noviciats de l'état qu'elles vont embrasser. Grâce à nos Seigneurs les Evêques et grâce à la générosité et au patriotisme de nos gouvernants, depuis quelques années plusieurs écoles normales ont été fondées.

D'autres nombreuses vont surgir et répondre au besoin impérieux qui se fait sentir.

Cette école a commencé avec 19 élèves, la deuxième année en compte 34—je prédis, et grâce au zèle que MM. les curés qui sont ici présents vont déployer dans leurs paroisses, je ne crains pas d'être faux prophète, je prédis que l'an prochain elles seront plus de 60.

Mesdemoiselles.—Laissez moi vous féliciter et vous remercier de la part que vous avez prise dans cette fête, vous l'avez faite charmante, touchante, par la délicatesse et la distinction de vos chants, de votre dissertation distinguée, de vos adresses, sans oublier l'honorable Premier Ministre dont nous regrettons l'absence forcée.

Vos chants ont été délicieusement choisis. Vous avez chanté "la Mère". Vous avez chanté: "Honneur à Marguerite....."

.....Un peuple entier lui doit ses mères" C'est la voix de la reconnaissance que vous avez prise, c'est l'exemple que vous devrez suivre, dans le dévouement obscur de la maîtresse aux petits, que vous vous êtes proposé à vous-mêmes.

Ces "petits" vous les avez chantés avec Chaminade, oh! combien délicatement, en faisant revivre sous nos yeux la douce scène de Jésus avec les petits enfants.

Votre profession sera toute d'amour pour les enfants. Vous avez rappelé dans ce chant ce que Notre-Seigneur a dit: "Ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à Moi que vous le faites." Voyez dans cette parole la grandeur de votre mission: l'Enfant un autre Christ, l'Enfant assimilé à Jésus-Christ. En un sens, on peut dire que l'enfant est une sorte de sacrement contenant mystérieusement Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que cette pensée basée sur la parole du Divin Maître vous soutienne et vous fasse estimer et aimer l'état qui sera le vôtre. Par cet état, vous pourrez en un sens, mais très vrai, communier à Notre-Seigneur.

Vous avez dit "l'Institutrice que vous voulez être" Vous le serez, vous l'avez en quelque sorte professé,—Vous serez des maîtresses chrétiennes, vous aurez soin de l'âme, de l'intelligence de vos élèves, vous cultiverez en eux la vie morale. Vous vous acquitterez noblement, courageusement de votre sublime apostolat, de votre mission qui parfois sera héroïque, mais, qui si vous êtes fidèles, vous assurera, vous l'avez dit vous-mêmes, en vous appuyant sur la parole sacrée, la prédestination.

ADRESSES LUES LORS DE L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE.

A Sa Grandeur Monseigneur J.-G. Forbes,
Evêque de Joliette.

Monseigneur,

L'un de nos orateurs et de nos écrivains les plus distingués a dit: "L'épiscopat canadien "est l'une des forces et l'une des gloires de notre nationalité. Il a jeté dans notre sol le fondement d'institutions bienfaisantes dont nous saluons tous les jours le glorieux épanouissement".

Jamais cette parole de l'honorable Monsieur Chapais ne nous a semblé plus juste qu'à cette heure, où l'Ecole normale de Joliette reçoit sa consécration. Fondée par votre illustre prédécesseur, Monseigneur, elle reçoit aujourd'hui, par votre ministère auguste, les bénédictions de la sainte Eglise, et continuera, sous votre direction éclairée, à marcher dans la voie du progrès. Il nous sera doux, en effet, Monseigneur, de puiser dans les leçons que nous recevrons de Votre Grandeur, l'art de faire monter dans la lumière et dans l'amour des âmes d'enfants, créées uniquement pour Dieu.

Dans ces leçons, nous apprendrons l'art d'orienter l'intelligence des petits vers la vérité et leur volonté vers la vertu; de répandre partout, en un mot, ce que l'éminent officier qui préside aux destinées de l'enseignement dans cette province a si bien nommé: la fécondité du bien.

Pour obtenir de tels résultats, Monseigneur, nous sentons vivement ce que réclame notre vocation magnifique d'institutrices. Nous comprenons qu'à une époque où l'éducation devient de plus en plus difficile, nous devons être partout la bonne odeur de Jésus-Christ et les humbles auxiliaires du sacerdoce. C'est l'idéal que nous trace, tous les jours, le prêtre vénéré qui nous consacre sa jeunesse sacerdotale et la fleur de son activité.

C'est aussi ce qu'attendent de nous ces personnes remarquables, hommes d'église ou citoyens d'élite, qui ont voulu donner à votre Grandeur un témoignage de sympathie en assistant à cette séance. Qu'ils en soient remerciés!

Mais notre reconnaissance profonde s'adresse surtout à vous, Monseigneur, qui nous avez donné, depuis quelques mois seulement, tant de preuves de bonté, de charité et de dévouement apostolique.

A L'HONORABLE P. BOUCHER DE LABRUERE, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monsieur le Surintendant.

L'Ecole normale de Joliette, en vous offrant sa très profonde reconnaissance pour l'honneur que vous daignez lui faire aujourd'hui, vous exprime aussi ses espoirs de grandir vigoureuse et prospère, pendant bien des années, sous votre égide bienfaisante.

Vous éprouvez, il nous semble, un charme particulier à voir son berceau placé sur les assises du vieux manoir d'un de vos ancêtres dans l'amour de l'éducation et de nos traditions nationales: L'Honorable Louis Barthélemi Joliette. Véritable patriote et homme de progrès, il avait voulu donner à cette ville le nom de l'Industrie, mais il croyait, comme vous le croyez, Monsieur le Surintendant, qu'il suffirait peu que nos champs fussent couverts d'abondantes moissons, si l'Education ne devait pas former, en même temps, les citoyens intègres et les chrétiennes généreuses qui sont la vraie gloire de nos foyers canadiens.

La plus jeune de vos Ecoles normales, vous amènera souvent, nous l'espérons, Monsieur le Surintendant, dans notre paisible cité. Si Joliette ne possède pas encore la culture attique qui caractérise Québec, la ville chère à votre pensée, elle vous offrira la cordialité de son accueil et les progrès réalisés par vos élèves normaliennes. Vous viendrez dans ce "jardin de plaisance", comme appelle sa communauté, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame; vous y verrez l'épanouissement de la fleur à la corolle blanche et au cœur d'or que votre sollicitude aura protégée et cultivée.

Et votre regard, comme votre sourire, iront encore, bienveillants toujours, à l'enfant de la première éducatrice de Ville-Marie: la vénérable Marguerite Bourgeoys.

A L'HONORABLE SIR LOMER GOVIN, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Monsieur le premier ministre,

Il y aura bientôt quatre ans, le premier évêque de ce diocèse, Monseigneur Joseph Alfred Archambault, au retour d'une séance du Conseil de l'Instruction publique, disait, dans l'enthousiasme de son âme d'éducateur et d'apôtre: "C'est entendu: Joliette aura son Ecole normale!"— Ce fut un beau jour dans la vie du très distingué prélat, que celui où vous aviez voulu l'assurer que, désormais, les institutrices des écoles primaires de son diocèse recevraient une formation spéciale, avant de se livrer à l'enseignement.

Le rêve de celui qui repose aujourd'hui dans le sein de Dieu est devenu une réalité. L'Ecole normale de Joliette prend officiellement rang et place parmi les foyers d'éducation auxquels le gouvernement de Québec accorde sa protection d'une manière plus particulière. Nous lui offrons, en votre personne, notre très vive reconnaissance.

Nous ne prétendons pas, Monsieur le premier ministre, à une maturité au-dessus de notre âge. Nous ne connaissons guère la politique et ses complications. Notre inexpérience ne va pas pourtant jusqu'à ignorer les responsabilités et les rudes labeurs de l'homme d'Etat. C'est pourquoi notre prière appelle sur votre vie les bénédictions d'en haut. Oserons-nous ajouter que la plus respectueuse admiration s'unit à la gratitude parfaite pour inspirer ces demandes que nous adressons à Dieu?

Nous l'avouerons sans détour. Songeant à l'honneur très grand que vous daigneriez nous faire aujourd'hui, voulant nous mettre en relation, un peu plus immédiate, avec celui à qui nous aurions le privilège d'offrir nos hommages, nous avons relu votre discours du Congrès eucharistique de Montréal. Nous ne l'avons point fait sans une émotion profonde. Et nous nous demandions quel est le pays du monde qui peut se glorifier, dans les jours troublés que nous traversons, de voir déposer aux pieds du Souverain Pontife, par le premier ministre de son gouvernement, la couronne que votre piété filiale a tressée au vicaire de Jésus-Christ.

Ce que vous disiez alors de la dynastie des papes: "Quand il tombe un rameau d'or, il en fleurit un autre, toujours d'or." nous serions tentées, si nous ne devions perdre en délicatesse ce que nous gagnerions en à-propos, de l'appliquer à ceux de vos discours que nous connaissons le mieux: à ceux, en particulier, du Congrès de langue française et de l'Instruction obligatoire.

En tous cas, Monsieur le premier ministre, c'est l'une de vos paroles qui constituera le programme de notre future mission d'éducatrices: "L'Eglise, disiez-vous le dix septembre mil neuf cent dix, n'a qu'un objectif: les âmes; qu'un but: l'enseignement, la purification, l'ennoblissement et la transfiguration de la race humaine". Cet objectif, ce but seront les nôtres. Et comme au jour où vous la prononciez en présence du délégué de Sa Sainteté Pie X, Dieu entend cette parole et il la bénit.

CHANTS ET CAUSERIES PÉDAGOGIQUES

(Inauguration de l'Ecole normale de Joliette)

Chant

GRAND CHŒUR

Riga.

Honneur! honneur à l'humble Marguerite!
Cet heureux jour rappelle son mérite.
Dieu fit son cœur, la Vierge le guida,
Fort, généreux, au zèle sans limite,
Vers l'inconnu, notre cher Canada.
O sol béni, doux pays de nos pères,
Chante avec nous la mère de nos mères
Et le berceau qui l'a fait tressaillir.
La jeune fille encore faible et timide
Va devenir un apôtre intrépide
Et s'y former pour l'enfant qu'elle guide
Avec espoir et foi dans l'avenir.

1er solo

Dignes amis de la jeunesse,
Combien notre âme vous bénit!
A tous nos vœux le ciel sourit:
Vous voir est leçon de sagesse,
Oui, nous irons avec tendresse
Comme Jésus, vers le petit.

2e solo

A vous notre humble gratitude
A vous de plus le ferme espoir
Qu'ici nombreux et beaux à voir,
Nous en avons la certitude,
Seront les doux fruits de l'étude
Mûris au soleil du devoir.

DIALOGUE

*L'institutrice que vous voulons être**Mlle M.-A. Gauthier.*

Entre toutes les questions qui se débattent à cette époque, il n'en est pas de plus grave, de plus décisive, il semble à tous, que celle de l'Education. Partout, nonseulement au foyer, à l'école, à l'église, mais dans la presse, au parlement et jusque devant les tribunaux, cette question excite les préoccupations les plus vives, elle provoque les luttes les plus ardentes. C'est qu'il s'agit de l'enfant, et que l'enfant, c'est tout l'avenir. Le cœur de l'enfant, voilà le livre qu'il faut sans cesse étudier, méditer, approfondir; et nous ne serons véritablement propres à notre œuvre, que dans la proportion où nous serons habiles à trouver dans ce livre l'aliment à notre zèle et le secret de l'exercer d'une manière efficace.

Le travail de l'éducation consiste donc à cultiver les facultés de l'enfant, à développer en son cœur le germe de la vie chrétienne jusqu'à son plein épanouissement "Dans l'éducation, dit Monseigneur Dupanloup, la religion doit être le but suprême, le commencement et la fin, l'alpha et l'oméga de tout ce qui se fait." Soyons donc d'abord et avant tout des éducatrices profondément chrétiennes.

Mlle R. Sylvestre.

La vie qui se manifeste la première dans l'enfant, c'est la vie physique. La religion ne s'en désintéresse pas; par son influence elle préserve l'éducation physique de toute négligence et de tout excès. A ses yeux, ce corps délicat et frêle, qui a besoin de grandir et de se fortifier, c'est un ouvrage fait de main divine, c'est un sanctuaire abritant une âme, et, à ce double titre, digne de tous les respects et de tous les soins; c'est aussi un organisme destiné à servir cette âme, non à la dominer, à être pour elle un instrument vigoureux et docile, non une molle et tyrannique idole.

Mlle A. Fournier.

Doué d'une intelligence avide de connaître, l'enfant réclame la vérité comme aliment à sa vie intellectuelle, mais la vérité qu'enseigne la science humaine ne suffit pas. Acquérir les connaissances qui lui permettront d'entrer en relations avec ses semblables et de pourvoir aux besoins de son existence terrestre, ce n'est pas assez pour l'enfant. C'est trop peu même qu'il soit instruit des principaux phénomènes de la nature, des faits saillants de l'histoire et même des grandes lois de la raison. Si jeune qu'il soit, il se pose des questions dont ni la nature, ni l'histoire, ni la raison ne lui donnent la solution. Il veut savoir le pourquoi de toutes choses et surtout de lui-même, le secret de son origine et de sa destinée. A ces questions, la religion seule peut répondre avec assurance. Elle lui montre Dieu, le premier Auteur et le Maître de toutes choses. Au-delà de la vie présente, elle lui révèle une autre vie qu'il dépend de lui de faire heureuse ou malheureuse. Laisser ignorer à l'enfant ces grandes vérités, ce serait refuser à son intelligence la lumière qu'elle appelle; ce serait enchaîner ses ailes et comprimer son essor.

Mlle M.-A. Lefrançois.

Au-dessus de la vie intellectuelle, il y a la vie morale, qui consiste dans l'amour et la pratique du bien. Pour celle-là surtout, le secours de la religion est nécessaire à l'enfant. Il est pour nous, l'Apôtre l'a dit, une vie plus haute et plus précieuse que celle de la nature, si éclairée qu'elle puisse être. Par des puissances nouvelles et mystérieuses, ajoutées à nos facultés natives, Dieu daigne nous rendre aptes à le connaître, à l'aimer et à le servir, dans une lumière, une intimité et une perfection dont l'intelligence la plus élevée et la plus pénétrante, le cœur le plus pur et le plus ardent, la volonté la plus droite et la plus ferme, laissés à leurs seules ressources, ne sauraient

être capables. C'est là ce qui constitue la vie surnaturelle, communication de la vie même de Dieu dès ce monde, prélude et gage de la participation à sa béatitude en l'autre.

Mlle B. Robitaille.

A nous, futures institutrices, incombe la redoutable responsabilité de former, d'élever, d'agrandir les âmes. Fonctions augustes et sacrées, fonctions qui constituent un véritable apostolat! Comme il est grand! comme il est beau ce ministère qu'au lendemain des fêtes inoubliables du 9 octobre dernier, nous faisait entrevoir, Sa Grandeur Monseigneur Forbes, par ses énergiques paroles: "Si l'Etat négligeait de donner les secours nécessaires à l'éducation, si l'Eglise venait à manquer de ressources, les évêques vendraient leurs croix pectorales et leurs anneaux d'or pour subvenir à ce besoin". Plus puissante que la harangue du grand général à soulever l'enthousiasme de ses soldats, ces paroles vibrent de toute leur éloquence dans nos âmes de jeunes filles, avides aujourd'hui *de savoir*, pour, demain, *mieux aimer*, plus se donner.

Oh! sublime apostolat! A l'instar de l'héroïque Mère Marguerite Bourgeoys, l'incomparable éducatrice des premiers jours du pays, nous saurons inspirer de bonne heure aux enfants l'amour de la vertu; les habituer dès l'âge le plus tendre à marcher droit au chemin de l'honneur et du devoir; les initier aux grands combats de la vie, leur apprendre où puiser la force de triompher du respect humain, de résister aux entraînements des passions, aux séductions du monde: c'est là notre mission.

Elle est belle à rendre jaloux les anges qui l'exercent d'une manière invisible, réclamant notre concours pour garder dans l'âme de l'enfant l'innocence du saint Baptême, dans son esprit le flambeau de la foi, et dans son cœur la charité du Christ.

Mlle M.-A. Magnan.

"Ceux qui auront enseigné la justice à plusieurs brilleront comme des étoiles dans toute l'éternité." Voilà une promesse de Dieu et cette promesse est pour nous. Mais il y a dans l'Evangile une parole plus suave et plus insinuante encore: "Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant, c'est moi-même qu'il reçoit." En vérité une telle parole ne devrait-elle pas nous transporter de joie et nous faire bénir à jamais la Sagesse divine qui nous assigne le rôle modeste en apparence, mais glorieux en réalité d'éducatrices, de la jeunesse.

Quand la Providence nous aura dispersées dans la vie, quand le Christ nous aura fait l'honneur de nous associer à sa mission rédemptrice, que le souvenir des fortes et convaincantes leçons reçues ici nous soutienne dans l'accomplissement du devoir et nous aide à répondre en tout aux desseins de Dieu. Quelques efforts et quelques sacrifices qu'il doive nous en coûter, travaillons, luttons, prions pour procurer à ces petits enfants une éducation véritablement religieuse. Leur bonheur même temporel, l'honneur et la paix des familles, la grandeur et la sécurité de la patrie l'exigent non moins que la gloire de Dieu et l'amour de l'Eglise.

Chant:

"LES PETITS ENFANTS"

Chaminade.

Au-delà du Jourdain, en pays de Judée,
Sous les lauriers en fleurs et les oliviers verts,
Jésus laisse tomber la parole et l'idée,
Qui transformeront l'univers.
Assis autour de lui, le peuple fait silence.
Il en vient de la mer, de la plaine et des monts,
Quittant foyer, époux, femme, chacun s'élance,
Et dit: c'est Lui que nous aimons.

Les disciples faisaient, de leurs bras, des murailles
Pour contenir le flot sans cesse grandissant,
Exerçant contre lui de faibles représailles
Quand il devenait trop pressant.
Et le Christ leur disait dans sa bonté suprême,
Promenant autour d'eux son regard plein d'azur:
"Laissez venir à moi les petits enfants". J'aime
Leur front rose et leur cœur si pur.
Homme, soyez comme eux, ayez une âme belle
Exempte de l'envie et des soucis jaloux,
Candide, aimante et bonne, à la haine rebelle,
Dieu, mon Père, sera pour vous.

Faisons de la Gymnastique

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Le numéro le plus goûté de la dernière séance de l'école X a été sans contredit la gymnastique.

Les récitations avaient été parfaites, la tenue des élèves irréprochable, un débat très animé sur les anglicismes tint l'auditoire dans une agréable inquiétude pour le sort des lutteurs en présence, beaucoup d'autres belles choses valurent aux enfants bien entraînés d'enthousiastes applaudissements, mais le point culminant, la minute délicieuse où les mamans lorgnèrent leurs gamins avec le plus de fierté fut l'entrée sensationnelle des petits gymnastes.

Sans doute, on préfère la science des livres à la distinction de la marche, et fallût-il bannir l'une ou l'autre de l'école, on garderait la grammaire et le calcul. Mais non, les deux se marient bien, la culture physique repose de la table de travail, les exercices détendent les nerfs et les enfants sont tout heureux de parader à la récréation. Et tel est le passe-temps, dérobé au jeu de toupie et aux courses de chevaux bipèdes, qui charme aujourd'hui l'attention des parents.

Deux douzaines de petits bonshommes, vêtus de coton blanc pas cher, évoluent en cadence, tournent, retournent, se croisent et forment les rangs, avec une rectitude de zouaves, le corps droit, la poitrine avancée, les bras dégourdis, le cœur fier, mais pas trop. Suivent les exercices des bras, des jambes, du torse, précis et déliants, scandés de discrets: "Une et deux et trois et quatre....." Pas de pyramides savantes, pas de sauts périlleux, mais des mouvements très simples, qui développent, étirent, assouplissent les membres, ouvrent les côtes et les poumons.

Durant un bon quart d'heure, coupé de repos et d'acclamations, les parents jouirent du viril spectacle et louèrent les maîtresses de leur belle initiative.

"Je ne suis pas un Américain", disait en sortant un gros papa qui avait applaudi très fort, "je ne veux pas que mes garçons passent trop de temps à jouer, mais j'aimerais bien qu'ils fassent de beaux hommes, droits et déliés".

N'est-il pas remarquable, en effet, le nombre de nos gens qui ne sont pas de "*beaux hommes*" ? Sans doute, nous ne sommes pas d'une race au corps de géants; les races celtiques, les Irlandais, les Ecossais surtout sont en général plus élancés que nous, et ce n'est pas par la taille que nous l'emporterons sur eux. Ne pourrions-nous pas, tout de même, tirer parti de ce que nous avons ?

Beaucoup de nos gens, dans les campagnes surtout, se tiennent courbés, la poitrine étroite, les bras raides et arrondis. Si l'école attirait l'attention sur cette pose disgracieuse, si la jeunesse *prenait le pli*, si la gymnastique lui *donnait la forme*, notre peuple acquerrait une distinction extérieure trop négligée chez nous, et dont nos voisins tirent la meilleur part.

Attirons souvent l'attention des enfants pour leur faire rectifier la position; en rang pour les récitation ou debout en pénitence: corps droit, tête haute, poitrine ouverte, la main sur la couture du pantalon—"comme un soldat", pourra-t-on dire, le mot est magique!

La gymnastique est facile: on se trace une série de mouvements très simples (des bras surtout), puis on y va sans respect humain, faisant soi-même l'exercice à obtenir, ou dressant à l'avance deux ou trois élèves bien intelligents, que les autres devront imiter. Les premières fois, c'est un peu nouveau, naturellement, mais les gamins prennent vite goût aux évolutions, surtout si on les accompagne de musique.

De retour au foyer, les petits gymnastes font parader les petits frères et sœurs, on s'amuse à cœur joie et tout le monde acquiert de bonne heure la souplesse et l'élégance qui préludent aux bonnes manières et qui se retrouveront plus tard dans le geste et le discours public—s'il y a lieu.

YVES NOEL.

HYGIENE

Voici arrivée la saison des dégels et, avec elle, les dangers provenant de la décomposition des matières animales et végétales.

Pour prévenir ces dangers, pour se prémunir contre la contamination possible, fréquente même, en cette saison, il faudrait enlever, des alentours de l'école, toutes ces matières nuisibles qui y ont été déposées durant l'hiver. On ne prête pas une attention assez sérieuse aux dangers qui nous menacent de ce côté, et nous rencontrons trop fréquemment des maisons d'école entourées de matières malsaines, dangereuses pour la santé de ceux qui l'habitent.

Il faudra donc enlever ou faire enlever tout ce qui est susceptible de décomposition: détrit, fumiers, vidanges, etc., et éloigner scrupuleusement toute mare, cloaque, contenant des matières organiques en fermentation.

Après un séjour prolongé dans des classes forcément fermées par les froids de l'hiver, nous avons raison de désirer l'air pur imprégné de soleil auquel nous ouvrirons largement la porte.

Mais pour cette atmosphère soit réellement salubre, il ne faut pas qu'elle se contamine.

C'est le temps de faire cette toilette des alentours de la maison d'école; faisons-là complète et sur une grande surface. Après avoir éloigné tout danger de ce côté, ouvrons largement portes et fenêtres.

J.-G. PARADIS, M.D.

Conférence donnée par M. J.-A. Dupuis

Professeur de l'Académie Commerciale catholique de Montréal, devant l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier, le 30 janvier 1914.

SOUVERAINETE DE L'ALCOOL.

Depuis qu'il a été annoncé que je devais faire, ici aujourd'hui, une conférence sur l'alcool, on s'est demandé—on m'a demandé—ce qui avait bien pu me faire choisir un pareil sujet pour la circonstance actuelle.

D'un bout de notre province à l'autre, tout le monde sait que, depuis quelques années, un des membres de notre commission scolaire, s'est fait le champion de la tempérance. Le zèle infatigable qu'a déployé M. le Juge Lafontaine en faveur de cette grande question sociale, laquelle intéresse notre race à un si haut degré, m'a fait penser qu'il ne serait pas hors de mise qu'un des membres du corps enseignant sous la direction et le contrôle de Notre Commission Scolaire, dont cet éminent magistrat fait partie, apporte son humble coopération à une œuvre aussi importante.

Si vous voulez bien, Messieurs, m'accorder maintenant votre bienveillante attention pendant quelques minutes, vous comprendrez les autres raisons qui m'ont engagé à parler de l'alcool, devant un auditoire composé surtout de professeurs, dont la mission est de diriger la jeunesse dans la voie de l'avenir.

De tous temps, les politiques, les savants, les philanthropes ont fulminé contre l'alcool, et l'on ne pouvait qu'approuver leurs efforts, car aucune passion vicieuse ne s'est répandue si vite et si généralement dans l'humanité. Les maux causés par l'abus de l'alcool sont connus, catalogués, classés. On peut dire d'avance à l'homme qui se livre aux excès des boissons fermentées quelles tortures il se prépare à lui-même, et de quelle sinistre déchéance il frappera sa progéniture. On le lui dit, en effet depuis longtemps déjà, et sans aucun succès jusqu'ici. Les savants font des livres, les philanthropes des congrès, et les politiques frappent la maudite liqueur d'impôts exorbitants. Rien n'y fait. La consommation de l'alcool s'accroît dans une proportion prodigieuse, et l'effet malfaisant de la drogue s'atteste par le nombre, chaque jour grandissant, des catastrophes imputables à l'agent destructeur de la vie. C'est la science, c'est la raison qui parle dans les livres, les congrès, les brochures; ce n'est pas l'intolérantisme qui inspire les buveurs d'eau. Mais parmi les impulsions déterminantes des actions humaines, à quel rang peut-on mettre la science et la raison? Pas au premier assurément. Le besoin immédiat, le désir fiévreux de la satisfaction urgente, les sentiments bons ou mauvais, voilà ce qui l'emporte le plus souvent sur les règles les mieux établies d'une bonne manière de vivre.

Oserai-je dire toute ma pensée? Ce n'est pas toujours un mal. Il faut dans la vie une partie d'absurdité pour la rendre supportable. Par bonheur, nous sommes abondamment pourvus de

ce précieux condiment et le fonds en paraît inépuisable. Les actions de tout ordre où l'individu se sacrifie à autrui, les actes d'héroïsme ne relèvent point de la raison. L'irrésistible impulsion qui les cause est parfaitement étrangère aux procédés de l'induction et de la déduction qui, mis en œuvre, les déconseilleraient trop souvent. Et cependant ce sont de telles affirmations de notre individualité qui font le charme, l'orgueil et la noblesse de la vie.

Seulement, il ne faudrait pas par une généralisation trop facile, abandonner l'homme, toutes rênes flottantes, aux impulsions du sentiment. Il n'est que trop disposé à se livrer lui-même aux penchants qui l'entraînent sans savoir où. Ce qu'on appelle la raison, ce qui n'est après tout qu'un précis de formules plus ou moins heureuses d'expérience humaine, a pour but de permettre à chacun de discerner plus ou moins clairement où le courant l'emporte, et de lui permettre de régler sa course par l'intervention d'une volonté éclairée. Il faut donc, de toute nécessité, recourir aux arguments de raison pour agir sur les hommes. Mais il est nécessaire, en même temps, de savoir que la démonstration scientifique la plus claire, le précepte moral le plus énergiquement formulé n'auront qu'une action secondaire sur les mentalités inférieures et les volontés vacillantes qu'il s'agit précisément de réformer.

C'est ce qui fait toute la difficulté du problème de moralisation. Les vérités premières de la morale sont depuis longtemps dégagées. Quel maigre profit en a tiré l'humanité? Lors donc que les savants font leurs livres et les apôtres de la tempérance leurs discours, ils accomplissent une œuvre excellente qu'on ne saurait trop encourager, car c'est le fondement même de toute action ultérieure, mais ils doivent savoir qu'ils agissent principalement d'abord sur les caractères qui suffisent, sans prédication, à leur propre discipline. Pour les autres, comment les atteindre? Les politiques se vantent d'en tenter l'aventure par des impôts décourageants. Les politiques se trompent.

Qu'est-ce donc que l'homme demande à l'alcool, pourquoi le besoin de cette drogue croît-il avec une telle rapidité, et où allons-nous si l'excès pourtant signalé, sévit avec une fureur toujours plus grande sur des générations qui, prématurément frappées, lèguent leur tare à la génération suivante? La question n'est même pas scientifiquement résolue de savoir si l'alcool est un aliment, tandis que son effet n'est pas discutable comme excitant du système nerveux. Les aliments de calorification ne sont pas rares dans notre régime, et si l'alcool n'avait que cette vertu, rien ne serait plus aisé que de le remplacer. Les populations mahométanes, buveuses d'eau claire, notamment les Turcs et les Arabes, ne le cèdent en force physique à aucun des peuples qui s'adonnent à l'usage des boissons fermentées. Nos débardeurs, nos journaliers qui se soutiennent volontiers à l'aide de spiritueux, seraient peut-être en peine d'accomplir les tours de force familiers aux portefaix de Constantinople. Bœuf, éléphant, tigre ou lion, qui de ces monstres de force réclama jamais sa bouteille?

Mais ce n'est pas, à vrai dire, la force durable que demandent à leur verre nos buveurs de boissons alcooliques. Non, c'est l'excitation passagère, fatalement suivie d'une dépression correspondante, qui donne du cœur, comme ils disent, c'est-à-dire, qui permet, au moyen d'une plus grande dépense organique, d'accomplir avec plus d'énergie le labeur imposé par les exigences modernes de la vie. Seulement l'usure organique veut être réparée, l'excitation d'un moment a pour conséquence la réaction répressive. Nouvelle ingestion d'alcool: l'excitation consécutive va masquer la dépression menaçante et donner, aux dépens de l'organisme surchauffé, ce qui semble un regain de force, et n'est qu'une suractivité provisoire des forces normales déséquilibrées. Bientôt, les temps de repos et l'alimentation régulière ne suffisant plus à réparer le désordre en comblant le déficit organique, le buveur, dès qu'il sent la dépression venir, se trouvera condamné, à une nouvelle ingestion d'alcool, et, dès lors, il est sur la pente fatale où l'on ne s'arrête plus. Pour l'excuser, (car il faut avoir pitié de lui,) il est nécessaire de comprendre ce que cela veut dire: les exigences modernes de la vie: Cela signifie simplement que l'ordre dans lequel nous vivons n'est point ménager des forces humaines, aussi bien mentales que physiques. La concurrence vitale exige de chacun qu'il déploie tout son effort. Sinon c'est la déchéance. Une folie pousse les hommes à toutes les extrémités de l'action. Le patron le plus dur pour les malheureux atta-

chés à ces engrenages de fer se tuera de travail pour la conquête de trésors dont il ne pourra jouir, qui ne serviront qu'à émasculer, qu'à corrompre sa postérité. D'autres crèveront d'indolence ou de bas plaisirs. "Rien de trop" disaient les anciens: "Tout en excès" font les modernes. (à suivre)

Les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique

DEUXIEME PARTIE

Chapitre II

LES ECOLES

1.—LES ECOLES PRIMAIRES(1)

b. Programme et méthodes.

METHODES

Aucune appréciation ne saurait mieux faire comprendre le caractère spécial de la méthode sur laquelle repose tout l'enseignement dans les écoles de la Suisse, que les *Instructions particulières* qui sont placées en *Appendice* à la fin du *Règlement général* des écoles primaires du catholique canton de Fribourg. Nous aimons à citer cette page en entier, car elle reflète bien la véritable physionomie de l'école helvétique:

INSTRUCTIONS PARTICULIERES OU MAXIMES A L'USAGE DE L'INSTITUTEUR PRIMAIRE

SECTION PREMIERE

Enseignement.

- 1.—N'enseignez que ce que vous savez parfaitement.
- 2.—N'entrez jamais en classe sans vous être suffisamment préparé à faire la leçon, même si vous croyez bien connaître la matière à enseigner.
- 3.—Suivez scrupuleusement l'ordre du jour et le programme inscrits.
- 4.—Faites des revisions fréquentes; vous avancerez plus lentement, mais plus sûrement: mieux vaut "peu et bien" que "beaucoup et mal."
- 5.—Appropriez votre enseignement à l'intelligence des enfants.
Appliquez autant que possible la méthode intuitive. Servez-vous du dessin au tableau noir et des objets sensibles pour faire comprendre à l'enfant ce que vous lui enseignez et le lui faire toucher du doigt, pour ainsi dire. Employez les exemples tirés de la vie journalière, des choses que l'enfant à l'habitude de voir chaque jour. La vie des champs, les métiers usuels offrent une mine précieuse de faits et d'exemples à un instituteur qui sait en tirer parti.
- 6.—Ne négligez aucune division de votre école. C'est en instruisant bien la division élémentaire que vous préparez une bonne division supérieure.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1914.

SECTION DEUXIEME

Discipline

- 7.—Soyez le premier et le dernier en classe.
- 8.—Ne laissez jamais inoccupé aucun de vos élèves à plus forte raison aucune division.
- 9.—Que votre humeur soit égale; gardez-vous de la brusquerie, de l'emportement, des paroles triviales, grossières, des sobriquets ou des injures. Soyez toujours le même avec vos élèves: affable sans familiarité, indulgent sans faiblesse, sévère sans caprice. Evitez de vous mêler aux querelles qui peuvent surgir entre les personnes et les familles du pays où vous vivez.
- 10.—Ne menacez jamais un élève d'une peine sans la lui infliger, si la faute est commise; mais pardonnez les fautes légères qui ne sont qu'un effet de la jeunesse et de la légèreté. Observez les ménagements dus à l'âge et au sexe de l'enfant. Si vous êtes obligés de punir, faites-le avec calme.⁽¹⁾
- 11.—Soyez toujours scrupuleusement juste. Les enfants sont très sensibles à la partialité et à l'injustice, un maître qui s'y laisse aller perd toute autorité à leurs yeux.
- 12.—Si vous vous servez d'aide ou de moniteurs, veillez à ce qu'eux non plus ne s'abandonnent point à la colère, n'abusent pas des punitions, ne commettent pas d'injustice.
- 13.—La repression de certains vices contraires aux bonnes mœurs réclame une extrême prudence ménagements pour le malheureux atteint de cette maladie, à la fois morale et physique. Vous devez éviter surtout que la révélation du mal ne le rende contagieux.
- 14.—Commencez et terminez la classe en élevant à Dieu le cœur de la jeunesse qui vous est confiée. Evitez la routine dans la récitation de la prière et les exercices religieux qui se font à l'école. Une prière dite du fond du cœur et un beau chant religieux font monter au ciel l'âme de l'enfant.

SECTION TROISIEME

Education physique et morale.

- 15.—Que vos élèves aient la figure et les mains bien propres, les cheveux peignés. "La propreté, disait saint Augustin, est une demi-virtu".

(1) L'article 65 du Règlement général des écoles primaire du canton de Fribourg énumère les peines usitées dans ces écoles:

- (a) La réprimande particulière ou publique;
- (b) Les mauvaises notes, avec mention spéciale au bulletin trimestriel;
- (c) La mise à l'écart, même à genoux;
- (d) La retenue après la classe;
- (e) La tâche extraordinaire;
- (f) La prison à l'école;
- (g) L'expulsion temporaire;
- (h) La censure;
- (i) L'incarcération par le préfet;
- (k) L'expulsion définitive;
- (l) L'internement dans une maison de discipline, aux frais des parents ou de la commune du domicile;

D'autres peines peuvent être infligées exceptionnellement, avec l'autorisation de l'inspecteur.

La retenue et la tâche extraordinaire (pour obliger un élève à faire un travail négligé) sont aussi autorisées.

L'article 62 permet l'emprisonnement d'un élève récalcitrant:

"L'emprisonnement à l'école est destiné à réprimer les fautes graves: l'élève est enfermé seul dans un local convenable et suffisamment éclairé. L'emprisonnement ne doit pas dépasser une

16.—Si le corps souffre, l'esprit souffre aussi et ne peut se livrer au travail. Il faut donc donner de grands soins à la santé des enfants, en tenant propre, bien rangé, bien aéré le local de l'école, en invitant les élèves à se livrer à des jeux gymnastiques pendant les heures de récréation.

17.—Apprenez à vos élèves à aimer tout ce qui est bon, beau, vrai, juste, honnête.

Vous n'avez pas seulement à transmettre les connaissances exigées par la loi scolaire, vous avez, avant tout à former par l'éducation religieuse et civile un homme, un citoyen et un chrétien, un homme pour la société, un citoyen pour la patrie, un chrétien pour Dieu et l'autre vie.

18.—Que votre exemple ne démente pas vos paroles. L'enfant est imitateur de sa nature. Il fera ce que vous faites, plutôt que ce que vous dites. Que votre conduite, sous tous les rapports, soit irréprochable et digne de votre mission.

19.—Inculquez à vos élèves, par votre exemple et vos paroles, les principes et la pratique de la politesse chrétienne, ainsi que le respect des autorités ecclésiastiques et civiles.

Faites lire fréquemment en classe un petit traité de civilité, par exemple, celui qui se trouve à la fin du manuel: *Devoirs du chrétien*.

Efforcez-vous de faire comprendre, estimer, aimer et mettre en pratique ces règles dont l'observation exerce une si heureuse influence sur les individus, sur les familles et sur toute la société.

Vous tiendrez compte, par une note de mérite spéciale, du progrès de vos élèves dans cette partie de l'éducation.

20.—Soyez pour vos élèves un ami, un père. Ayez surtout votre cœur ouvert aux plus pauvres, aux orphelins, aux enfants abandonnés ou à ceux qui sont exposés aux mauvais exemples du toit domestique.

Un maître sans cœur est indigne des nobles fonctions consacrées par Jésus-Christ, notre divin Maître, qui a voulu se faire petit avec les petits et a prononcé cette parole sublime: "Laissez venir à moi les petits enfants".—(à suivre).

C.-J. MAGNAN.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

La préparation du devoir se fera dans une conversation avec les élèves, devant l'image, à peu près comme suit:

Maître.—Regardez bien cette image, et dites-moi ensuite ce que vous y voyez.

Elève.—Monsieur, je vois une femme qui regarde dormir son enfant.

M.—Oui; vous avez bien vu la principale idée du tableau. Maintenant, observons un peu les détails..... A quel moment du jour se passe l'action?

Elève.—M., je crois que c'est le soir.

M.—Qu'est-ce qui vous le fait croire?

E.—A travers les vitres de la fenêtre, on voit la lune et les étoiles; tout est noir excepté les toits des maisons voisines sur lesquels la lumière de la lune se reflète.

M.—Mais on pourrait voir tout cela le matin avant le jour?

E.—La mère est encore en costume de jour; si c'était le matin avant le jour, elle ne serait pas encore habillée ainsi.

M.—Très bien! Puisque vous avez parlé de la lune, la voyez-vous tout entière?

E.—Non, M., on ne voit qu'un quartier.

M.—Est-ce le premier ou le dernier que vous voyez?

E.—Elève on ne peut pas savoir.

M.—Vous croyez? Ne savez-vous pas que "la lune est menteuse"? Quand elle croît (dans le premier quartier), le croissant a la rondeur du D; et quand elle décroît (dans le dernier quartier), le croissant est inverse et a la rondeur du C.

E.—Alors, M., dans l'image on voit le premier quartier, puisque le croissant a la rondeur du D.

M.—C'est cela. Maintenant dans quelle saison se passe l'action?

E.—Ce doit être dans la belle saison, dans l'été, car la fenêtre est ouverte.

M.—Oui, c'est très bien! Vous avez dit, au commencement qu'on voit un enfant qui dort. Pensez-vous que ce soit un petit garçon?

E.—Non, M.; c'est une petite fille, car elle a sa poupée couchée avec elle. Les petits garçons ne jouent pas avec des poupées.

M.—Qu'a fait la petite fille avant de se coucher?

E.—La mère a dû lui faire faire sa prière.

M.—Pourquoi fait-on la prière du soir?

E.—Pour remercier Dieu des biens accordés dans la journée, et pour lui demander sa protection pour la nuit.

M.—C'est très bien! Vous comprenez parfaitement tout ce que dit l'image. Que remarquez-vous encore dans la manière dont la petite fille est couchée?

E.—Elle a un bras relevé et la main passée derrière la tête sur l'oreiller. L'autre bras est replié sur elle, comme si la main voulait retenir la couverture.

M.—Et que fait la mère?

E.—Elle est penchée près du lit, une main appuyée sur la tête de la couchette et l'autre posée sur le bras de sa petite fille.

M.—Sur quelle main se porte-t-elle davantage?

E.—Sur la main droite qui tient une barre de fer de la couchette.

M.—Etes-vous certain que c'est une barre de fer?

E.—Non, M., car la couchette pourrait être en cuivre; on ne voit pas cela dans l'image; on voit seulement que ce n'est pas une couchette de bois.

M.—Et que fait ainsi la mère? Va-t-elle passer toute la nuit dans cette position?

E.—Non, M., mais elle est contente de voir sa petite fille dormir et reposer si doucement; elle éprouve du plaisir à savoir qu'elle est bien. Quand elle aura joui un peu de ce bonheur, elle ira se reposer à son tour, après avoir fermé la fenêtre.



M.—Pourriez-vous reprendre tout ce que vous m'avez dit, sans que je repasse les questions? Avez-vous bien l'image gravée dans l'esprit? Etes-vous capable de revoir tout cela en fermant les yeux?

E.—Je crois que je suis capable.

M.—Alors, vous êtes prêt pour faire un bon devoir.

Je vais vous donner un petit *canevas* qui vous aidera et vous ferez une rédaction à laquelle vous donnerez pour titre "*Scène du soir*".

CANEVAS. .—Le temps—soir d'été—(pensez comment on le voit)—le petit lit—la petite fille (donnez-lui un nom)—Comment elle dort—Sa poupée—La mère—Comment elle se tient—ce qu'elle fait là—ce qu'elle va faire bientôt—Une mère ne repose que lorsqu'elle est certaine que ses enfants sont bien.

Avec ce canevas et le souvenir de la préparation en classe, les élèves pourront faire quelque chose approchant ce qui suit:

SCÈNE DU SOIR.

C'est un beau soir d'été, la nuit est étoilée, et le croissant de la lune jette ses reflets d'argent sur les toits des maisons voisines et sur les grands arbres du jardin. La fenêtre de la petite chambre est encore ouverte, et, après avoir fait sa prière, Juliette s'est endormie dans son petit lit. Un bras relevé, la main passée derrière sa tête sur l'oreiller, elle dort bien tranquille, le visage tourné vers sa jolie poupée qu'elle a couchée avec elle. L'autre bras est replié sur la *couverte* que sa main semble retenir.

La maman de Juliette est penchée sur ce joli tableau, une main appuyée sur la tête de la couchette et l'autre posée légèrement sur le bras de sa chère petite fille. Elle semble jouir d'un grand bonheur en contemplant le repos si doux de son enfant, et l'on dirait qu'elle ne se lasse pas de cette contemplation. Cependant l'heure du repos est venue aussi pour elle, et après avoir fermé la fenêtre, elle ira se reposer à son tour en bénissant Dieu du sommeil bienfaisant qu'il donne à sa petite Juliette.

—Il est évident que le travail des élèves ne sera pas exactement ce qui précède; mais nous croyons que c'est à peu près là ce que sera chaque devoir avec bien de la variété dans la forme et les expressions.

Dans la correction de chaque travail, il sera préférable de relever d'abord les bons endroits pour les signaler avec félicitations; puis on relèvera ensuite les fautes et les faiblesses pour les faire corriger. Cette manière de procéder est plus encourageante pour les élèves: après avoir reçu avec un plaisir légitime les compliments sur ce qui est bon, ils accepteront volontiers, avec autant de plaisir même, les observations sur les défauts et seront plus disposés à faire de nouveaux efforts pour mieux faire.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

LEÇONS D'ANGLAIS

D'APRES LA METHODE NATURELLE

How many boys do you see in the picture? I see six boys in the picture.

What are they doing? They are fighting.

How are they divided? They are divided into two armies.

How many boys are there in each army? They are three boys in each army.

Are the armies fighting on a level plain? No they are not fighting on a level plain.

Describe the position of the armies. A small fort has been built; one army is in the fort and the other outside.

What is the army in the fort doing? It is defending the fort.

What is the army outside of the fort doing? It is attacking it.

On the fort what do you see fastened to a stick? I see a flag fastened to a stick on the fort.

What is a flag? A flag is a piece of cloth, usually bearing lines, stripes, figures or emblems, fastened to a stick, staff or pole and employed to distinguish one nationality or party from another.

What flag is it? It is the English flag.

What is the English flag called? It is called the Union Jack.

What do the lines on it represent? They represent three crosses.

What three crosses do the lines represent? They represent St. George's cross, St. Andrews' cross, and St. Patrick's cross.

Why is the word Union placed before the word Jack? Because in this flag or Jack the three crosses are united. It is the flag of the Union of England, Scotland, and Ireland.

What animal do you see in the picture? I see a dog.

Is he a big dog? No he is not a big dog.

Is he a very small dog? No, he is not a very small dog.

Is he, asleep? No, he is not asleep.

Is he awake? Yes he is very much awake.

Is he quiet? No he is not at all quiet.

Is he excited? Yes he is greatly excited.

Describe his appearance, his body, nose, except the tip, neck and legs are white; the tip of his nose his forehead, ears, and tail are black.

Describe his attitude. He is standing facing the fort, with both front paws and hind paws far apart. His front paws are resting on the foundation of the fort. His head is raised, his mouth is open, and he is barking away as hard as he can. His short stubby tail which is erect, is quivering with excitement.

Do you hear the dog barking? No I don't hear him barking.

How then do you know that he is barking? I know that he is barking by his appearance.

Do you see his tail quivering? No, I don't see his tail quivering.

How then can you tell that it is quivering? I can tell that it is quivering by its appearance.

What has excited the dog to such a pitch?

It is the struggle between the two boys nearest to the dog which has excited him to the highest point.

To which army does the boy nearest to the dog belong? He belongs to the attacking army.

What has happened to him? He has been struck by a snow-ball.

Where has he been struck by a snow ball? He has been struck on the left side of the head.

Where are his feet? One of his feet is in the snow at the foot of the fort while the other is firmly planted against the wall of the fort.

How are his legs placed? They are far apart.

Is he looking up or down? He is looking down.

What has he firmly grasped with his right hand? With his right hand he has grasped the hair of one of the defenders of the fort.

With his left hand what has he firmly grasped? With his left hand he has firmly grasped the upper part of the right sleeve of the same defender.

What is he trying to do? He is trying to pull the defender down from the fort.

Why does he want to pull him down from the fort? He wants to make a prisoner of him.

If he makes a prisoner of him, who will guard the prisoner? I don't know who will guard the prisoner; the dog perhaps.

Describe the position of the brave defender. He is lying on his stomach on the top of the wall, his legs are hanging down inside of the fort, his left hand is pressed against the top of the wall while his right, with the fingers distended is pressed against the outside of the wall not far from his enemy's knee.

How is the mouth of the boy who is being so roughly handled? It is open.

Why is it open? It is open because he is screaming, I think.

How is it that the soldier who is attacking does not succeed in pulling his enemy from the top of the fort? He does not succeed because another of the gallant defenders, his legs, which are far apart, planted firmly below the parapet, his back arched and his eyes bulging out of his head is holding his comrade with both hands by the lower part of his jacket.

What is going to happen to the unhappy lad who is being pulled two ways by his friend and his enemy. If his friend lets go suddenly or his jacket tears he will shoot head foremost over the wall, his enemy will go over with a thud on to his back and the defender of the flag will knock the



wind out of him by striking him in the stomach with his head; if on the other hand the attacking party lets go suddenly, the boy who is pulling the tail of his jacket will fall on his back and the unfortunate victim will fall on top of him; in either case he is bound to crush some one either his enemy or his friend.

What is the third member of the defending army doing? He is making a useless effort to catch the right sleeve of the unfortunate soldier who is being dragged by the hair from the shelter of the fort.

What are the other soldiers of the attacking army doing? One has a big, well shaped snow-ball in its right hand and he is taking deliberate aim at the brave defender whose two hands are busy hanging on to his friend's coat tail, the other is picking up a snow ball.

Where is the snow ball which he is picking up? It is on a sleigh.

Is there anything else on the sleigh besides the snow-ball?
Yes, there is a pile of snow balls on the sleigh.

In war what would the snow balls be called? They would be called ammunition.

What is attacking a fort called? It is called besieging a fort.

What is the attacking force called? It is called the besieger.

What are the defenders called? They are called the besieged.

Describe the picture briefly. It represents a fort built of snow. On the wall floats the Union Jack. It is defended by three boys and is besieged by an equal number, reinforced by a very active dog. From all appearances the fort will be taken by the enemy.

Describe the picture more in detail. A snow fort, over which the Union Jack proudly waves, is defended by three brave lads and attacked by an equal number of gallant boys with a reserve force consisting of an active and loud-voiced dog. The besieged appear to be getting the worst of it. One of them is in a perilous position. He is sprawling on his stomach over the top of the wall, his legs hanging inside and his head outside the fort. A comrade, his feet firmly planted in the snow of the parapet, his back arched and his eyes bulging, has caught the tail of his coat with both hands and is making a determined effort to pull him back into the shelter of the fort, while one of the besiegers, who has been struck on the left-side of the head by a snow ball, has taken a firm grip of the unfortunate victim's hair, and right sleeve, near the shoulder and is making a no less vigorous attempt to make a prisoner of him by dragging him down on his head from the top of the wall. The poor fellow evidently does not enjoy the situation, his mouth is open, and he appears to be bawling. He is probably beginning to think that war is not so funny as he thought it, that the pursuit of glory is not a picnic, that a law should be passed forbidding an enemy from pulling a fellow's hair, and many other wise things suggested to him by the hair-raising adventure which he is having. The dog in a high state of excitement is giving tongue for all it is worth and is preparing to spring on the prisoner as soon as he has been pulled down. The third defender of the fort who apparently has lost his cap in the struggle is making what seems to be a useless effort to catch his unlucky comrade's arm.

Of the other two members of the attacking force one has just brought up a sleigh-load of snow-balls and is picking up a snow ball while the other who has a well rounded snow ball in his right-hand is taking careful aim at the boy who is trying to save his friend by hanging on to his coat-tail; if he be struck in the mouth, he will suddenly let go the coat-tail, its owner will shoot over the wall, and knock the wind out of his bull-dog assailant by striking him in the stomach with his head at the moment when he falls on his back.

J. AHERN

Leçon de choses

Quelles sont les ressources que nous empruntons au règne animal ? Indiquez les produits que nous en tirons tous les jours.

Développement

Tous les êtres animés inférieurs à l'homme, les quadrupèdes, les poissons, les oiseaux, les reptiles, les insectes forment le règne animal. Quelle que soit la classe à laquelle les différentes espèces d'animaux appartiennent, ils sont tous autant de ressources que Dieu a mises à la disposition de l'homme pour le nourrir, le vêtir, le servir et le divertir, selon la nature et le rôle que le Divin Créateur s'est plu à donner à chaque espèce.

Parmi ces animaux, quelques-uns sont nos compagnons, ils vivent à côté de nous, ce sont ces animaux domestiques. Comme ils sont plus connus, nous allons en parler particulièrement. Ces animaux ne cessent d'être utiles à l'homme pendant leur vie par leurs services multipliés et, après leur mort, par les précieux avantages qu'ils procurent.

Ainsi : le cheval est pour l'homme un puissant auxiliaire dans l'industrie, le commerce, l'agriculture et la guerre ; puis, après sa mort, sa peau, ses os, sa crinière, sa chair même trouvent leur utilité. Le bœuf rend service pour le labourage, les lourds transports ; sa chair est une nourriture, saine et fortifiante ; sa peau sert à faire du cuir et sa corne une foule d'objets de première nécessité.

La vache se rend utile par son lait substantiel avec lequel on fait du beurre, des fromages et aussi par sa peau et sa chair. La chèvre par son lait nourrissant avec lequel on fait d'excellents fromages, et son poil qui sert à fabriquer de beaux tissus.

La brebis par sa viande nourrissante et sa précieuse toison qui doit vêtir l'homme.—Le porc par sa chair souvent si grasse.

L'âne pour porter des fardeaux ; sa peau trouve également son utilité ; le lait de l'ânesse est souverain aux malades.

Le lapin, le lièvre et nombre d'animaux des bois sont utiles par leur chair et leur fourrure. Le chien par son dévouement à l'homme et son adresse à la chasse, etc.

Les poissons que l'eau contient et nourrit ne sont-ils pas pour l'homme une richesse précieuse pour leur chair fine et délicate ?

Des volatiles des basses-cours jusqu'aux oiseaux qui volent dans les airs et aux insectes qui bourdonnent autour des maisons, l'homme ne retire-t-il pas une source de produits utiles pour ses besoins alimentaires et pour son habillement ? Ne trouve-t-il pas, en même temps, dans les oiseaux et les reptiles des protecteurs puissants de l'agriculture ?

Pour ne pas glisser trop rapidement sur les insectes, rappelons les bienfaits de l'abeille laborieuse qui fait le miel et ceux de la vile chenille qui fait la soie.

Les animaux, comme nous le voyons, et comme nous avons déjà dit, servent à l'homme pour le nourrir, le vêtir, le servir et le divertir. Quel divertissement, en effet, plus sain et plus agréable pour l'homme, que celui d'élever des animaux, de les apprivoiser! quelle satisfaction trouve-t-il plus grande ailleurs que dans la chasse et la pêche! Enfin, les ressources et les produits que chaque animal procure ne sont-ils pas faits pour réjouir le cœur de l'homme et lui donner le bonheur! Il semble que sans les animaux, l'homme n'existerait qu'à demi ou plutôt qu'il ne pourrait subsister longtemps. Aussi, aimons-les bien et remercions la Providence qui nous a accordé tant de bienfaits.

DOCUMENTS SCOLAIRES

CONVENTIONS DE COMMISSAIRES D'ECOLES

CONVENTION DE ROBERVAL (22 JANVIER 1914)

Discours de M. l'Inspecteur Boily

Monseigneur(1),
Monsieur l'Inspecteur général,
Messieurs les Commissaires.

Permettez-moi de vous remercier d'être venus en aussi grand nombre à cette convention.

Mais laissez-moi vous le dire franchement, je n'en suis point surpris; je connais votre dévouement aux œuvres de l'éducation, les sacrifices que vous vous imposez, que notre population s'impose pour l'instruction des enfants.

Monsieur l'Inspecteur général, les commissaires d'écoles du Lac St-Jean, je me plais à leur rendre ce témoignage, sont bien disposés, et, je n'en ai aucun doute, mon confrère et ami, M. Plamondon, en dira autant de ceux de son district. Si les progrès n'ont pas toujours été aussi accentués que nous l'aurions désiré, il faut s'en prendre moins à leur bonne volonté qu'aux conditions économiques d'une région nouvelle, isolée des grands centres du commerce, et de l'industrie, en conséquence aux ressources limitées.

Nous ne devons pas oublier qu'il y a à peine cinquante ans, pour les plus vieilles paroisses; cette contrée, qui nous donne de si belles espérances, étaient encore couverte de forêts; c'est-à-dire que la plupart des cultivateurs que vous avez devant vous, et qui n'ont pas trop mauvaise mine, sont de valeureux défricheurs; ils ont ouvert leurs terres; ils sont les fondateurs de ces belles paroisses que vous admirez dans cette vallée du Lac St-Jean. Ils n'ont pu gravir d'un seul coup, d'une seule génération tous les sommets, certes, non! et d'ailleurs je me demande souvent, quand je vois certains critiques plus méchantes que sérieux jeter feu et flammes contre nos écoles primaires, voir même nos collèges classiques, je me demande, dis-je, ce qu'ils auraient fait au lieu et place non seulement des braves colons que voici, mais des cultivateurs en général de cette province. Poser la question, c'est puéril. Aucun d'eux n'aurait eu le courage, le cœur et le dévouement d'accomplir la centième partie des progrès que nous sommes fiers de proclamer et que nous devons à l'humble classe agricole.

(1) Monseigneur Lapointe, V. G., représentait l'Evêque de Chicoutimi.

En ce qui regarde le Lac St-Jean, je citerai quelques chiffres bien propres à vous donner une idée des progrès accomplis durant cette période de quatre années seulement, c'est-à-dire depuis que j'ai remplacé M. Savard, ce pionnier de l'éducation dans cette région saguenayenne.

Mon district comprend la municipalité de Taché, dans le comté de Chicoutimi et les municipalités du comté du Lac St-Jean, moins les trois municipalités d'Hébertville et celle de St-Bruno, savoir 122 écoles en tout.

Depuis 1909-10, 24 écoles ont été construites suivant les plans et devis du gouvernement, qui en porte le nombre à 60, soit la moitié moins une.

En 1909-10, il y avait 31 écoles pourvues de sièges à deux places; dans la dernière visite avant le jour de l'an, il y en avait 78.

La moyenne des salaires à cette date était de \$119.00 elle est cette année de \$163.00, soit une augmentation de 37%.

Il n'y avait que six écoles modèles, il y en a treize maintenant.

Il n'y avait qu'une seule école de garçons sous contrôle, cette année il y en a trois, l'année prochaine il devra y en avoir au moins cinq.

Nous avons aussi un plus grand nombre d'institutrices diplômées. L'établissement d'une école normale à Chicoutimi a été un véritable bienfait. Il n'y a qu'un malheur, elle devrait être quatre fois plus grande et il devrait y avoir quatre fois plus de bourses, et ce, sans préjudice à l'établissement d'une autre à Roberval. Dans mon district, je compte maintenant une trentaine de normaliennes, des éducatrices distinguées, qui témoignent éloquemment en faveur de cette institution, de l'enseignement qu'on y reçoit. Nous pouvons dire que cette maison est notre seule source d'alimentation, car à peine si le Bureau central, tant à Chicoutimi qu'à Roberval, nous fournit chaque année une dizaine de sujets, et encore je crois que j'exagère.

Oui, messieurs les commissaires, il y a progrès et il me fait plaisir de le reconnaître et de dire devant monsieur l'Inspecteur général ce que vous êtes et ce que vous avez fait.

Mais on dit souvent que la perfection n'est pas de ce monde, rien de plus vrai. A la demande de monsieur le Surintendant qui poursuit une croisade d'éducation à travers cette province malgré ses nombreuses occupations, je ne voudrais pas dire son grand âge, car il est encore bien dispos, j'ai convoqué ce congrès, vous vous êtes fait un devoir d'y assister. Monseigneur Lapointe, V. G., représentant Sa Grandeur Monseigneur Labrecque, ces prêtres si distingués, amis zélés de l'éducation sont venus vous apporter comme toujours du reste, le concours de leur encouragement précieux, c'est que tous ensemble nous avons compris la nécessité de faire mieux encore, d'étudier les meilleurs moyens de développer notre instruction primaire, de relever le niveau de la petite école, la transformer et l'embellir d'attraits puissants. L'enfance est une fleur excessivement délicate, qu'il faut cultiver avec une attention et un soin constants. Le moindre oubli peut empêcher l'effort à sonder cette jeune intelligence. Ah! messieurs, si l'on pouvait se bien pénétrer de cette vérité, comment oserait-on confier une pareille tâche à des personnes sans instruction, sans éducation surtout! Dans la vie ordinaire, nous entourons nos moindres actions de la plus grande prudence. La pièce d'étoffe d'où l'on veut tirer un vêtement n'est-elle pas placée entre les mains du tailleur le plus habile? Nul ne songe un instant à la confier à quelqu'un qui ne soit pas du métier, qui ne sache pas manier un tant soit peu l'aiguille et les ciseaux. Nos enfants, vos enfants valent-ils moins que les vêtements qu'ils recouvrent?—Dans certaines paroisses, chez certaines commissions scolaires, oui, et ce ne sont pas les plus petites, ni les plus pauvres. L'engagement des institutrices est un ennui; on regarde peu à la qualité pourvu que le cadre se remplisse. Pour enseigner à de tout petits enfants, leur montrer un peu à lire et à écrire, me répète-t-on encore souvent, est-il nécessaire d'avoir un diplôme? d'être très instruit? Oui, oui, et j'oserais dire: plus les enfants sont jeunes, plus l'institutrice doit être instruite. Développer les facultés d'un tout petit enfant, à l'âme si sensible, quelles connaissances du cœur humain, quelle expérience une institutrice, ne doit-elle pas posséder? Aucune carrière ne demande autant d'aptitudes.

M. l'inspecteur Boily termine ses remarques en priant les commissaires d'écouter attentivement les conseils qui leur seront donnés afin de les mettre en pratique plus judicieusement.

CONVENTION DE NICOLET

(12 FEVRIER 1914)

Discours de M. l'Inspecteur Belcourt.

Monseigneur,
Monsieur le Surintendant,
Messieurs.

Votre présence en aussi grand nombre, à cette assemblée, et par un froid aussi intense, vous fait le plus grand honneur. Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation, et je souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. C'est avec crainte que j'entreprenais, il y a quelque temps, la tâche de vous réunir à Nicolet. Je craignais les abstentions; mais le concours et l'influence de Monseigneur l'évêque de Nicolet, m'ont rendu cette tâche facile, si facile même, que je lui attribue tout le mérite de ce succès.

Je ne crains pas de dire, dès maintenant, que le succès de ce congrès est assuré, parce que l'assistance est nombreuse, et que les conférences vont être données par les personnes les plus compétentes et les plus autorisées.

Messieurs, nous sommes réunis en ce moment, animés, tous, d'un même désir, qui est le bien des enfants de mon district d'inspection. Nous voulons faire de ces enfants une génération de demain qui soit forte pour les combats de la vie. Inutile de vous dire qu'en agissant ainsi, nous servons non seulement nos intérêts, mais aussi Dieu et la patrie.

Le Conseil de l'Instruction publique aidé par le Gouvernement, a redoublé de zèle depuis quelques années, pour promouvoir la cause de l'éducation. Nous avons eu d'abord les congrès des instituteurs et institutrices dans chaque diocèse, congrès qui ont produit d'excellents résultats. Il y a deux ans, les inspecteurs d'écoles étaient aussi réunis à Québec, où d'excellents conseils leur ont été prodigués pendant quatre jours. C'est maintenant le tour des commissaires d'écoles: les derniers congrès ne sont pas les moindres en importance. Aussi depuis leur inauguration, les journaux ne cessent d'en dire du bien. Nous avons des règlements scolaires qui paraissent être ignorés en certains lieux, et cependant la bonne tenue d'une école dépend en grande partie de l'observation de ces règlements.

J'espère, MM. les commissaires que vous apprécierez avec un bon esprit tous les conseils qui vous seront donnés, conseils qui sont inspirés uniquement par le désir de rendre nos écoles plus efficaces, et l'avenir de nos enfants plus assuré.

Dans nos Ecoles Normales

ECOLE NORMALE DE NICOLET

Dialogue pédagogique.

"JE VEUX ETRE UNE INSTITUTRICE"

(Séance du 13 février 1914)

ALICE.—(arrivant sur la scène avec sa compagne et feignant de continuer une conversation commencée à la récréation.) Oui, je serai institutrice! Et quoi que tu puisses dire pour me détourner d'embrasser cette carrière, je te préviens que ce sera peine perdue. Je me sens entraîner d'une manière irrésistible vers l'enseignement et je n'irai pas contre mon attrait, sois-en sûre. Et puis, Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit: "Qui sauve l'âme de son frère sauve la sienne". Quelle

consolante promesse! pour les prédicateurs de l'Évangile, sans doute, mais ne l'est-elle pas aussi pour les *éducateurs*, dont la mission est d'apprendre aux enfants qui leur sont confiés à connaître, à aimer et à servir Dieu. Je le sens: ma place est là, dans cette phalange d'âmes dévoués qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse. Il me semble entendre Notre-Seigneur me répéter cette parole de la fille de Pharaon: "Prends cet enfant, élève-le avec soin et je te récompenserai."

BLANCHE.—Moi aussi, j'aime beaucoup les enfants; leur candeur, leur simplicité m'attire... Je vois combien il est beau, noble et grand, de se pencher vers les enfants pour verser dans leurs âmes, pour ainsi dire, quelque chose de notre âme; pour orner leur intelligence de connaissances utiles; pour former leur cœur à la vertu.... Mais, j'ai songé sérieusement à la vie de captivité qui sera la mienne et je doute de mes forces devant les difficultés de la tâche.

ALICE.—C'est étrange! moi aussi j'ai envisagé l'avenir; mais les ennuis, les difficultés, les sacrifices, au lieu de m'effrayer, me donnent un regain de courage. Dieu m'a mis au cœur des goûts, des aspirations que je ne pourrais satisfaire nulle part ailleurs, il me semble. Je me prends d'enthousiasme pour la mission d'éducatrice et je me dis: "Oui, je trouverai du bonheur à me dévouer à la formation de mes élèves je leur inculquerai l'amour du *vrai*, du *beau*, du *bien*; j'orienterai leurs jeunes volontés vers la pratique du *devoir*; je formerai, enfin, pour la famille des enfants soumis et respectueux: pour la société des hommes énergiques, intègres et consciencieux; pour la Patrie, des citoyens qui sachent comprendre la grandeur de leur mission et qui veuillent l'accomplir en s'oubliant, s'il le faut, pour le bien de ses frères.

BLANCHE.—Très bien, ma chère, tu parles comme une Marie de l'Incarnation, comme un abbé Verreau! Je te félicite de savoir envisager ainsi le sérieux de la vie, sans craindre la difficulté. Mais tu sembles oublier que, parmi ces enfants, s'il en est d'un naturel heureux, combien d'autres sont d'un caractère difficile? A quelle patience ne faudra-t-il pas pour supporter leurs imperfections? A combien d'industries ne faudra-t-il pas recourir pour s'insinuer dans leur cœur et triompher d'une nature revêche? C'est une terre inculte dont il faut arracher les ronces et les épines; ce sont des plantes tortueuses qu'il faudra redresser. Le travail sera long et pénible....

ALICE.—C'est vrai! La carrière que je veux embrasser exigera de moi le renoncement de tous les jours; mais, vois! la récompense est si belle; le bon Dieu lui-même n'a-t-il pas dit: "Ceux qui auront enseigné la vérité aux autres brilleront dans le ciel comme les étoiles au firmament." Cette récompense, elle est pour moi, si je suis assez généreuse pour aller au-devant des sacrifices qu'exigera de moi la belle, la grande, la sublime mission d'éducatrice, que ces sacrifices s'appellent: renoncement aux distractions extérieures, oubli de soi-même, de ses goûts, de son bien-être, sacrifice de ses intérêts personnels, même parfois des jouissances intellectuelles, quand il faut, par exemple, à une institutrice rester en un continuel tête-à-tête avec des intelligences incultes.... Mais tout cela de m'effraye pas, bien au contraire! C'est précisément cela qui me fait aimer cette œuvre qui en devient ainsi plus méritoire. Oui, déjà, je vois briller à mes yeux la couronne.... j'entends le bon Maître me dire: "Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait." Aussi, je me sens forte et courageuse: je travaillerai, je me dévouerai.... et Dieu fera le reste.

BLANCHE.—Oui, tu as raison. J'avais compté sans le secours divin; c'est pour cela que la tâche me semblait au-dessus de mes forces. Je le sens maintenant, je suis plus confiante et je crois même que ton enthousiasme me gagne: Il me semble déjà voir le succès répondre à mes efforts. Ces âmes neuves s'ouvrent docilement aux généreuses impressions; à la paresse et à l'indocilité succèdent l'amour du travail, la piété, et toutes ces aimables vertus qui nous font chérir le jeune âge. Je partage désormais tes sentiments et je suis résolue—et fermement—de devenir moi aussi "*institutrice*". C'est dire que tu es éloquente, ma chère Alice, car il est clair que ta parole entraînante n'a pas peu contribué à ma conversion.

ALICE.—J'en suis heureuse! ce sera mon premier succès.... *oratoire*. Sois certaine, chère amie, que tu ne regretteras pas cette décision que tu viens de prendre. Si la mission d'éducatrice à ses peines, ses renoncements, ses sacrifices,—car, tu le vois, je ne t'ai rien caché,—elle a aussi ses joies et des joies bien douces. Et puis, quelle consolation surtout quand, arrivées au terme de notre carrière, nous pourrons dire comme le bon Maître: "Mon Dieu, aucun des enfants que vous aviez confiés à ma garde n'a péri entre mes mains". De leur côté, ces enfants qui nous devront

leur bonheur viendront à notre rencontre au seuil de l'éternité. Elles béniront notre zèle qui les aura fait entrer dans le chemin de la vie éternelle, et la vue de leur bonheur centuplera le nôtre. Comme nous nous applaudirons alors d'avoir compris la parole du Maître: "*Ceux qui auront enseigné la vérité à plusieurs brilleront comme des astres dans les perpétuelles éternités*".

ECOLE NORMALE DE VALLEYFIELD.

Programme de la 20e séance publique du "Cercle pédagogique"

Cette séance fut présidée par Sa Grandeur Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield et donnée avec le concours de l'Inspecteur général des écoles catholiques:

- (1) Ouverture: Piano: "Concerto en la majeur" C. Gounod: Mlles Simone Lefebvre, Marguerite Tassé, Wilhelmine St-Amour, Cécile Lamarche, M. Eustelle Pigeon, Diane Laberge.
- (2) Rapport de la dix-neuvième séance, Mlle Cécile Lamarche, Secrétaire.
- (3) Conférence: "Composition in the Superior Course": Mlle Florence Finnegan.
- (4) Dialogue: "La Science et la Littérature" Meyer: Mlles Germaine Pesant et Cécile Bélanger.
- (5) Discussion: "La rédaction": Méthode de correction:—
Première partie: Mlles Juliette Laplante, M.-Eustelle Pigeon.
Solo de piano: "Etude artistique": B. Godard, Mlle Simone Lefebvre.
Deuxième partie: Mlles Antonia Dion, Juliette Lalonde.
- (6) Les semailles: Victor Mercier, Chœur des élèves.
- (7) Causerie: "Première journée de classe": Monsieur C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles.
- (8) "Polyeucte": Acte III, Scènes I, II, III. Pauline... Cécile Lamarche, Stratonice... Mlle Thérèse Bourbonnais, Félix... Mlle Alphonsine Boyer.
- (9) Sortie: "Marche" C. Sinding: Mlles Simone Lefebvre, Blanche Montpetit, Laurentia Toussignant, Eva Doucet, Wilhelmine St-Amour, Juliette Laplante.

ECOLE NORMALE DES TROIS-RIVIERES

Une séance de diction a été donnée à l'occasion de la visite de l'Inspecteur général des Ecoles catholiques de la Province, le 23 mars dernier. En voici le programme:

Programme.

- Fête joyeuse, duo, Kolling, Mlles G. DeBlois, J. Marchand, A. Perrault et G. Veilleux.
Adresse présentée à M. l'Inspecteur général, par Mlle J. Marchand.
Bienvenue, Chant, A. Pourny: Solistes: Mlles E. Lamothe et M.-A. Rhéault.
Le chat, la belette et le jeune lapin, Récitation... LaFontaine: Mlle R. Girard.
Le drapeau de Carillon, Récitation... Crémazie: Les Elèves du Cours modèle.
Friedburga, Récitation... P.-V. Delaporte: Mlle J.-J. Duplessis.
Les Trifluviennes, Chant... L. Bordèse: Soliste: Mlle Ang. LeBlanc.
La faillite de la science, saynète. Personnages: Mlle Thérèse Jellinet, jeune fille très diplômée: M. M.-J. Duplessis; Mlle Sophie Ladouceur, cuisinière américaine: Mlle M. Lefebvre; Florine Têtu, servante de Mlle Thérèse: Mlle R. Girard,
Un conte du Paradis, Récitation... Gustave Droz Mlle M.-F. Gendron.
Nous sommes sept, Récitation... Fontanes: Un groupe d'élèves.
La Croix de Boynes, Récitation... P.-V. Delaporte: Mlle S. Béland.
Une soirée chez la perruche, Récitation... Viennet: Mlle M. Lefebvre.
Trompettes d'argent, Duo... Viviani: Mlles G. DeBlois, J. Marchand, D. Perron et A. Trudel.

DOCUMENTS OFFICIELS

Ecoles normales catholiques de la Province de Québec

LISTE DES DIPLOMES ACCORDES EN 1913 (*suite*)*Ecole normale de Joliette.*

DIPLOME MODELE

Mlles Anette Fournier, de St-Vincent-de-Paul. avec grande distinction.
 Blandine Robitaille, de Lavaltrie. avec distinction.
 Juliette Farley, de St-Gabriel. avec distinction.
 Dorilda Guérard, de St-Gabriel. avec distinction.
 Juliette Legault, de Dorval. avec distinction.
 Alphonsine Gaboury, de Ste-Elisabeth. avec satisfaction.

DIPLOME ELEMENTAIRE

Mlles Maria Lépine, de Ste-Mélanie. avec distinction.
 Elisabeth Robillard, de Joliette. avec satisfaction,
 Raphaëlla Sylvestre, de St-Barthélemi. avec satisfaction.
 Maria Turcotte, de Ste-Elisabeth. avec distinction.

DIPLOME MODELE ANGLAIS

Mlle Juliette Legault. avec distinction.

(Extraits de Circulaires officielles)

Le minimum des traitements

Dans une circulaire aux commissaires et aux syndics d'écoles en date du 1er avril, le Surintendant de l'Instruction publique dit:

PRIMES POUR 1914-15

"Dans ma circulaire du 1er avril 1913, je crus devoir vous dire qu'en toute probabilité les minima de traitements que les municipalités scolaires doivent payer à leurs institutrices, (les sous-maîtresses comprises) pour avoir droit aux trois primes spéciales seraient élevés à \$175.00, savoir: les municipalités qui paieraient \$120.00 auraient droit à une prime, celles payant \$150.00 à deux primes et celles payant \$175.00 à trois primes.

Mes prévisions se sont réalisées et, à la dernière session de la Législature, le chiffre du minimum des traitements a été élevé comme susdit, et les répartitions des trois primes se feront comme suit:

- 1ère Sur le fonds de \$125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$120.00;
- 2e Sur le fonds de \$60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$150.00;
- 3e Sur le fonds de \$40,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$175.00.

Comme je vous le disais l'année dernière, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices, à améliorer le mobilier scolaire ou à pourvoir vos écoles de cartes géographiques, tableaux, etc.

IL NE FAUDRA, DANS AUCUN CAS, PROFITER DE CES ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR DIMINUER LE TAUX DE VOS COTISATIONS SCOLAIRES.

Veillez vous occuper dès maintenant du choix des institutrices et des instituteurs pour 1914-1915, et faites-vous un devoir de conserver les titulaires compétents que possède votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUERE

Surintendant".

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE" DOIT ETRE RELIE CHAQUE ANNEE

A chacune des commissions scolaires qui négligent de faire relier *L'Enseignement Primaire*, le Surintendant de l'Instruction publique écrit:

"Je constate par le bulletin de M. l'Inspecteur que les commissaires n'ont pas fait relier "L'Enseignement Primaire", tel que je l'ai souvent recommandé. Veuillez donc, M. le Secrétaire, rappeler aux commissaires de votre municipalité, combien il est important de faire relier chaque année la revue pédagogique, si utile aux instituteurs et aux institutrices dans l'accomplissement quotidien de leur tâche.

Rappelez donc aussi aux titulaires des écoles qu'il est de leur devoir de conserver soigneusement chaque numéro de la revue, "qui est la propriété de l'école".

En négligeant de faire relier chaque année cette revue importante, les commissaires s'exposent à priver chacune de leurs écoles d'une précieuse collection de volumes, qui constitue à elle seule un commencement sérieux de bibliothèque scolaire.

Veillez me faire connaître sans retard la décision de la commission scolaire à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUERE,

Surintendant".

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA VIE CHRETIENNE

Ses obstacles, ses moyens, ses pratiques.

VII.—LA JOURNEE DU BON CHRETIEN.

Chaque jour de sa vie, le bon chrétien se fait un devoir de prier Dieu.

Que devez-vous faire dès le matin quand vous êtes habillé?

Je dois faire ma prière.

Comment faites-vous votre prière?

A genoux, avec respect, attention et piété.

Quelles prières dites-vous?

Notre Père; Je vous salue Marie; Je crois en Dieu; Je confesse à Dieu; les Commandements et les Actes.

Que faites-vous avant de travailler?

Je dis: Mon Dieu, je vous offre ce que je vais faire, c'est pour votre gloire et pour mon salut.

Que faites-vous avant de manger ?

Je dis: Mon Dieu, bénissez la nourriture que je vais prendre. Ainsi soit-il.

Que faites-vous après avoir mangé ?

Je dis: Mon Dieu, je vous remercie de tous vos bienfaits. Ainsi soit-il.

Que devez-vous faire quand vous êtes porté au mal ?

Je dois prier pour ne pas céder à la tentation.

Que faites-vous quand vous avez péché ?

Je dis l'acte de contrition.

Que faites-vous le soir, avant de vous coucher ?

Je fais ma prière comme le matin.

Que faites-vous le long du jour ?

Je m'applique à tous mes devoirs, pour plaire à Dieu.

LANGUE FRANÇAISE

Dictées

I

LA TERRE

La terre est bien grande; elle n'a point de fin parce qu'elle est ronde comme une boule. Elle tourne sur elle-même en vingt-quatre heures, c'est ce mouvement qui produit le jour et la nuit. Elle tourne autour du soleil en une année: c'est cet autre mouvement qui produit les quatre saisons.

ELOCUTION.—Quelle est la forme de la terre?—Comment tourne-t-elle?—Qu'est-ce qui produit le jour et la nuit?—Qu'est-ce qui produit les quatre saisons?

GRAMMAIRE.—Analyse des adjectifs qualificatifs.—Rechercher les adjectifs déterminatifs.—Conjuguer les verbes *tourner* aux temps du mode indicatif.—A l'aide du verbe *être* construire de petites phrases ayant sujet, verbe et attribut.

II

LA BASSE-COUR

Dans la basse-cour, je vois: la poule, le coq, le canard, l'oie, le dindon, le paon, le pigeon. (Ces oiseaux sont très utiles. Nous mangeons leur chair. La poule nous donne ses œufs. Les petits de la poule sont les poussins. Nous nous servons de la plume de l'oie et du canard.

EXERCICES.—1.—A trouver les noms de la dictée et dire pourquoi ce sont des noms.

2.—Dire ce qu'on entend par *basse-cour*, *poussin*.

3.—Rechercher les verbes, en indiquer la conjugaison.—Conjuguer ces verbes aux temps où ils sont employés.

Rédaction

MARIE PLEURE

Marie pleure à chaudes larmes, sanglote bruyamment.

Sa mère accourt, lui demande la cause de ce gros chagrin.

“C'est Louis, répondit la petite fille, le méchant Louis, qui m'a fait tomber en jouant, et je me suis fait bien mal à la tête”.

Maman regarde et voit, en effet, une bosse au front de la fillette. Elle y met une compresse d'arnica.

Puis elle appelle son fils et le gronde de sa brusquerie.

“Un bon petit frère, dit-elle, doit être le protecteur de sa sœur, la préserver de tout accident et non point jouer à des jeux capables de lui faire du mal. J'aime à croire que tu as agi étourdiment et, qu'à l'avenir, cela n'arrivera plus.

Louis regrette beaucoup d'avoir fait tomber Marie; il promet d'être plus attentif, plus calme en jouant. Il embrasse sa sœur, lui demande pardon.

De bon cœur, Marie lui rend son baiser. Et, voilà la paix conclue.

C'est ainsi que de gentils enfants doivent se pardonner leurs torts, sans se quereller, ni se garder rancune.

QUESTIONNAIRE.—Pourquoi Marie pleure-t-elle?—Que dit la mère?—Que fait Louis?—Marie lui pardonne-t-il?—Que pensez-vous de cela?

CANEVAS.—Marie pleure... La mère veut savoir la cause des larmes... C'est Louis qui l'a fait tomber... Langage de la mère... Louis regrette... Les enfants s'embrassent... Conclusion.

COURS MOYEN

Dictées

I

"QUELQUE"

Quelques plantes languissantes, *quelques* arbres rabougris composent toute la végétation des régions polaires. Si vous prêchez la vertu, donnez-en au moins *quelques* exemples. Un railleur s'attire toujours *quelques* mauvaises affaires. *Quelque* rusés que soient les renards, ils se prennent aux pièges qu'on leur tend. *Quelque* rudement atteints que vous soyez, ne perdez pas courage. Il y a *quelque* cinquante ans qu'un Napolitain découvrit la boussole.

EXERCICES.—Justifier la nature et l'orthographe des mots en italiques dans les phrases ci-dessus.

Composer trois phrases avec le mot *quelque* adjectif, et trois phrases avec le mot *quelque* adverbe.—Dire ce qu'on entend par *arbres rabougris*, *régions polaires*, la *boussole*.—Donner des exemples de *tout* adjectif, pronom;—de *nul* adjectif qualificatif, adjectif indéfini, pronom indéfini.

Joindre un nom masculin pour complément indirect à chacun des verbes suivants: sortir du, passer dans, monter sur, descendre au, courir après, s'amuser au, pardonner au, parler sans, partie pour, l'oisiveté conduit au, ne répondez pas avec....

EXEMPLE: Sortir du *bain*,—passer dans le *chemin*, monter sur un *arbre*,—descendre au *fond*,—courir après le *voleur*,—s'amuser au *jeu*,—pardonner au *coupable*....

II

LES FAUVETTES

La nombreuse famille des fauvettes est, *sans contredit*, celle dont les oiseaux possèdent une *livrée* aux couleurs les plus vives et les plus variées; l'élégance de *leurs formes*, ainsi que la vivacité de leurs mouvements, fait de ces timides habitants des bois, un des groupes d'oiseaux les plus agréables. Toujours *cachées*, dans le feuillage *qui les dérobent à nos regards*

les fauvettes nous *décèlent* leur présence par *leurs chants sonores* et mélodieux qui nous captivent sans cesse. Elles ont des habitudes diverses: ainsi les unes vivent solitaires, s'enfoncent dans les forêts, tandis que d'autres préfèrent nos bosquets, la lisière des bois; plusieurs *même* se plaisent dans nos jardins et dans nos vergers. *Leur séjour* au milieu de nous ne dure que pendant la belle saison.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Sans contredit*: remplacez par une autre expression:—*certainement*, *véritablement*, etc.,—*livrée*:—habits propres au domestiques, costume qui les fait reconnaître; il s'agit ici du *plumage* des fauvettes.—*de leurs formes*:—au pluriel; il ne s'agit pas ici de la *forme générale* des oiseaux, mais des *traits* de chaque partie: la tête, les ailes, la queue, etc.,—*cachées*:—Pourquoi le féminin pluriel? Ce mot est un complément de *fauvettes* sujet de la phrase.—*qui les dérobe à nos regards*:—la fonction de ce membre de phrase? *Préposition complétive* du mot *feuillage*.—*décèlent*:—verbe *décéler* qui signifie *décacher*: comme *céler* signifie *cacher*; on change l'accent aigu en accent grave devant une syllabe muette, nous *décélons*, je *décèle*. Ne pas confondre avec *déseller*, ôter la selle d'un cheval.—*leurs chants sonores*:—le pluriel ici est employé parce qu'il s'agit de plusieurs genres de fauvettes.—*même*:—ce mot est adverbe, car on pourrait le remplacer par *aussi*; il est donc invariable.—*Leur séjour*. le temps qu'elles passent, qu'elles demeurent, qu'elles restent parmi nous. S'il n'y avait qu'une fauvette on ne dirait pas *ses séjours*, mais *son séjour*. C'est le même *séjour* pour toutes les fauvettes.

Rechercher tous les adjectifs de la dictée, en indiquer la nature, et en expliquer l'accord.

Récitation

LA PRIERE DU MATIN

Dieu protecteur de notre enfance,
Nous vous offrons avec simplicité,
Pour vos bienfaits, notre reconnaissance,
Notre amour pour votre bonté.
C'est vous, mon Dieu, qui gouvernez le monde.
Vous apaisez les flots des mers;
Vous ordonnez et le tonnerre gronde
Ou l'arc-en-ciel luit dans les airs.
A la forêt vous donnez son ombrage;
Par vous mûrissent les moissons;

Par vous l'oiseau, sous le feuillage naissant,
Répète ses douces chansons.

A votre nom Seigneur, tout rend hommage,
Tout dit un hymne en votre honneur;
L'insecte chante en son petit langage.

Votre gloire et votre grandeur.....

A nos parents, Dieu bon, Dieu de clémence,
Donnez la force et la santé.

A nous, enfants, donnez l'obéissance,
La candeur et la piété.

C. LEMERCIER.

QUESTIONS.—Pourquoi devez-vous à Dieu votre reconnaissance? Quels sont les bienfaits que Dieu vous a accordés? L'homme est-il seul à rendre hommage à Dieu? Que demandez-vous à Dieu pour vos parents? Pour vous? Qu'est-ce que l'*arc-en-ciel*? un *hymne*? A quels moments de la journée faut-il plus particulièrement adresser à Dieu votre prière?

Rédaction

LE PASSAGE D'UN TRAIN.

CANEVAS.—1. Lieu du passage.—2. Le sifflet, le bruit. Passage rapide. Les voyageurs.—3. Le petit garçon poli.—4. Disparition du train.

DEVELOPPEMENT

1. Je suis allé jeudi à X, et j'ai vu pour la première fois passer un train de chemin de fer, cela m'a bien intéressé.

2. J'avais entendu un violent coup de sifflet; j'ai couru près de la clôture qui borde le chemin de fer, et bientôt j'ai vu la locomotive qui accourait avec ses gros yeux rouges et son panache de fumée.

3. Le bruit du train augmentait, et je ne pouvais m'empêcher d'avoir peur. Mais déjà la locomotive était près de moi: j'ai eu à peine le temps d'apercevoir les hommes qui la dirigeaient et qui avaient la figure toute noire. Les wagons passèrent rapidement avec un bruit assourdissant; par les portières ouvertes, on apercevait les voyageurs en train d'examiner la campagne.

Un petit garçon qui était dans le train à agité son chapeau en me voyant; je l'ai salué,

car je veux être toujours poli avec les voyageurs, même quand je ne les connais pas.

4. Mais bientôt le train avait disparu à un tournant de la ligne; je n'entendais plus que son roulement de plus en plus faible. Je rentrai chez mes parents en pensant à l'heureux petit garçon qui va déjà dans les trains de chemin de fer.

COURS SUPERIEUR

Dictées

I

LE CANOT D'ECORCE

Le canot d'écorce du sauvage est non seulement élégant dans sa forme, mais il est encore, par sa légèreté et son faible *tirant d'eau*, particulièrement *adapté* à la navigation des rapides peu profonds de l'intérieur. Le canot est *construit* avec des petites planches minces, ou bandes de bois de trois pouces de largeur à peu près, *liées* par d'autres bandes également minces et légères, qui vont *de la proue à la poupe*, ou plutôt depuis un bout jusqu'à l'autre, car les deux bouts du canot sont semblables. On recouvre cette charpente de l'écorce d'un gros arbre de bouleau, en faisant *le moins de coutures* qu'il est possible pour la mettre dans une forme convenable. Ces écorces sont *cousues ensemble* avec des fibres de bois, et sont *mises à l'épreuve de l'eau* au moyen d'une composition de gomme résineuse préparée à cet effet, que les sauvages et les voyageurs emportent toujours avec eux pour servir aux réparations qui peuvent devenir nécessaires. La *charpente* est affermie et maintenue dans sa forme par un fort *platabord* et des pièces en travers comme les bancs des rameurs d'une chaloupe. La cale ou le fond est plat, les côtés sont enflés, les *plats-bords* sont *inclinés* en dedans. La courbure en longueur des côtés du canot est plus grande vers le centre, et diminue graduellement vers les extrémités, qui se terminent par une espèce de proue relevée, offrant à la surface de l'eau la moindre résistance.

U.-J. TESSIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*tirant d'eau*: profondeur à laquelle s'enfonce une embarcation ou un navire.—*adapté*: ne pas confondre avec *adopté*. Quelle est la fonction de ce mot? Attribut de *il*: mais *il est*. . . . *adapté*.—*construit*: la racine de ce mot est en latin *struere*, dont une des formes est *struc* en français, d'où *struire* et *struction*: con-struire, dé-(s)truire, in-struire; con-struction, destruction, instruction, etc.,—*liées*: justifiez l'orthographe: participe sans auxiliaire, s'accorde avec *bandes*.—*de la proue à la poupe*: de l'avant à l'arrière.—*le moins de coutures*: le sens seul peut guider pour l'emploi du pluriel après les adverbes comme *le plus*, *le moins*, *le peu*, *beaucoup*, etc., qui peuvent indiquer l'intensité ou le nombre. Ici, il s'agit évidemment du nombre des coutures.—*cousues*: *cousant*, *cousu*, *je couds* *je cousis*, etc.; faire conjuguer quelques temps de ce verbe.—*ensemble*: pourquoi pas au pluriel? ce mot est un adverbe, invariable par conséquent.—*mises à l'épreuve de l'eau*: trouvez une expression équivalente: *rendues imperméables*, ou encore *rendues étanches*.—*Charpente*: quels sont les attributs de ce mot: 1° *affermie*, 2° *maintenue* dans sa forme.—*plat-bord*: bordage fort et plat d'une embarcation.—*inclinés*: quel différence avec *enclin*? *incliné* se dit des choses matérielles qui sont en pente; *enclin* se dit des choses morales: être *enclin* à la colère, avoir un penchant, une tendance à la colère. La même différence existe pour *inclinaison* et *inclination*.

Faire relever tous les verbes en les classant à l'infinitif par conjugaison.

ANALYSE

Ces écorces sont cousues ensemble avec des fibres de bois, et sont mises à l'épreuve de l'eau au moyen d'une composition de gomme résineuse préparée à cet effet, que les sauvages et les voyageurs emportent toujours avec eux pour servir aux réparations qui peuvent devenir nécessaires.

Il y a trois propositions: 1° UNE PRINCIPALE, du commencement à la première barre de séparation.

2° UNE COMPLETIVE EXPLICATIVE de *composition* de la 1^{re} à la 2^e barre.

3° UNE COMPLETIVE DETERMINATIVE de *réparations* de la 2^e barre à la fin de la phrase.

PRINCIPALE: 1° *Ces écorces sont cousues*. . . et *sont mises*.

2° *COUSUES*: *ensemble*.—avec des fibres de bois (2 compléments).

3° *MISES*: à l'épreuve de l'eau—au moyen d'une composition de gomme résineuse préparée à cet effet (2 compléments).

COMPLETIVE de *composition*: Les sauvages et les voyageurs emportent: *que (la composition)*—*toujours*,—*pour servir*. . . . (3 compléments).

COMPLETIVE de *réparations*: qui peuvent: *devenir nécessaires* (1 complément)

Remarque.—On pourrait voir en tête deux propositions, mais en réalité la répétition du verbe *sont* pourrait être omise et l'on aurait: *Ces écorces sont cousues*. . . . et *mises*, etc. Il n'y a donc qu'une proposition ayant le verbe répété par pléonasme.

II

LA LANGUE FRANÇAISE

La langue est le plus solide de tous les liens qui rattachent les uns aux autres les hommes de diverses provinces. C'est aussi avec la langue française, dont les premiers monuments remontent à un millier d'années, que la nation, *personnalité collective*, toujours renouvelée, mais toujours vivante, a commencé à prendre corps. Sans doute la *communauté des infortunes* avait parfois fait naître une passion commune chez toutes les populations des Gaules et, par des *alliances temporaires*, avait indiqué *vaguement* l'union future; sans doute on avait vu tous les peuples gaulois se soulever contre César au temps de Vercingétorix, mais la grande patrie, des Alpes à l'Océan, n'existait pas encore. La Gaule, comme l'Italie, n'était qu'une *expression géographique*. Quoique les origines de la nation puissent se poursuivre au loin jusque dans les temps *préhistoriques*, on peut dire que la nation elle-même, comme personne vivante, ayant conscience de son unité, naquit seulement aux siècles chantés par les grandes *épopées* du moyen âge.

ELISEE RECLUS.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Personnalité collective*: qualité de ce qui est personnel et qui est commun à tous les hommes d'une même nation.—*Communauté des infortunes*: participation aux mêmes malheurs.—*Temporaire*: qui ne dure qu'un temps.—*Vaguement*: d'un

manière vague, non déterminée.—*Expression géographique*: terme employé en géographie.—*Préhistorique*: antérieur à l'histoire.—*Epopée*: récit en vers d'actions grandes et héroïques. L'*Iliade* est une épopée.—Pourquoi la langue est-elle un lien qui rattache les uns aux autres les habitants du même pays?—Quelle est l'origine de la langue française?—Par quoi est célèbre Vercingétorix?—Quels sont les mots qui dérivent de *Alpes* (alpin) alpestre, alpique, transalpin, cisalpin).

GRAMMAIRE.—Pourquoi les mots "*personnalité collective*" sont-ils placés entre deux

virgules? (Parce qu'ils sont en *apposition*).—Expliquez les règles observées dans: *quoique les origines de la nation puissent*, etc.—Quel est le sens du préfixe *re*, *ré*? du préfixe *pré*? Donner des exemples pour chaque cas.—Qu'appelle-t-on *complément logique*? Quelles sont les diverses natures du complément?—Quels sont les mots qui peuvent avoir un complément? Donner des exemples.—Faire l'analyse de la dernière phrase.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

LA PROFESSION DE CULTIVATEUR

La terre est vaste, le travail ne manque pas et ses produits se multiplient sous une main intelligente et active. La profession de cultivateur devient la plus lucrative, plus aisée, et sollicite plus efficacement l'estime et le concours des hommes de bonne volonté. Qu'ils se mettent donc à l'œuvre. La terre est une bonne nourrice; à eux de tirer largement leur substance de ses mamelles fécondes, au lieu de courir la mendier aux grandes villes. L'agriculture! voilà votre force et votre salut: là, pas de concurrence ruineuse, pas de faillite, nul désastre de l'agiotage. Le travail des champs est la source unique de la fortune et de l'abondance. Cessez de produire du blé, du vin, du bétail, des fruits, que reste-t-il? Rien. Au contraire obtenez par votre travail plus de fruits de la terre que vous n'en pouvez consommer, et le superflu échangé contre de l'argent vous procurera tout le bien-être que vous voudrez. Souvenez-vous donc que c'est l'agriculture qui donne le prix à l'argent et à tout le reste.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—1. *Vaste*, syno-

nyme de large, spacieux;—le sens primitif de *vaste* est celui de désert, dépeuplé, d'où le dérivé *dévaster*, ravager.—2. *Travail*: règle du pluriel des noms en *ail*?—3. *Lucratif*: qui rapporte du *lucre*, du gain, du profit.—4. *Sollicite*: demande incessamment, à toute heure.—5. *Concours*: trouver d'autres mots terminés au singulier par *rs*.—6. *Se mettent*: quelle remarque appelle ce verbe?—7. *A eux*: de quel mot *eux* tient-il la place?—sa fonction? (compl. indir. de *il appartient*, sous-entendu).—8. *Mamelles*: au figuré, ce qui fournit des aliments.—9. *Courir*: donner les temps primitifs de ce verbe.—10. *La mendier*: tandis que la terre donne une nourriture abondante, les grandes villes ne la donnent qu'avec parcimonie.—11. *Faillite*: lorsqu'un commerçant *manque* de fonds et ne peut plus faire ses paiements, il dépose son bilan et on dit alors qu'il a fait *faillite*. On retrouve dans ce mot la même idée que dans le verbe *faillir*, manquer à, ne pas répondre à... Le *failli*, en effet, manque à ses créanciers, ne répond pas à leurs espérances.

Problèmes agricoles

1.—Le sulfate(1) d'ammoniaque, contient 20% d'azote(2), vaut \$1.79 le quintal. Quel est le prix de la livre d'azote(3) ammoniacal?

(1) *Sulfate d'ammoniaque*.—Combinaison d'ammoniaque et d'acide sulfurique. Quand il est chimiquement pur, c'est un sel blanc renfermant 21.2% d'azote. Celui qu'on emploie en

agriculture est extrait soit des eaux-vannes, soit des eaux de lavage du gaz d'éclairage. Il ne contient ordinairement que 20% d'azote.

Eaux-vannes.—Eaux chargées de matières organiques, qu'on fait écouler hors des fosses d'aisances ou des fabriques.

(2) *Azote.*—Gaz qui entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air; il joue un grand rôle dans la végétation. En agriculture, on le trouve dans diverses combinaisons où il prend les noms d'azote nitrique, azote ammoniacal, azote organique.

(3) *Azote ammoniacal.*—Azote combiné à l'hydrogène pour former de l'ammoniaque. En agriculture, on le rencontre surtout dans le sulfate d'ammoniaque et le purin.

Purin.—Engrais liquide formé de l'urine des animaux et qu'on recueille dans des citernes pour arroser les fumiers ou épandre dans les champs. C'est un engrais très riche qu'il ne faut pas laisser perdre.

Solution: Dans 100 livres de sulfate d'ammoniaque qui coûtent \$1.79, il y a 20 livres d'azote ammoniacal. Donc 20 livres d'azote ammoniacal coûtent \$1.79.

1 livre d'azote ammoniacal coûte $\$1.79 \div 20 = \$0.0895$ ou \$0.09. *Rép.*

2.—Le chlorure(1) de potassium, base 75-80 vaut \$1.882 le quintal. Quel est le prix de la livre de potasse(2) ? On sait que le chlorure de potassium pur contient 63.1% de potasse.

(1). *Chlorure de potassium.*—Sel blanc formé de la combinaison du chlore et du potassium. On l'extrait des eaux de la mer et de certaines plantes marines; on le trouve en grande quantité à l'état de minéral impur à Stassfurt, près de Magdebourg, en Prusse. Le chlorure de potassium pur renferme 52.4% de potassium correspondant à 63.1% de potasse.

(2). *Potasse.*—Alcali blanc très caustique qu'on obtient par la calcination de certains végétaux. En agriculture, on se procure la potasse en achetant du chlorure de potassium, du sulfate de potasse ou des cendres de bois. On la trouve combinée à l'azote dans le nitrate de potasse.

Solution: Quand le chlorure de potassium est pur sur 100 livres il y a 63.1 de potasse; comme sa pureté garantie n'est que de 75% de la pureté absolue il n'a en potasse que:

$$63.1 \times 0.75 = 47.325 \text{ livres.}$$

Une livre de potasse vaut donc $\$1.882 \div 47.325 = \$0.039$. *Rép.*

Enseignement Anti-alcoolique

Dans le triste et honteux état d'ivresse.

Chacun découvre alors son caractère: l'homme enclin à la colère s'irrite, menace, frappe; l'homme fait pour les affections tendres, soupire, proteste de sa fidélité à toute épreuve, de son dévouement sans borne; l'homme triste verse des larmes, parle de la mort, de l'éternité; le sot se met à rire et fatigue tout le monde de ses inepties. Il y a cependant de fréquentes exceptions à cette règle. Désordre des fonctions organiques: la vue s'obscurcit, parfois est double, il y a vertige; la langue s'embarasse, les paroles ne se prononcent qu'imparfaitement. Désordre dans le mouvement: l'ivrogne trébuche; sa marche est incertaine, vacillante, il va de travers; les mains ne saisissent que maladroitement.

L.-P. PAQUIN, O. M. I.

Enseignement ménager

LE TRAVAIL DE L'AIGUILLE

Pour toutes, l'aiguille est une amie intime, souvent le soutien du ménage et toujours l'auxiliaire indispensable de la charité. Elle remplit les heures de solitude, combat l'ennui, favorise les bonnes œuvres, et, au besoin, lutte contre la misère.

Les travaux à l'aiguille doivent être appris avec ordre et méthode; il faut commencer par exécuter parfaitement les diverses sortes de points; puis, viennent tour à tour le raccommodage du linge, la confection des vêtements les plus ordinaires, les applications de pièces ou de morceaux, les piqûres, les œillets, boutonnieres, et enfin le tricot des bas et le ravaudage. Les ouvrages de fantaisie au crochet, la broderie et la tapisserie ne sont

qu'un accessoire et ne doivent prendre place qu'après les travaux essentiels de couture.

On ne peut se figurer ce qu'une mère de famille ouvrière adroite, peut économiser d'argent, en raccommodant soigneusement le linge, les vêtements et en sachant tricoter et ravauder les bas.

CLARISSE JURANVILLE.

QUESTIONS.—1. Expliquez les expressions

suivantes: *le soutien du ménage,—l'auxiliaire indispensable de la charité,—les heures de solitude,—un accessoire,—travaux essentiels.*

2. Conjuguez le verbe *économiser*, au présent du subjonctif, en commençant par *il faut*, et en donnant à chaque personne un complément convenable.

3. Analysez grammaticalement: *elle remplit les heures de solitude.*

MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUES

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. On a payé \$122.40 pour un certain nombre de verges de drap de deux qualités. Une verge de la 1^{ère} qualité vaut \$4.20, et 5 verges de cette qualité valent autant que 7 verges de l'autre.

Combien a-t-on acheté de verges de drap de chaque qualité si l'on en a pris autant de l'une que de l'autre ?

Solution: $\$4.20 \times 5 = \$21$. le prix de 5 verges de la 1^{ère} qualité.

$\$21 \div 7 = \$3$, le prix d'une verge de la seconde qualité.

$\$4.20 + \$3. = \$7.20$, le prix de deux verges; une de chaque espèce.

$\$122.40 \div \$7.20 = 17$. *Rép.* 17 verges de chaque qualité.

2. Une première fontaine coulant pendant 5 minutes et une 2^e fontaine coulant pendant 8 minutes ont donné 1460 gallons d'eau. La première coulant pendant 7 minutes donne 198 gallons de plus que la 2^e coulant pendant 3 minutes. Quel est le débit de chaque fontaine ?

Note.—Le *débit* est le nombre de gallons qui coulent par minute.

Solution:

5 fois le débit de la 1^{ère} + 8 fois le débit de la 2^e = 1460 gallons,

7 fois le débit de la 1^{ère} — 3 fois le débit de la 2^e = 198 gallons,

Multiplions les résultats précédents respectivement par 3 et par 8:

15 fois le débit de la 1^{ère} + 24 fois le débit de la 2^e = 4380 gallons,

56 fois le débit de la 1^{ère} — 24 fois le débit de la 2^e = 1584 gallons.

En ajoutant ces deux résultats on obtient:

$(15 + 56)$ fois le débit de la 1^{ère} = $(4380 + 1584)$ gallons:

où 71 fois le débit de la 1^{ère} = 5964 gallons.

Donc le débit de la 1^{ère} fontaine est de $5964 \div 71 = 84$ gallons par minute. *Rép.*

Pour avoir le débit de la 2^e on se sert d'un des premiers résultats.

$84 \text{ gallons} \times 5 = 420$ gallons est le débit de la 1^{ère} fontaine en 5 minutes.

$1460 - 420 = 1040$ est donc le débit de la 2^e en 8 minutes.

La 2^e fontaine donne donc 1040 gallons en 8 minutes. Son débit par minute est de $1040 \div 8 = 130$ gallons.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1.—Voir No 2 des "Problèmes sur les quatre opérations."

Solution:

5 fois le débit de la 1^{ère} + 8 fois le débit de la 2^e = 1460 gallons,

7 fois le débit de la 1^{ère} — 3 fois le débit de la 2^e = 198 gallons,

Divisons les résultats précédents respectivement par 8 et par 3.

$\frac{5}{8}$ fois le débit de la 1^{ère} + 1 fois le débit de la 2^e = 182.5 gallons,

$\frac{7}{3}$ fois le débit de la 1^{ère} — 1 fois le débit de la 2^e = 66. gallons,

En ajoutant ces deux résultats on obtient:

$(\frac{5}{8} + \frac{7}{8})$ fois le débit de la 1ère fontaine = 248.5 gallons,

$\frac{15}{24} + \frac{56}{24} = \frac{71}{24}$ fois le débit de la 1ère fontaine = 248.5 gallons,

$\frac{1}{24}$ fois le débit de la 1ère fontaine = $\frac{248.5}{24}$ gallons

$\frac{24}{24}$ fois le débit de la 1ère fontaine = $248.5 \times \frac{24}{24} = 84.0$ gallons. *Rép.*

Pour suite de la solution voir numéro 14 du chapitre précédent.

2.—La somme de deux fractions est $2\frac{3}{4}$; leur différence est $\frac{7}{12}$. Quelle sont ces deux fractions?

Solution: $2\frac{3}{4} + \frac{7}{12} = 2\frac{9}{12} + \frac{7}{12} = 3\frac{1}{3} = 2$ fois le plus grand des deux nombres.

$3\frac{1}{3} \div 2 = \frac{10}{3} \div 2 = \frac{10}{3} \times \frac{1}{2} = \frac{5}{3} = 1\frac{2}{3}$, le plus grand des deux nombres. *Rép.*

$1\frac{2}{3} - \frac{7}{12} = 1\frac{8}{12} - \frac{7}{12} = 1\frac{1}{12}$, le plus petit des deux nombres. *Rép.*

Autre solution: $2\frac{3}{4} - \frac{7}{12} = 2\frac{9}{12} - \frac{7}{12} = 2\frac{2}{12} = 2\frac{1}{6} = 2$ fois le plus petit des deux nombres.

$2\frac{1}{6} \div 2 = \frac{13}{6} \div 2 = \frac{13}{12} = 1\frac{1}{12}$, le plus petit des deux nombres. *Rép.*

$2\frac{3}{4} - 1\frac{1}{12} = 2\frac{9}{12} - 1\frac{1}{12} = 1\frac{8}{12} = 1\frac{2}{3}$ le plus grand des deux nombres. *Rép.*

3.—On a partagé une somme entre quatre personnes; la première en a eu la $\frac{1}{2}$; la deuxième le $\frac{1}{5}$; la troisième le $\frac{1}{6}$, et la quatrième qui a eu le reste, reçoit \$48 de moins que la troisième. Quelle est la somme? Combien chaque personne a-t-elle reçu?

Solution: $\frac{1}{2} + \frac{1}{5} + \frac{1}{6} = \frac{15}{30} + \frac{6}{30} + \frac{5}{30} = \frac{26}{30}$, le total reçu par les trois premières personnes.

$\frac{15}{30} - \frac{13}{30} = \frac{2}{30}$, la part reçue par la 4e personne.

$\frac{1}{6} - \frac{2}{30} = \frac{5}{30} - \frac{2}{30} = \frac{3}{30}$, la différence entre les parts de la 3e et de la 4e personne.

$\frac{3}{30} = \$48$;

$\frac{26}{30} = \$48 \times 30 = \$1440$, la somme. *Rép.*

$\$1440 \times \frac{1}{2} = \$720$, la somme reçue par la 1e personne. *Rép.*

$\$1440 \times \frac{1}{5} = \$288$, la somme reçue par la 2e personne. *Rép.*

$\$1440 \times \frac{1}{6} = \$240$, la somme reçue par la 3e personne. *Rép.*

$\$1440 \times \frac{2}{30} = \$192$, la somme reçue par la 4e personne. *Rép.*

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1.—Une personne place une partie de sa fortune à 5%, et l'autre partie à 3%. De cette manière, elle se fait \$2587 de revenus. Quelles sont les deux sommes ainsi placées sachant que si la somme qui rapporte 3% avait été placée à 5%, et inversement le revenu eut été diminué de \$334?

Solution: 0.05 de la 1ère somme + 0.03 de la 2e = \$2587.

0.03 de la 1ère somme + 0.05 de la 2e = \$2587 - \$334 = \$2253,

Multipliant ces quantités respectivement par 3 et 5 on a:

0.15 de la 1ère somme + 0.09 de la 2e = \$7761.

0.15 de la 1ère somme + 0.25 de la 2e = \$11265.

Soustrayant on a: 0.16 de la 2e = \$3504,

D'où 1.00 de la 2e = \$3504 $\div$ 0.16 = \$21900,

\$21900 à 3% = \$21900 $\times$ 0.03 = \$657, le revenu à 3%.

\$2587 - \$657 = \$1930, le revenu à 5%.

\$1930 $\div$ 0.05 = \$38600, la somme placée à 5%. *Rép.*

2.—Un capital est placé à 3%. Un autre capital, supérieur de \$800 au premier, placé à 3.5% rapporte \$34 de plus. Quel sont les deux capitaux?

Solution: Les \$800 ont rapporté \$800 $\times$ 0.035 = \$28,

\$34 - \$28 = \$6, ce que la partie du 2e capital égale au premier, placée à 3.5%, a rapporté de plus que le 1er capital.

Donc 0.035 - 0.030 = 0.005 de la partie du 1er capital qui est égale au deuxième = \$6.

\$6 $\div$ 0.005 = \$1200, le 1er capital. *Rép.*

\$1200 + \$800 = \$2000, le 2e capital. *Rép.*

3.—J'ai acheté 12.5 verges de drap pour \$20.50. En vérifiant j'ai trouvé que le marchand ne m'a donné que 11.8 verges. Quelle somme dois-je réclamer ?

Solution: 12.5 verges — 11.8 verges = 0.7 de verge; la quantité qui manque; il s'agit donc de trouver la valeur de 0.7 de verge.

12.5 verges coûtent \$20.50

0.7 verges coûtent ?

$$(\$20.50 \div 12.5) \times 0.7 = \$20.50 \times 0.7 \div 12.5 = 0.82 \times 0.7 \div 0.5 = 0.574 \div 0.5 = \$1.148.$$

ALGÈBRE

1.—Quel est l'intérêt composé de p piastres pour n années au taux r pour cent ?

Solution: \$1 au taux r devient à la fin de la 1^{ère} année \$1 + r , ou \$1 multipliée par $1 + r$.

Au commencement de la 2^e année la somme à intérêts = \$1. + r .

A la fin de la 2^e année, la \$1 primitive deviendra $(1 + r)(1 + r) = (1 + r)^2$

Au commencement de la 3^e année la \$1 primitive deviendra $(1 + r)(1 + r) = (1 + r)^2$.

A la fin de la 3^e année la \$1 primitive deviendra $(1 + r)(1 + r)(1 + r) = (1 + r)^3$ ($1 + r$) = $(1 + r)^3$.

A la fin de la n^e année la \$1 primitive deviendra $(1 + r)^n$.

A la fin de la n^e année \$2 deviendront 2 fois $(1 + r)^n$ ou $2(1 + r)^n$.

A la fin de la n^e année \$3 deviendront 3 $(1 + r)^n$.

A la fin de la n^e année \$ p deviendront $p(1 + r)^n$.

$p(1 + r)^n$ égale le capital p plus les intérêts composés du capital p pendant n années.

$p(1 + r)^n$, le capital + les intérêts — p le capital = $p(1 + r)^n - p = [(1 + r)^n - 1]p =$ les intérêts.

Au lieu de p , on pourrait prendre une autre lettre; certains auteurs prennent C pour la somme ou capital prêté et C' (C prime), pour le capital et les intérêts réunis. Dans ce cas la formule s'exprime comme suit:

$$C' = C(1 + r)^n.$$

Trouvez la valeur de C , les valeurs des autres lettres étant données.

$$C(1 + r)^n = C'$$

$$D'où C = \frac{C'}{(1 + r)^n}$$

Trouvez la valeur de $(1 + r)^n$ les valeurs des autres lettres étant données.

$$(1 + r)^n = \frac{C'}{C}$$

Trouvez la valeur de $(1 + r)$ les valeurs des autres lettres étant données.

$$(1 + r) = \text{la } n^{\text{ième}} \text{ racine de } \frac{C'}{C}$$

Si $n = 2$, la racine carrée; si $n = 3$, la racine cubique; si $n = 4$, la quatrième racine, etc., Trouvez la valeur de r , les valeurs des autres lettres étant données.

$$r = \text{la } n^{\text{ième}} \text{ racine de } \frac{C'}{C} - 1,$$

2.—Quel est l'intérêt composé de \$5000, à 4½%, pour 25 ans ?

Solution: $(1.045^{25} - 1) 5000 = (3.0054 - 1) 5000 = \$2.0054 \times 5000 = \$10027$. les intérêts composés. *Rép.*

3.—Quel est le prix de l'once d'or, lorsqu'une hausse de 3 deniers par once diminue de 5 le nombre d'onces que l'on peut acheter pour 5757 livres sterling ?

Solution: Soit x le prix cherché en livres sterling.

5757

— le nombre d'onces que l'on peut acheter, avant la hausse, avec 5757 livres.

x

3 deniers = $\frac{3}{240} = \frac{1}{80}$ de livre.

5757

— le nombre d'onces que l'on peut acheter après la hausse avec 5757 livres.

$x + \frac{1}{80}$

$$\frac{5757}{x} - \frac{5757}{x + \frac{1}{80}} = 5$$

$x \quad x + \frac{1}{80}$

Multipliant l'équation par $x^2 + \frac{x}{80}$, le plus petit multiple commun des dénominateurs on a :

$$5757x + \frac{5757x}{80} - 5757x = 5x^2 + \frac{5x}{80}$$

$$\text{Réduisant on a : } \frac{5757x}{80} = 5x^2 + \frac{5x}{80}$$

$$\text{Transposant on a : } 5x^2 + \frac{5x}{80} = \frac{5757x}{80}$$

$$\text{Divisant par 5 on a : } x^2 + \frac{x}{80} = \frac{5757x}{400}$$

$$\text{Complétant le carré on a : } x^2 + \frac{x}{80} + \left(\frac{1}{160}\right)^2 = \frac{5757x}{400} + \frac{1}{25600} = \frac{368448}{25600} + \frac{1}{25600} = \frac{368449}{25600}$$

$$\text{Extrayant la racine on a : } x + \frac{1}{160} = \frac{607}{160}$$

$$\text{D'où } x = \frac{607}{160} - \frac{1}{160} = \frac{606}{160} = 3 \text{ livres, 15 chelins et 9 deniers. } \text{Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1.—Un lot triangulaire de terrain est acheté \$800 à raison de \$8 les 272 pieds carrés. Quelle est la hauteur, si la base mesure 320 pieds ?

Solution: $(800 \div 8) 272 = 27200$ pieds carrés, surface du lot.

$$(27200 \times 2) \div 320 = 170 \text{ pieds, hauteur du triangle. } \text{Rép.}$$

2.—Une prairie de forme triangulaire ayant 48.3 verges de base sur 27.8 verges de hauteur est échangée contre une parcelle rectangulaire de 60 verges de longueur. Quelle est la largeur de cette parcelle ?

$$\text{Solution: } 48.3 \times 27.8 = 1342.74$$

$$1342.74 \div 2 = 671.37 \text{ verges carrées, surface du triangle et aussi surface du rectangle.}$$

$$671.37 \div 60 = 11.1895 \text{ verges, largeur du terrain rectangulaire. } \text{Rép.}$$

3.—La surface d'un damier carré est composée d'une bordure de $1\frac{1}{2}$ pouce de large et de 64 petits carrés de 1 pouce de côté chacun. Quelle est la superficie de la bordure ?

Solution: Chaque côté du damier a pour longueur 8 fois le côté d'un des petits carrés plus 2 fois la largeur de la bordure.

$$(2 \times 8) + (1\frac{1}{2} \times 2) = 16 + 3 = 19 \text{ pouces.}$$

Chaque côté de la partie couverte par les petits carrés a pour longueur 8 fois le côté du petit carré :

$$2 \times 8 = 16$$

$$19^2 = 361 \text{ pouces carrés, surface totale du damier.}$$

$$16^2 = 256 \text{ pouces carrés, surface de la partie couverte par les petits carrés.}$$

$$361 - 256 = 105 \text{ pouces carrés, surface de la bordure. } \text{Rép.}$$

4.—La longueur d'un champ est à la largeur comme 4 à 3. Si la surface du champ est de 30 acres, quelle en sont les dimensions en verges ?

Solution: Dans 30 acres il y a 4840 verges carrées $\times 30 = 145200$ verges carrées.

En prenant les $\frac{3}{4}$ de 145200 verges on a, 108900 verges carrées, la surface d'un carré qui a pour côté la largeur du champ.

La racine carrée de $108900 = 330$ verges, la longueur du carré et en même temps la largeur du champ. *Rép.*

La longueur = les $\frac{4}{3}$ de la largeur.

$\frac{3}{3}$ de la largeur = 330 verges

$\frac{1}{3}$ de la largeur = $330 \div 3$

$\frac{4}{3}$ de la largeur = $330 \times \frac{4}{3} = 440$ verges. *Rép.*

Autre solution: Les surfaces des figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs côtés homologues.

Nous avons deux figures semblables une dont les dimensions sont 4 et 3 et la surface 12, l'autre dont la surface est de 145200 verges.

12 145200

— = —

4² x^2

12 145200

— = —

16 x^2

Multipliant par $16x^2$ on a:

$12x^2 = 145200 \times 16$

D'où $x^2 = (145200 \times 16) \div 12 = 12100 \times 16$

Extrayant la racine carrée on a: $x = 110 \times 4 = 440$ verges de longueur. *Rép.*

$145200 \div 440 = 330$ verges de largeur. *Rép.*

LANGUE ANGLAISE

Dictation and Composition

STORY OF SIR RICHARD ARKWRIGHT.

Arkwright was a barber. His parents had been very poor people; and as he was the youngest of a family of thirteen, it may be readily supposed that all the schooling he got was of the most meagre kind,—if indeed, he ever was at school at all. He was of a very ardent temperament, however, and when he once took a thing in hand, he stubbornly persevered in carrying it through to the end.

About the year 1760, being then nearly thirty years of age, Arkwright got tired of the shaving, which brought him but a very scanty livelihood, and resolved to try his fortune in a trade, where there was more scope for his activity. He therefore began business as a dealer in hair, traveling up and down the country to collect it, dressing it himself, and then disposing of it in a prepared state to the wig-makers.

He thrived so well, that in a short time he was able to lay by a little money and to marry. He

was very fond of spending what leisure time he had in making experiments in mechanics; and for a while he was very much taken up with an attempt to solve the attractive problem of perpetual motion. Although he of course left the question unsolved, the bent thus given to his thoughts had most valuable consequences.

Living in the midst of a manufacturing population, Arkwright was accustomed to hear daily complaints of the difficulty of procuring sufficient yarn to keep the looms employed, and of the restriction thus placed on the manufacture of cotton goods. Being of a mechanical turn, he was led to think how the difficulty might be lessened, if not got rid of altogether.

Arkwright assisted by a clock-maker of the name of Kay, soon became so engrossed in his new task, and so confident of success, that he began to neglect his regular business. All his thoughts, and nearly all his time were given up to the great work he had taken in hand. His trade fell off; he spent all his savings in buying materials for models, and in getting them put together; and he fell into very poor

circumstances. His wife reasoned with him on what she considered his foolishness, but in vain, and one day, in a rage at what she believed to be the cause of all their privations, she broke some of his models.

In 1768 Arkwright, having completed the model of a machine for spinning cotton thread, removed to Preston. At this time he had hardly a penny in the world, and was almost in rags. On the occasion of an election, the party with whom he voted had to supply him a decent suit of clothes before he could present himself at the polling-booth! He got leave, however, to set up his machine in the dwelling-house attached to the Grammar-School; but afraid of the hostility of the spinners, he thought it best to leave Lancashire, and go to Nottingham.

Poor and friendless, it may easily be supposed that Arkwright found it a hard matter to get any one to back him an enterprise which people then regarded as hopeless. He at length succeeded in convincing Messrs Need & Strutt, stocking-weavers in the place, of the value of his invention, and induced them to enter into partnership with him. In 1769 he took out a patent for the spinning-frame as its inventor, and a mill, worked by horse-power, was created for spinning cotton by the new machine.

In a year or two the success of Arkwright's invention was fairly established. The manufacturers were fully alive to its importance; and Arkwright now reaped the reward of all the toil and danger he had undergone, in the shape of a disgraceful attempt the rob him of his patent rights.

Besides trying to defraud him, the rival manufacturers did their best to discountenance the use of the yarns he made, although they were much superior to those made by them. Arkwright retaliated by working up his own yarn into stockings and calicoes; which became a very profitable business.

For the first five years, Arkwright's mills yielded little or no profits; but after that, the adverse tide against which he had struggled so bravely turned, and he followed a prosperous and honorable career till his death. He died in 1792, leaving a fortune of about half a million sterling!

QUESTIONS.—What was Arkwright's first trade? Why did he abandon it? What business did he next try? With what success?

How did he spend his leisure time? What complaint did he often hear? What did he think of trying? Who joined him? What did his wife do? Where did he go when he had completed his model? Why did he leave Preston? Where did he go? Who entered into partnership with him? How did the manufacturers try to injure him? What was the result of the first five years of his mills? What after that? When did he die? What fortune did he leave?

DICTATION.—Sir Richard Arkwright, born at Preston in 1732, invented the spinning-frame in 1769.

As hand-labor was thereby dispensed with, and the production of yarn was greatly accelerated, he may be considered the founder of the cotton manufacture.

Recitation

THE SONG OF THE ROAD.

As I came out by Biddenden
There murmured in my ears,
The song that all wayfaring men
Have heard in all the years.
And all the way, by hill and moor,
That song went down with me,
By Tenterden and Appledore,
And Romney to the sea.

The song that all wayfaring men
Shall hear until they die,
That haunts their dreams, and

[brings again,

Under the open sky,
Across the pent, unhappy hours,
Across the clanging towns,
The gleam of little wayside flowers,
The white tracks of the downs.

The feel of wind upon the face.
The fragrance of the pine.
The draughts of keen, exultant space
That thrill the blood like wine,
Blue, mystic distance, fold on fold,
Luring from far away—
The song Ulysses heard of old,
And I heard yesterday.

And so I came through Romney
[marsh
That holds no house or tree,
Only the wide, sheep-dotted grass
That once was sand and sea,
Only the frail windmills that lift
Against the sunset fire,
And faintly pencilled on the drift
The ghost of Romney spire.

And thus all day across the fen,
With me went singing down,
The road I found by Biddenden
And lost by Romney town;
For all men come to sleep at last,
As all roads to the sea,
And winding in the dusk it passed,
But left its song with me.

E. G. BUCKERIDGE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Enseignement ménager

COURS TEMPORAIRES DE VACANCE A L'ECOLE MENAGERE DE ST-PASCAL, CO. KAMOURASKA

Nous reproduisons l'article qui suit des *Règlements des Cours temporaires de vacances*, pour les personnes qui se destinent à l'enseignement de l'Economie domestique dans les écoles primaires de la province de Québec.

Art. I.—Peuvent être admises aux cours temporaires d'économie domestique:

1° Les religieuses en fonction depuis deux ans au moins dans un pensionnat ou une école primaire.

2° Les personnes possédant le diplôme d'enseignement primaire et ayant 21 ans au moins. Le nombre des institutrices autorisées à suivre ces cours est fixé à 50 au maximum.

Le cours comprendra l'enseignement théorique et les travaux pratiques.

Les demandes d'inscriptions seront acceptées dans l'ordre où elles auront été reçues à l'Ecole Normale.

La partie administrative des cours est confiée à la Directrice de l'Ecole Normale.

Le chant à l'école

Nous présentons aujourd'hui à nos petits chanteurs, une jolie mélodie pleine de fraîcheur et de gaieté. Les paroles sont à leur portée et leur conviennent bien pour les beaux jours de l'été qui s'approche. Toutes les exclamations du premier couplet indiquent qu'il faut chanter avec allégresse et légèreté; ce qui sera facile, si les enfants pensent à l'agréable liberté dont ils jouissent un jour de congé. Le deuxième couplet modèrera un peu la gaieté folâtre par l'idée de la souffrance mêlée au plaisir. Ces deux premiers couplets sont supposés exprimer les idées des enfants. Dans le troisième, c'est une personne expérimentée et plus au fait des choses de la vie, qui s'adresse aux enfants et leur fait remarquer qu'il faut user du plaisir avec prudence et l'apprécier à sa juste valeur, puisque

“La guêpe et l'épine
Sont près du plaisir”

Ce troisième couplet commence par une inversion qu'il faut faire comprendre (*Les fruits des champs et des tonnelles sont dorés*); de plus le mot *tonnelles* a besoin d'explications, car nous n'avons pas de tonnelles, au moins pour les fruits dans notre province où l'hiver est si long. Dans les pays plus chauds, on fait grimper la vigne et d'autres arbres fruitiers sur des treillages arqués en

forme de voûtes que l'on nomme *tonnelles*, mot de la même famille que *tonneau*, *tonne*. Les Anglais même nous ont pris ce mot *tunnel*.

Quand le texte sera bien compris des élèves, on aura une grande facilité à leur faire apprendre la mélodie qui se prête très bien et se phrase comme les paroles.

Faire bien articuler et veiller à ce que l'on chante avec entrain et légèreté.

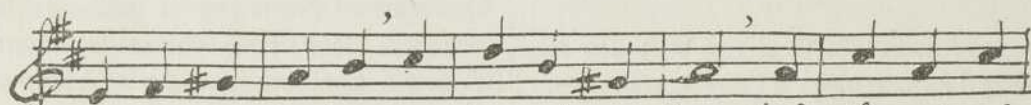
H. NANSOT,

Insp. d'écoles

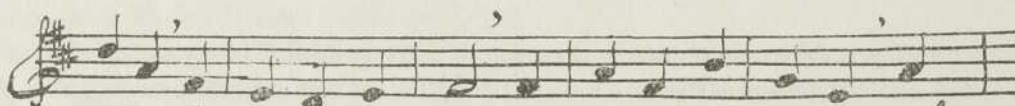
La guêpe et l'épine.



1. Congé! pas d'école! Beau jour et beau temps! A



nous troupe folle jardins, prés et champs! Les fleurs se ré-



pendent sur tous les gazons Et les mûres pendent A



tous les buissons!

2

J'y cours; mais la ronce
Me pique en chemin
La guêpe m'enfonce
Son dard dans la main;
Si bien que je pleure,
Fort triste à présent,
Moi qui tout à l'heure
Riais, si content.....

3

Des champs, des tonnelles
Les fruits sont dorés,
Les fleurs les plus belles
Emaillent les prés.
Enfance lutine,
Retiens ton désir;
La guêpe et l'épine
Sont près du plaisir.

Bibliographie

LA FAMILLE CHRETIENNE, par le R. P. Alexis de Barbezieux, O.M.C., Toulouse, 1913. C'est un traité complet sur la famille, écrit dans un style agréable et familier. Le chapitre de l'*Education* et ceux de la *jeune fille* et du *jeune homme* sont des plus pratiques. Nous souhaitons que l'excellent ouvrage du R. P. Alexis, si avantageusement connu au Canada, soit répandu dans les familles.

ENGLISH ACCENTUATION (abrégé) par le R. P. F.-J. Barré, C.S.C., Montréal, 1912. Cet opuscule peut rendre de grands services aux instituteurs et aux institutrices qui enseignent l'anglais. C'est un guide sûr et pratique pour acquérir une bonne prononciation de l'anglais.

MA MÈRE.—Touchant et admirable opuscule renfermant trois lettres adressées par Sa Grandeur Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, à ses trois sœurs religieuses, à l'occasion de la mort de leur mère, Madame M. Emard, épouse de M. Médard Emard, ancien instituteur jouissant encore d'une bonne santé, malgré ses quatre-vingt-six ans.

Dans ces trois lettres, l'auteur a laissé parler son cœur de fils affectueux et respectueux; il rappelle, avec quel charme, les souvenirs de la maison paternelle, les qualités de sa sainte mère, les joies si douces de l'enfance; il raconte aussi en termes attendris la maladie et les derniers moments de Madame Emard. Ces trois lettres nous révèlent ce qu'était autrefois la famille canadienne, c'est-à-dire la famille chrétienne. Nous tâcherons de faire bénéficier nos lecteurs des belles pages que renferme *Ma Mère*.

POUR PREPARER L'AVENIR.—Le P. S. Bellavance, S.J., Montréal, imprimerie du *Messenger*, 1300 rue Bordeaux. Bien que l'auteur dédie son livre à ses "frères du clergé paroissial", tous les hommes sérieux, tous les catholiques sincères y trouveront des renseignements précieux sur le rôle de l'A. C. J. C. Nous en recommandons la lecture aux éducateurs, lecture des plus intéressantes.

Petite Revue

Le 3 mars dernier a eu lieu, au département de l'Instruction publique, une réunion des Principaux des écoles normales catholiques de la province de Québec. Cette réunion, présidée par M. le Surintendant, a été tenue en vertu des nouveaux règlements des écoles normales catholiques sanctionnés par le Lieutenant-gouverneur, le 19 septembre 1913.

Il y aura 300 ans en 1915, que la première messe fut célébrée à Québec, à l'endroit appelé plus tard la Basse Ville, au fond de l'anse du Cul-de-Sac. Cette première messe à Québec fut dite par le R. P. Dolbeau, Récollet, (Franciscain) le 25 juin 1615. On a suggéré de célébrer par des fêtes spéciales le "troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada".

L'auteur des *Paillettes d'or* et d'un grand nombre d'ouvrages de littérature et de pédagogie, un saint doué d'un merveilleux talent littéraire, s'est pieusement éteint le 25 janvier à Avignon (France) à l'âge de 87 ans. En 1910, il publia ses admirables *Notes de Pédagogie pratique*, que nous avons déjà recommandées.

A la dernière session de la Législature, le gouvernement a fait adopter une loi décrétant l'affiliation à l'Université Laval, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. Cette affiliation est sujette à ratification par le Conseil de l'Instruction publique. En s'affiliant à l'Université Laval, l'Ecole des Hautes Etudes devient par le fait même officiellement catholique; en conséquence les protestants recevront un octroi supplémentaire comme compensation. L'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales à notre université catholique et française est une excellente mesure pour laquelle il convient de louer hautement le gouvernement de Québec.

Un grand poète français, bon chrétien, vrai patriote, est mort à Nice le 30 janvier dernier Paul Deroulède, à l'âge de 67 ans. Soldat, orateur, poète, partout et toujours Déroulède aimait la France, la vraie, celle dont la noble origine remonte au baptême de Clovis et non à 1789.

Deroulède était un croyant. Rappelons ces vers qui terminent les *Chants du Paysan*:

"Je crois en Dieu, la France, attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu;
La grande Nation dort d'un sommeil qui tue
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu".

Il était aussi patriote ardent, convaincu:

"O France, ma vie est mêlée à ta vie,
Tes hauts faits ont grisé mon cœur d'adolescent;
Mon cœur d'homme a pleuré sur ta gloire ravie,
Et tes blessures même ont fait couler mon sang".

Il aimait sa patrie d'un amour tendre et filial:

"Chère France, qu'un Dieu clément a faite mienne,
Je t'aime. . . . Oh! oui, je t'aime aussi pour ta beauté."

A plusieurs reprises nous avons reproduit dans *L'Enseignement Primaire* des poésies de Deroulède. Faisons réciter aux élèves ces vers vibrants de foi et de patriotisme afin qu'ils apprennent à aimer sincèrement leur patrie et en particulier la Province de Québec, cette Nouvelle-France, fille de l'Ancienne qu'a su aimer, chanter et défendre le grand poète qui vient de descendre dans la tombe.

M. L'abbé Jean Guibert

L'abbé Guibert, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris, l'auteur de *l'Educateur Apôtre* et de *l'Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle* (ouvrage couronné par l'Académie française) est mort après avoir fourni une sainte, brillante et laborieuse carrière. La famille enseignante lui doit l'aumône d'une prière.

L'enseignement de l'agriculture à l'Ecole primaire

Nos lecteurs connaissent l'heureuse initiative de la commission scolaire de St-Casimir, comté de Portneuf, et le succès de la ferme expérimentale scolaire établie au même endroit par M. Jean-Charles Magnan, B.S.A. A propos de cette "expérience rurale", M. Magnan lui-même (le fils de notre directeur), écrivait ce qui suit, à la demande du rédacteur du *Devoir*, en date du 10 février dernier:

"La question de l'enseignement agricole à l'école primaire intéresse de plus en plus les commissions scolaires et les instituteurs.

Au cours du mois dernier, nous avons reçu huit lettres dans lesquelles on nous demande des explications relatives au cours régulier d'agriculture que suivent les élèves de l'académie rurale, à Saint-Casimir de Portneuf.

Voici en quoi consistent les leçons théoriques et pratiques d'agriculture que nous donnons ces élèves

EN AUTOMNE ET EN HIVER

Pendant cette saison, je donne aux petits élèves 6 ou 7 leçons de choses agricoles. Ces élèves font partie de la première année du cours d'études primaires. La leçon de choses dure vingt à trente minutes, jamais plus.

J'apporte en classe des plantes, des images ou gravures représentant les animaux domestiques, des instruments aratoires, des scènes champêtres, etc., etc. Je questionne les élèves, j'utilise leur connaissances déjà acquises pour leur apprendre ce qu'ils ne connaissent pas: je procède donc "du connu à l'inconnu"; je m'en trouve très bien et les élèves aussi. Ceux-ci goûtent beaucoup ces leçons d'agriculture dont ils retiennent facilement la substance.

Je rends la leçon aussi attrayante et vivante que possible et les enfants suivent avec attention toutes les phases de la leçon.

Les élèves de quatrième année, âgés de 10, 11, 12 et 13 ans, utilisent le Manuel d'agriculture des Frères de l'Instruction Chrétienne. Après une lecture en classe de la leçon, je prépare un bref résumé que je fais transcrire aux enfants sur le *Cahier d'Agriculture*. Chaque élève a son cahier à lui et ne retient par cœur que la substance du résumé.

De temps à autre, je fais exécuter, dans le cahier d'agriculture, par les élèves, de simples dessins linéaires, représentant quelques expériences à retenir, etc.

Au moyen de tableaux, de gravures, d'échantillons de graines de semence, de différentes terres, de miniatures agricoles je rends l'enseignement attrayant et démonstratif à mes petits élèves qui attendent toujours avec hâte la leçon d'agriculture.

A chaque mois, il y a concours spécial et des prix distribués encouragent les plus méritants. Les élèves des 5e, 6e, 7e et 8e années reçoivent les mêmes notions. Comme ils sont plus avancés que les autres, je développe les leçons du manuel ainsi que les résumés à copier dans le cahier d'agriculture.

Les élèves du cours moyen et ceux du cours académique ont donc 25 à 30 leçons théoriques de 45 minutes chacune.

Loin de nuire au programme, ces leçons sont une récréation et un repos pour les enfants qui les goûtent beaucoup.

Je m'applique à donner aux élèves le goût de l'agriculture et à leur inspirer le respect de cette noble profession; de plus je me borne à leur enseigner les notions *fondamentales* de l'agriculture.

Les Révérends Frères ont "ruralisé" l'enseignement et tiennent les enfants dans une "atmosphère terrienne", ce qui ne nuit en rien au Cours d'études primaires.

AU PRINTEMPS ET A L'ETE

Durant ces deux saisons, les élèves exécutent des travaux manuels aux champs: une trentaine d'enfants entretiennent un jardin scolaire, une douzaine ont chacun une ruche d'abeilles en soin; ces élèves apiculteurs manipulent eux-mêmes ces charmants insectes. Armés de leur enfumoir et de leur voile il sont à l'abri du dard des abeilles.

D'autres cultivent une rangée de pommiers, de pruniers et autres arbres fruitiers.

Je choisis, parmi les tout petits élèves, ceux qui montrent des dispositions pour l'agriculture et je leur fais semer des grains d'avoine, d'orge ou de pois dans des pots à fleurs. Ce sont les élèves qui sèment ces graines, qui suivent la germination dans toutes ses phases et qui "soignent" leurs petites plantes jusqu'à ce qu'elles ne veulent plus pousser.

Bref, tous prennent contact avec notre bonne mère la Terre et apprennent à l'aimer et à ne pas la dédaigner.

Nos enfants ne rougissent pas ici, à Saint-Casimir, des travaux du sol; ils ne craignent pas le contact de la terre; au contraire, c'est une joie pour eux de se rendre aux travaux des champs, sur ma ferme.

Nous avons érigé aussi, à nos frais, un pavillon d'agriculture qui renferme un "musée scolaire agricole".

Là, il y a des miniatures, des tableaux, des gravures champêtres, des échantillons de graines

de semences; ici ce sont des instruments aratoires, une ruche d'observation, des gerbes céréales; sur un pan de la salle se trouve aussi une bibliothèque agricole, etc., etc.

Autant d'instruments qui sont de nature à façonner l'esprit de nos petits ruraux de manière à leur donner une mentalité nouvelle.

L'œuvre est en marche; elle a produit de bons résultats jusqu'à présent.

La Providence la soutiendra-t-elle jusqu'à la fin?

Nous l'espérons.

J.-CHARLES MAGNAN,

Agronome de district.

Saint-Casimir de Portneuf.

Les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal.

ENSEIGNEMENT MENAGER

Le Cours Normal Ménager gratuit aux Institutrices de la Province de Québec, donné par les Ecoles Ménagères Provinciales de Montréal, aura lieu en juillet prochain.

Ce cours comprend l'étude théorique et pratique de la cuisine, de l'économie domestique, du blanchissage et repassage, l'hygiène, la médecine pratique, la physique, la chimie et la méthodologie.

Les conditions pour le suivre sont les suivantes:

- 1.—Etre âgée d'au moins 18 ans.
- 2.—Posséder le diplôme d'école modèle. (Condition indispensable).
- 3.—Produire un certificat de la Commission Scolaire attestant l'engagement d'enseignement pour l'année prochaine.
- 4.—Envoyer \$1.00 en dépôt, en même temps que l'inscription. Cette somme sera rendue à la fin du cours.

Ce cours commencera le 7 juillet et se continuera pendant le mois de juillet. Il aura lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi de chaque semaine, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Les élèves-maîtresses sont logées par l'Ecole et y prennent leurs trois repas, même les jours de congé, c'est-à-dire le samedi et le dimanche. Donc les institutrices n'auront que leurs frais de voyage à payer. Les institutrices sont priées d'apporter: deux grands tabliers, des serviettes de toilettes et du savon de toilette.

Les élèves de ce cours normal de vacance, ne pourront toutefois avoir leur brevet d'enseignement ménager, que l'année suivante après avoir fait un an de pratique dans leurs écoles respectives et envoyé au bureau de direction les quelques devoirs exigés qui compteront comme notes à l'examen final.

La date de l'examen, pour obtention du brevet de l'enseignement ménager, est fixée au 20 août de chaque année.

Les institutrices qui ont suivi l'an dernier ce cours, et qui désireraient faire un second cours, à titre de perfectionnement, feraient bien de s'inscrire le plus tôt possible.

Toutes les inscriptions doivent être envoyées le plus tôt possible, le nombre des élèves-maîtresses étant limité, et cela avant la fin de mai. Les institutrices étrangères à la Province pourront également suivre ce cours moyennant les conditions suivantes:

- 1.—Posséder le diplôme modèle.
- 2.—Etre âgée de 18 ans au moins.
- 3.—Payer à l'Ecole les frais de cours et de pension, soit une somme de \$20.00 tout compris pour les trois semaines de cours.

COURS NORMAL POUR LES DAMES RELIGIEUSES

Un cours normal ménager spécialement réservé aux Dames Religieuses, sera donné à partir du 3 août prochain, pendant tout le mois. Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures avant-midi à 4.30 heures de l'après-midi. Le prix de ce cours sera de \$12.00 (douze piastres) par personne, dîner compris. L'inscription de trois Dames Religieuses ou plus de la même commu-

nauté, leur donnera droit à la réduction d'un tiers, pour la troisième Dame Religieuse.

Les personnes intéressées sont instamment priées de faire parvenir leur adhésion le plus tôt possible, avant la fin de mai au plus tard, à l'adresse ci-dessous:

Les Ecoles Ménagères Provinciales, 14 rue Church, Montréal, P. Q.

JEANNE ANCTIL,
Directrice.

Réponses

A Mme A. D.—

Le vrai nom français de *net*, employé parfois pour désigner le tissu avec lequel sont faits les voiles de communautés, est *tulle*, nom masculin, *point de Bruxelles*, *point d'esprit*.

A M. A. B.—

Comme vous avez accepté la tâche d'allumer le poêle de l'école, en justice vous devez indemniser la personne qui vous remplace les samedi, dimanche et lundi.

A Mlle X.—

Pour avoir droit à une pension lors de sa mise à la retraite, une institutrice doit avoir payé chaque année la retenue fixée par la loi.

La retenue de 2% est obligatoire pour toute institutrice qui enseigne dans une école sous contrôle.

Un nouvel inspecteur d'écoles

Par un ordre en conseil en date du 13 mars dernier, M. M. Manning, professeur à l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe, a été nommé inspecteur d'écoles pour le district laissé vacant par la promotion de M. C.-J. Miller, succédant à feu M. McGown. M. Manning n'entrera en fonctions que le 1er juillet prochain.

Ouvrages pédagogiques

Nous recommandons aux maisons d'éducation et aux instituteurs et institutrices les ouvrages pédagogiques dont nous donnons ci-dessous la liste. Ces ouvrages choisis sont en vente à la *Librairie Beauchemin Limitée*, 79 rue St-Jacques, Montréal.

Voici la liste de ces ouvrages:

Hubert Lebon.—*Vacances bien passées* ou l'ancien journal de ses vacances, lu par une religieuses à ses élèves. in-12, 192 pages. Prix \$0.50.

Noel (Chanoine). *Guide pratique de Méthodologie religieuse*. A l'usage des élèves normalistes et des instituteurs. in-12. 344 pages. Prix \$0.63.

Curé (Mgr Amédée). *La Classe*. Conférences à des religieuses institutrices, sur la manière d'instruire et d'élever les enfants. in-12.—pages 160. Prix \$0.25.

Monfat (Père A.) *La Pratique de l'Enseignement Chrétien*. in-12, relié, 490 pages. Prix \$1.10.

Chollet (Mgr J.-A.) Evêque de Verdun. *Les Enfants*. Questions du temps présent, in-12, 216 pages. Prix \$0.40.

Auteur des Paillettes d'Or. *Notes de Pédagogie*. Direction et conseils pratiques aux institutrices chrétiennes, in-12, 312 pages. Prix \$0.60.

Madame Bourdon. *Souvenirs d'une institutrice*. in-12, 284 pages. Prix \$0.50.

Le Camus (Abbé H.) *L'Education Chrétienne*. Conférences, in-12, 192 pages. Prix \$0.30.

Damseaux (Eugène) *Histoire de la Pédagogie*. A l'usage des élèves des Ecoles normales et des membres du corps enseignant, in-12, 608 pages. Prix \$1.20.

Haustrate. *Cours complet de Pédagogie*. A l'usage des Ecoles normales, in-8, 492 pages, relié. Prix \$1.80.

Cockler. *La Pédagogie de Herbert*, in-8° broché. Prix \$2.50.

Renault. *Etudions l'Enfant*. De quelques erreurs pédagogiques. (Epuisé).

Compayré. *Psychologie appliquée à l'éducation*, in-12. Prix \$0.75. (1)

Charbonneau. *Cours de Pédagogie* in-12. Prix \$0.70.

Bainvel (R. P.). *Causeries pédagogiques*. Prix \$0.80.

(1) Nous croyons devoir rappeler que la plupart des ouvrages pédagogiques de Compayré doivent être consultés avec prudence, au point de vue religieux.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 13 mars 1914 a détaché de la municipalité scolaire de l'Islet, comté de l'Islet:

1° Tout le village de Bonsecours, tel qu'érigé en municipalité rurale, par proclamation, en date du 12 décembre 1911, ainsi que les parties de lots qui se trouvent coupées par la ligne de séparation entre le village de Bonsecours et la paroisse de l'Islet, Nos 119, 120, 130, 132, 138, 149, 150, 154, 157, 164, 175, 186, 204, 214, 218, 225, 229, 235, 241, 243, 244 et 246, étant les propriétés des contribuables du dit village de Bonsecours, cadastre officiel de la paroisse de l'Islet.

2° Les lots Nos 121, 133, 205, 215, 242 à 145 inclus, 247 à 266 inclus, 268 et 270, 272, 273, et 275 du même cadastre de la paroisse de l'Islet, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte, sous le nom de village de "Bonsecours".

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 22 janvier 1914, a nommé Messieurs Alcide Paquette et Paul Bussièrès, commissaires d'écoles pour la municipalité du village de Pierreville, dans le comté d'Yamaska.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 2 mars 1914, a nommé monsieur Alexandre Beaulieu, commissaire d'écoles pour la municipalité de Lac Windigo, dans le comté d'Ottawa.

ERRATA

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par un arrêté en date du 13 juin 1913, afin de corriger une erreur dans l'arrêté ministériel No 721 en date du 21 juin 1912, a remplacé le 2e paragraphe par le suivant, savoir: 2. De la municipalité scolaire de Maisonneuve, comté d'Hochelaga, les biens-fonds ayant au cadastre officiel du vil-

lage d'Hochelaga, la partie des Nos 1, 1A et 2, à partir des numéros de subdivision 1-130, à 1-1023, 1-1072, 1A-614, 1A-663, 1A-1408 1A-1457, 2-612, 2-661, 2-1138 inclusivement jusqu'au chemin de la Côte Visitation et la partie du lot No. 4, à partir de la ligne de prolongation sur le dit lot No. 4 de celle formée par les numéros de subdivision ci-dessus décrits jusqu'au chemin de la Côte Visitation, et d'ériger tout ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de Saint-François-Solano, même comté.

REVOCATION

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté en conseil, en date du 31e jour de mai 1912, de révoquer l'arrêté en conseil No. 486, en date du 15e jour de juin 1911, concernant la municipalité de Scottstown, comté de Compton, et de détacher les lots Nos. 1 à 8 inclusivement, le lot No. 10, la partie nord du lot No. 12, et les lots 13 à 140, inclusivement, formant la ville de Scottstown, de la municipalité scolaire de Hampden, comté de Compton, et d'ériger tout le territoire ci-haut décrit en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Scottstown".

Ce changement est devenu en vigueur le 1er juillet 1912

ERECTION D'UNE MUNICIPALITE SCOLAIRE

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 4 mars, 1914, a érigé en municipalité scolaire distincte, sous le nom de Sainte-Croix du Lac à la Croix, tout le territoire de la paroisse de Sainte-Croix du Lac à la Croix, tel que civilement érigé par une proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 23 décembre 1911, et faisant actuellement partie pour les fins scolaires de la municipalité de Saint-Jérôme, paroisse, et de celle d'Hébertville, comté du Lac Saint-Jean, moins cependant les lots Nos 69 et 70 du rang nord Caron, et 69, 70 rang sud Caron.